



HAL
open science

**Gonesse, département du Val d'Oise (95), Déviation RD
10-370, un site funéraire au Second âge du Fer [OA
108360]**

Jean-Gabriel Pariat, Vanessa Maret

► **To cite this version:**

Jean-Gabriel Pariat, Vanessa Maret. Gonesse, département du Val d'Oise (95), Déviation RD 10-370, un site funéraire au Second âge du Fer [OA 108360]: rapport final d'opération du 04-05-2009 au 31-07-2009. OA 108360, SRA - Île-de-France; SDAVO. 2011, 122 p. hal-04534676

HAL Id: hal-04534676

<https://hal.science/hal-04534676>

Submitted on 5 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Le Conseil général
soutient la recherche archéologique

Gonesse

Département du Val d'Oise (95)

“Déviation RD 10-370”

Un site funéraire au Second âge du Fer

Rapport final d'opération
du 04/05/2009 au 31/07/2009

Arrêté de prescription : 2008-524
Arrêté de désignation : 2009-223

Par
Jean-Gabriel PARIAT, Vanessa MARET

Avec la collaboration de

Aurélien Lefeuvre, Aurélie Battistini,
Florence Dussère, Caroline Laporte-Cassagne,
Gaëtan Jouanin, Monique Wabont.

Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
47, rue Le Peletier
75009 Paris

Juillet 2011



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Gonesse

« Déviation RD 10–370 »

Département du Val d'Oise (95)

Un site funéraire au Second âge du Fer
Rapport final d'opération

du 04/05/2009 au 31/07/2009

Arrêté de prescription : 2008–524

Arrêté de désignation : 2009–223

Par Jean-Gabriel Pariat, Vanessa Maret

Avec la collaboration de

Aurélien Lefeuvre, Aurélie Battistini,
Florence Dussère, Caroline Laporte-Cassagne,
Gaëtan Jouanin, Monique Wabont

Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
47 rue Le Peletier
75009 Paris

Juillet 2011

Sommaire :

Résultats.....	4
Fiche signalétique.....	4
Intervenants et moyens mis en œuvre.....	5
Mots clés des thesaurus.....	6
Tableau récapitulatif des résultats.....	7
Notice scientifique.....	8
Documents administratifs.....	8
Introduction.....	17
L'équipe de terrain.....	17
L'équipe de collaborateurs.....	17
I– Stratégies et méthodes mises en œuvre.....	17
I.1 – Le calendrier.....	17
I.2 – Contraintes.....	19
II– Traitement et archivage des données.....	20
III– Contexte géographique et géologique.....	22
III.1 – Contexte géographique.....	22
III.2 – Contexte géologique.....	22
IV– Contexte historique et archéologique.....	22
IV.1 – Contexte historique.....	22
IV.2 – Contexte archéologique.....	25
IV.2.1 – Le Néolithique.....	25
IV.2.2 – Les âges des métaux.....	25
IV.2.3 – L'Antiquité.....	28
IV.2.4 – Le Moyen-Âge.....	28
V – Problématique.....	29
VI– Les occupations archéologiques.....	29
VI.1 – Le Néolithique.....	29
VI.2 – L'âge du Bronze.....	29
VI.2.1 – La fosse F 714.....	29
VI.2.2 – Comparaisons.....	31
VI.3 – L'âge du Fer.....	31
VI.3.1 – La Tène B2.....	31
VI.3.1.a – La sépulture 700.....	31
VI.3.1.b – La sépulture 703.....	40

VI.3.1.c– La sépulture 704.....	47
VI.3.1.d– La sépulture 705.....	48
VI.3.1.e– La sépulture 706.....	50
VI.3.1.f– La sépulture 715.....	52
VI.3.1.g– Les pratiques funéraires, trait par trait.....	58
VI.3.2– La Tène C2.....	68
VI.3.2.a– La structure St18.....	68
VI.3.2.b– Le silo F20.....	68
VI.3.2.c– Le mobilier céramique.....	72
VI.3.2.c.1 – Présentation générale du corpus.....	72
VI.3.2.c.2– Caractéristiques morphologiques.....	72
VI.3.2.c.3– Étude typo-chronologique du corpus.....	75
VI.3.2.c.4– Conclusion.....	75
VI.3.2.d– Les restes osseux animaux.....	75
VI.3.2.e– Deux fragments de bracelet en lignite.....	76
VI.3.2.e.1 – Les fragments indéterminés.....	76
VI.3.2.e.2– Les fragments de bracelet issus du silo F20.....	78
VI.3.2.e.3– Synthèse et comparaisons.....	78
VI.4– L'époque moderne.....	81
VI.5– L'époque contemporaine.....	81
VI.6– Les structures non datées.....	82
VI.6.1– La structure F701.....	82
VI.6.2– Le trou de poteau TP708.....	84
VI.6.3– Le trou de poteau TP717.....	84
VI.6.4– Le trou de poteau TP718.....	85
VI.6.5– Le trou de poteau TP719.....	85
VI.6.6– La fosse F720.....	85
Conclusion générale.....	87
Bibliographie.....	88
Liste des figures.....	93
Annexe 1 : Les étapes du prélèvement in situ et du dégagement pour étude du mobilier métallique.....	95
Annexe 2 : Réalisation du dessin archéologique du mobilier métallique.....	101
Annexe 3 : Inventaire des structures.....	105
Annexe 4 : Inventaire du mobilier.....	109
Annexe 5 : Inventaire des photographies.....	117

FICHE SIGNALÉTIQUE

Région : Ile-de-France

Département : Val d'Oise (95)

Commune : Gonesse

Code INSEE : 277

Lieu-dit ou adresse : déviation RD 10-370

Cadastre, année : Parcelles ZA 105 du cadastre 2006.

Coord. Lambert : Enclos : Lambert 1 X: 606 503,086 Y: 1 145 271,103

Lambert 93 X: 658 009,486 Y: 6 878 812,450

Altitude : 82 m NGF

Propriétaire du terrain : Conseil général du Val d'Oise

Arrêté de prescription n° : 2008-524 en date du 27 octobre 2008

Arrêté de désignation n° : 2009-223 en date du 4 mai 2009

Responsable désigné : Jean-Gabriel PARIAT

Organisme de rattachement : Conseil général du Val d'Oise

Maître d'ouvrage des travaux : Conseil général du Val d'Oise

Nature de l'aménagement : déviation routière de contournement nord de Villiers-le-Bel

Opérateur chargé des travaux : Service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO)

Surface de la prescription : 2 343 m²

Dates d'intervention sur le terrain : du 4 mai au 31 juillet 2009

Résultats

Problématique de recherche et principaux résultats :

Un diagnostic réalisé au printemps 2008 avait révélé la présence de tombes gauloises sur des parcelles concernées par l'aménagement d'une déviation routière. La présence d'une épée et d'un fer de lance dans la seule tombe sondée a motivé une prescription de fouille afin de déterminer si d'autres structures du même type se trouvait dans les environs immédiats, ce compte tenu du fort potentiel archéologique de ce secteur du département.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique :

Service départemental d'archéologie du Val d'Oise

Abbaye de Maubuisson

95 310 – Saint-Ouen-l'Aumône

INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intervenants scientifiques :

SRA: Jean-Marc Gouedo Conservateur en charge du dossier
SDAVO: Jean-Gabriel Pariat Responsable scientifique
Vanessa Maret Responsable de secteur

Intervenants administratifs :

DRAC Ile-de-France, SRA: Bruno Foucray Conservateur régional de l'archéologie
SDAVO: Patrice Rodriguez Chef de service
Bernard Poirier Responsable pôle archéologie préventive
Sylvie Rigomont Secrétaire adjointe au chef de service
Solange Pierens Secrétaire (comptabilité)
DGDR, SET 1: Guy De Caro Chef de Service
Guy Bartoux Adjoint au chef de service

Aménageur : Conseil général du Val d'Oise

Terrain :

Préparation : Jean-Gabriel Pariat, Vanessa Maret, Aurélie Battistini, Romain Marque
Fouille : Delphine Chauvet, Guillaume Le Goïc, Vanessa Maret, Israël Najera Marcos, Jean-Gabriel Pariat, Cécile Roy, Yohann Zotna
Conservation, restauration : Florence Dussère
Topographie : ATGT

Post-Fouille :

Lavage du mobilier : Aurélie Battistini, Jean Cumin, Christian Kappès, Caroline Laporte-Cassagne, Guillaume Le Goïc, Vanessa Maret, Israël Najera Marcos, Pierre Mousnier, Jean-Gabriel Pariat, Cécile Roy
Restauration : Florence Dussère, Émilie Heddebaux
Mise au propre des plans et coupes, DAO : Aurélie Battistini, Vanessa Maret, Israël Najera Marcos, Jean-Gabriel Pariat
Bases de données : Aurélie Battistini, Vanessa Maret, Israël Najera Marcos
Mise en forme rapport : Jean Cumin

Collaborations :

Contexte historique et archéologique Monique Wabont SDAVO
Étude du mobilier céramique Caroline Laporte-Cassagne SDAVO
Étude des restes animaux Gaëtan Jouanin, Opale Robin CRAVO, UMR 7209
Étude du mobilier métallique Aurélien Lefeuvre SDAVO
Illustration scientifique Philippe Payet info@philippepayet.com

Intervenants techniques :

Terrassement mécanique : 3 pelles avec godet de curage de 2 et 3 m de large, 2 tracteurs benne
Conducteurs : Société Beaussire

MOTS CLÉS DES THESAURUS

Chronologie :

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	inférieur
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input checked="" type="checkbox"/>	Final / Chalcolithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Protohistoire
<input checked="" type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input checked="" type="checkbox"/>	récent
<input checked="" type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Halstatt (premier âge du Fer)
<input checked="" type="checkbox"/>	La Tène (second âge du Fer)

<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

Sujets et thèmes :

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input type="checkbox"/>	Bâtiment
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure funéraire
<input type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input type="checkbox"/>	Maison
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input type="checkbox"/>	Foyer
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse
<input type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte
<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe

<input type="checkbox"/>	Artisanat alimentaire
<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgique
<input checked="" type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Autre

Nb	Mobilier
<input checked="" type="checkbox"/>	3
<input type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	110
<input type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input checked="" type="checkbox"/>	71
<input type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input checked="" type="checkbox"/>	61
<input type="checkbox"/>	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input checked="" type="checkbox"/>	34
<input type="checkbox"/>	Autre

Études annexes	
<input type="checkbox"/>	Géologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Datation
<input checked="" type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	An. de céramique
<input checked="" type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input checked="" type="checkbox"/>	Conservation
<input checked="" type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Autre

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Néolithique final	Fosse : 1	Aucun	?
Âge du bronze	Fosse : 1	Aucun	?
Âge du fer (La Tène)	Sépultures : 6 Silo : 1	Céramique Os animal Os humain Métal Lithique Lignite Textile	Funéraire Domestique
Époque moderne	Fosse : 1	Céramique Os animal Métal	Acquisition
Époque contemporaine	Fosse : 1	Porcelaine Plastique Verre	Détritique
Indéterminé	Fosses : 2 Trous de poteau : 4	Aucun	?

NOTICE SCIENTIFIQUE

Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération

Du 4 mai au 31 juillet 2009, une fouille préventive a été réalisée sur le tracé de la déviation par le nord de Villiers-le-Bel et de Gonesse. Cette opération faisait suite à un diagnostic réalisé au printemps 2008, qui avait révélé la présence d'au moins trois tombes gauloises.

La prescription d'une fouille sur une surface restreinte de 2 343 m² visait donc à mieux appréhender la chronologie et les modalités de constitution de cet ensemble funéraire.

Au terme de l'opération, les vestiges découverts témoignent d'une occupation discontinue du secteur depuis le Néolithique jusqu'à l'époque contemporaine. Les indices d'occupation les plus anciens (Néolithique et âge du Bronze) se caractérisent par des structures isolées difficilement interprétables. Elles correspondent sans doute aux ultimes reliquats de sites plus conséquents effacés du paysage par des siècles de labour.

L'occupation principale est un ensemble funéraire gaulois du III^e siècle av. J.-C. constitué de six tombes. Trois d'entre elles recelaient une panoplie funéraire constituée de pièces d'armement. L'étude a révélé, dans plusieurs cas, la présence de contenants périssables au sein desquels les inhumés étaient probablement déposés vêtus. La durée de fonctionnement de cet ensemble paraît assez éphémère et il se démarque du contexte local par l'absence de tombe à char, jusqu'alors systématique dans ce secteur du département.

Deux structures protohistoriques plus tardives se rattachent au II^e siècle av. J.-C. L'une d'elles a notamment livré un exemplaire de cheville osseuse animale témoignant d'une activité artisanale. Le site paraît ensuite abandonné jusqu'à l'époque moderne, époque à laquelle un puits d'extraction de matière première, peut-être du calcaire, a été creusé. Enfin, une fosse contemporaine à caractère détritique et plusieurs structures indéterminées viennent compléter cet ensemble de découvertes.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
PREFECTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

Ministère de la culture
et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Jean-Marc Gouédo
Tél. 01 48 13 14 64
e.m. : jean-marc.gouedo@culture.fr

CAHIER DES CHARGES RELATIF A LA FOUILLE PREVENTIVE

annexé à l'arrêté de prescription en date du **27 OCT. 2008**

Comme prévu à l'article 2 de l'arrêté n° 2008-524

la fouille préventive prescrite sera réalisée conformément au cahier des charges ci-après :

Principes méthodologiques et objectifs :

Aspects transversaux aux deux sites

Sous la conduite d'opération de Jean-Gabriel Pariat, le Service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO) a réalisé en juin dernier le diagnostic de la déviation de la RD 370 à la hauteur de Villiers-le-Bel et de Gonesse dans le Val d'Oise. C'est un petit tracé linéaire de 2 km de long pour environ 50 m de large en moyenne, qui traverse les champs en bordure de la « banlieue » densément urbanisée.

La proximité des zones habitées et les visites systématiques par les clandestins et les curieux de toutes natures expliquent pourquoi la DRAC / SRA a demandé que l'épée gauloise soit prélevée et que la nécropole soit rebouchée. Compte tenu du contexte scientifique local des nécropoles laténiennes avec des chars, c'est pour la même raison qu'il a été demandé à ce que la plus grande des tombes soit légèrement testée pour vérifier l'éventuelle présence de bandeaux de roues de chars. Un objet métallique est vite apparu et il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'une épée. Toujours dans le registre des contraintes, il faut évoquer la présence du gazoduc qui borde l'enclos et les lignes électriques qui ont empêché de sonder les

1/5
.....

abords sud de la nécropole. Il n'y avait pas d'indice de sites dans le secteur avant le diagnostic, les sites sont donc inédits.

Les deux sites (et un possible habitat hallstattien dans les parages ?) découverts montrent l'importance de l'occupation à l'Age du Fer dans ce secteur du Val d'Oise. Avec le recul, cela n'est pas si surprenant si l'on tient compte des découvertes antérieures sur les communes limitrophes avec les nécropoles de la Tène ancienne de Bouqueval et du Plessis-Gassot sans oublier Roissy-en-France un peu plus loin, mais aussi les importants habitats fouillés dans la carrière REP / Véolia du Mesnil-Aubry et du Plessis-Gassot (opérations de Nathalie Ginoux, José Louis Cortes, Aurélien Lefeuvre dernièrement) ou de Louvres sur la Francilienne (fouille Diane Casadéi il y a une dizaine d'année). Les deux fouilles sont à faire par le même opérateur archéologique avec dans la mesure du possible la même équipe pour maintenir une cohérence scientifique à l'ensemble.

La nécropole

Il s'agit d'une petite nécropole laténienne de 4 à 5 tombes de la fin du 4^e s. / 3^e s. av JC du fait de la présence d'une épée de type Hadvan Boldog. Cette nécropole est sur la commune de Gonesse. Le diagnostiqueur pense qu'il n'a qu'une partie d'une nécropole plus vaste ce qui est possible mais pas certain. En effet, les assiettes des nécropoles chronologiquement comparables de Roissy-en-France et de Bouqueval sont à peine plus grandes que le décapage réalisé en diagnostic autour des tombes en question. En revanche, il est vrai que celle du Plessis-Gassot est beaucoup plus vaste. L'un des objectifs de la fouille est de vérifier si l'on a l'intégralité ou pas de la nécropole. Il est demandé un décapage d'environ 35 m par 60 m soit une surface de 2100 m² comme indiqué sur le plan ci-joint. Il est à noter que la partie sud du décapage à faire passe sous la ligne électrique.

L'épée prélevée de la sépulture 21 est en cours de traitement par la restauratrice du Musée archéologique du Conseil général du Val d'Oise, lequel Conseil général du Val d'Oise est Maître d'Ouvrage du projet et propriétaire des terrains. L'opérateur choisi, s'il n'est pas le Service archéologique départemental du Val d'Oise, devra donc entrer en contact avec ce service basé à l'abbaye de Maubuisson ainsi qu'avec le Musée archéologique du Val d'Oise basé à Guiry-en-Vexin. L'intégralité des structures devra être fouillée et il convient de prévoir l'assistance d'un(e) restaurateur(trice) pour la sortie des objets et leur traitement en laboratoire.

L'enclos

A l'extrémité occidentale du tracé, sur le territoire de Villiers-le-Bel, a été mis en évidence un enclos trapézoïdal d'environ 1,44 Ha mis en place à la Tène Moyenne d'après le mobilier retrouvé vers le milieu du remplissage du fossé nord de l'enclos. L'un des plats est en effet très proche d'un plat retrouvé dans une tombe de la vaste nécropole de Bobigny et daté de la fin du 3^e s. av JC. Après une phase d'abandon toujours perceptible dans le remplissage du fossé nord, il y aurait une réoccupation des lieux à la Tène finale et c'est dans ce contexte qu'a été trouvé un fragment de monnaie. D'après la répartition spatiale du mobilier dans les fossés, il est logique de rechercher la localisation de(s) la(s) maison(s) près du fossé nord. Une amphore gauloise retrouvée à l'extérieur de l'enclos peut appartenir à cette phase récente. Ce site s'individualise par l'existence d'une inhumation d'une femme âgée en silo qui a fait l'objet d'un « prélèvement » ultérieur et associée dans un troisième temps avec des ossements de pattes de chevaux. Un deuxième silo, interne à l'enclos, a livré un fragment de crâne humain déposé au fond et vers le centre du silo. Ces données

2/5

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
PREFECTURE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

concernant les manipulations des corps sont dans le rapport utilement mises en perspective avec ce que l'on connaît de ce genre de pratiques dans le secteur de la Bassée chez les Sénonis ou plus haut chez les Belges. La question des pratiques sur les corps humains devra être abordée dans le rapport de fouille.

L'interprétation de la fonction du site reste problématique en l'état des données. S'agit-il d'une simple ferme ou d'un site à vocation plus spécifique ? L'un des objectifs de la fouille sera d'essayer de répondre à cette question. L'enclos sera intégralement décapé ainsi que les abords orientaux comme il est indiqué sur le plan ci-joint. La fouille devra être plus minutieuse sur le côté nord et pour tout ce qui touche à l'anthropologie mais il peut être envisagé une mécanisation plus ou moins importante selon les secteurs. Le détecteur de métaux devra être utilisé.

Analyses à prévoir :

céramique, monnaie, faune, anthropologie, petits mobiliers métalliques (fibules etc), armement, moyens de datation (C14), radiologie, stabilisation des objets métalliques.

Rédaction du rapport :

Le rapport devra être rédigé selon les normes en vigueur (arrêté du 27 septembre 2004) et rendu en 6 exemplaires au SRAIF destinés à : Ministère à Paris, DRAC/SRA, l'aménageur, le propriétaire du terrain au moment de l'opération, le dépôt d'archives, le dépôt de fouille/musée). Le rapport devra être rendu dans un délai maximal de 2 ans après l'achèvement de la fouille.

Profil de poste :

protohistorien(ne)

Documents joints :

Aires à fouiller

Dossier passé en CIRA du :

Septembre 2008

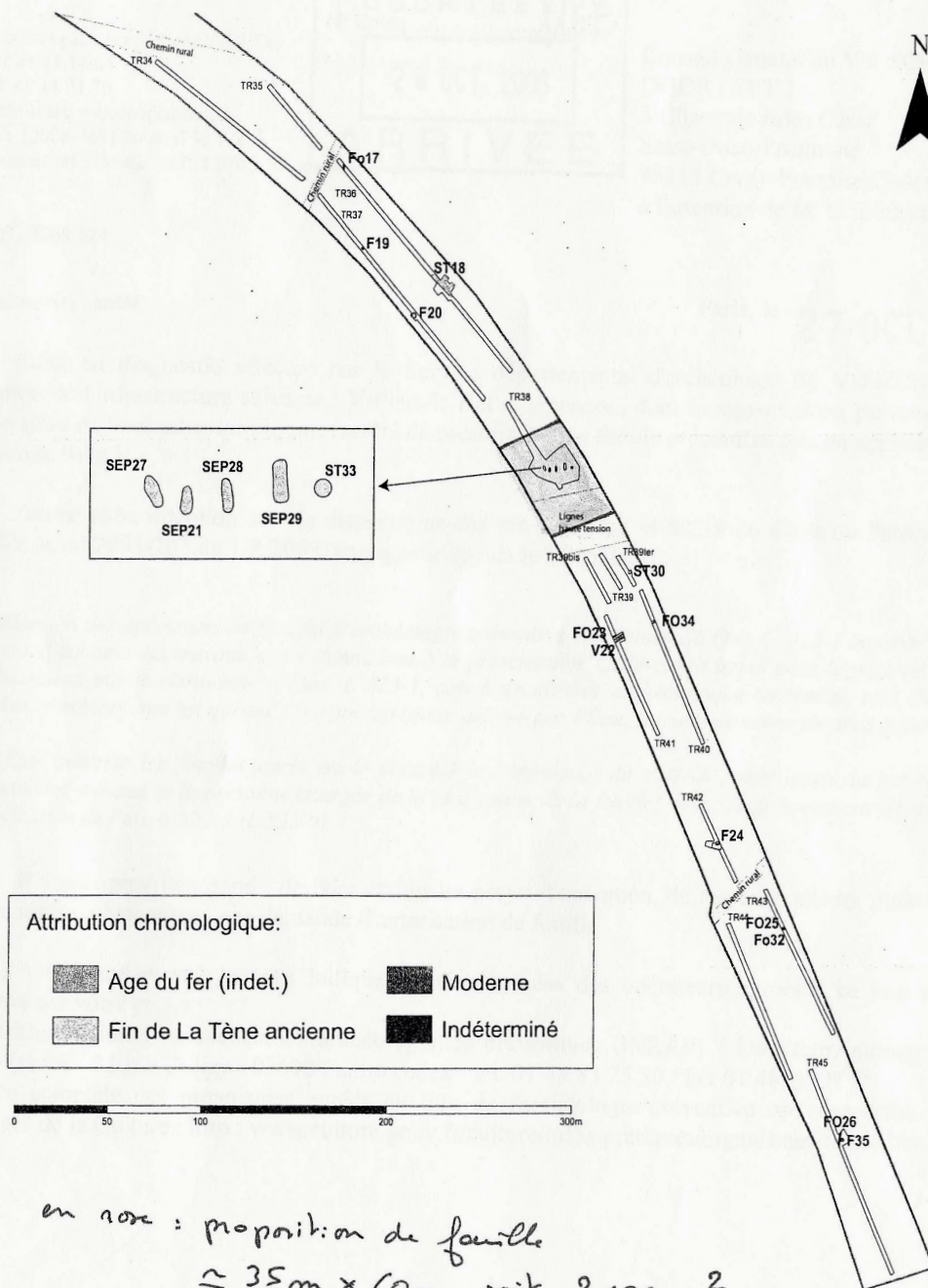
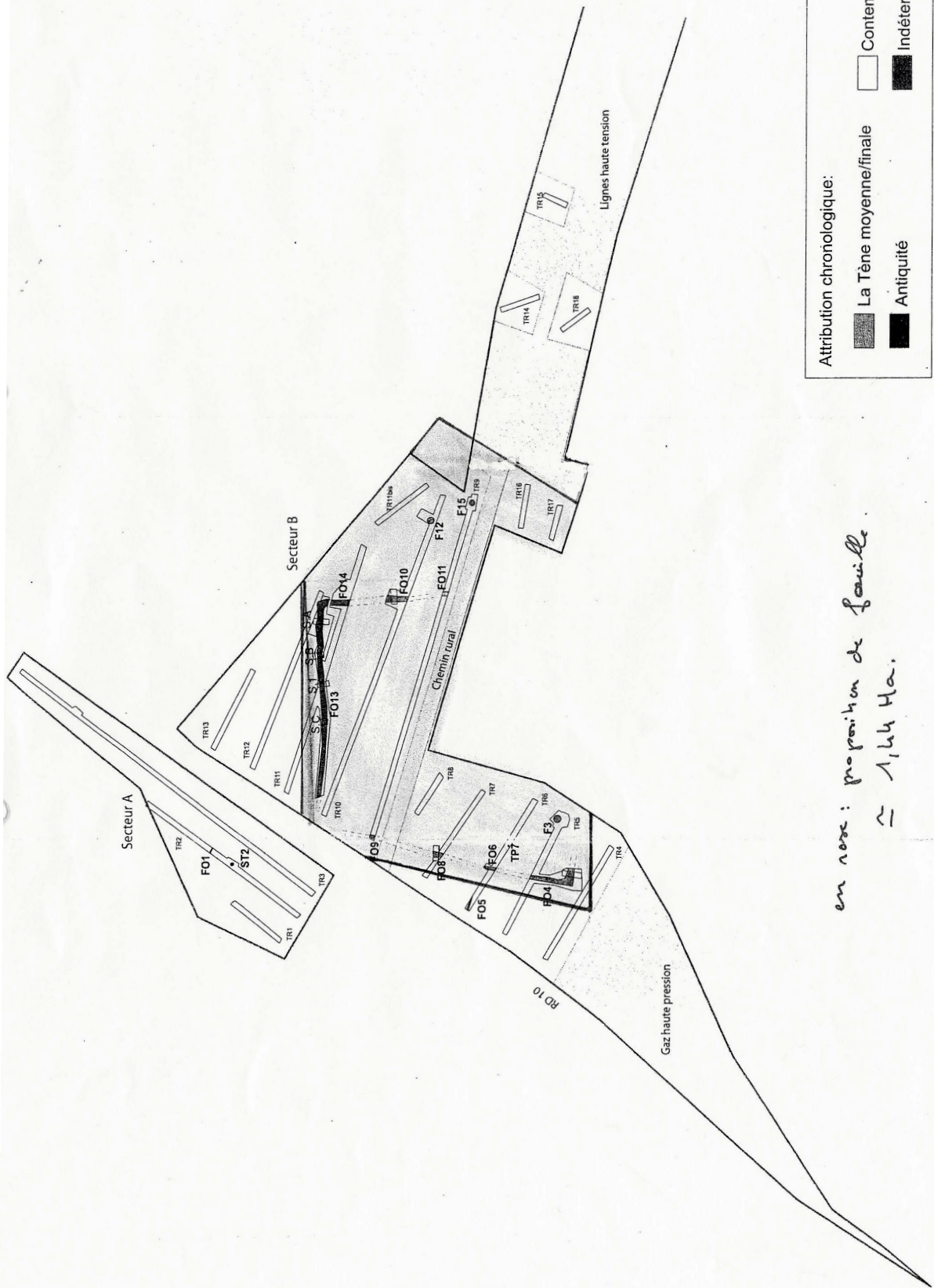


Fig. 9 : Plan masse du site, secteur C (partie sud).

Villiers-le-Bel / Gonesse
« Déviation RD10 / RD370 »



*en note: proportion de fouille
≈ 1,44 Ha.*

Ministère de la culture et de la communication

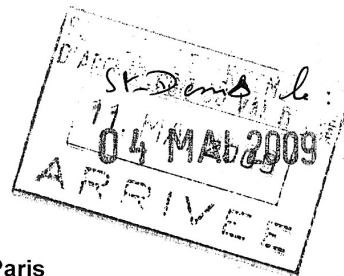
Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO
Tél. : 01 48 13 14 64
Fax : 01 48 13 01 70
Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr
BF/JMG/ [2008-369] 2009 n° 23 25
Votre dossier réf.: Déviation RD 370 à Villiers-le-Bel et Gonesse

Arrêté n° : 2009-223



Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur dans l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le dossier adressé en date du 29/01/2008, référence Déviation RD 370 à Villiers-le-Bel et Gonesse, concernant des terrains situés à 95 Villiers-le-Bel et Gonesse, Déviation RD 370, Section RD 10 / Giratoire de la Fauconnière, par Conseil Général du Val d'Oise reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 01/02/2008 ;

VU le rapport reçu le 25/08/2008 de l'opération de diagnostic archéologique prescrite par l'arrêté n° 2008-102 en date du 20/02/2008 ;

VU l'arrêté n° 2008-524 en date du 27/10/2008 portant prescription de fouille archéologique ;

Après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique Centre Nord en date du 07-07-2008;

VU le courrier de demande d'autorisation de fouille reçu le 27/04/2009.

CONSIDERANT que le projet d'intervention de l'opérateur est conforme au cahier des charges scientifiques annexé à l'arrêté de prescription de fouille susvisé ;

AUTORISE

Article 1 : L'aménageur (Conseil Général du Val d'Oise) est autorisé à procéder à la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

département : Val-D'Oise

commune : Villiers-le-Bel et Gonesse / adresse : Déviation RD 370, Section RD 10 / Giratoire de la Fauconnière

cadastre : liste trop longue : voir plan du tracé

propriétaire : Conseil général du Val d'Oise

Elle sera exécutée par l'opérateur suivant : Conseil général du Val-d'Oise / Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise.

Monsieur Jean-Gabriel PARIAT est désigné(e) comme responsable scientifique de la fouille de:une nécropole et un habitat gaulois.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté et de sa diffusion

Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris

et par délégation

Le Directeur régional des affaires culturelles



Bruno Roucray
Le Conservateur régional de l'archéologie
d'Ile-de-France
BP 703037

Original : Conseil Général du Val d'Oise - DGDR / SET - 5, Chaussée Jules César - Saint-Ouen-l'Aumône - 95315 Cergy-Pontoise Cedex - à l'attention de M. G. Bartoux
Copies : Opérateur / Préfecture de département / Gendarmerie / Mairie de Villiers-le-Bel et Gonesse

DRAC d'Ile-de-France/SRA - 6, rue de Strasbourg - 93 200 Saint-Denis

Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO
Tél. : 01 48 13 14 64
Fax : 01 48 13 01 70
Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr
BF/JMG/ [2008-369] 2008 n° 4722
Votre dossier réf.: Déviation RD 370 à Villiers-le-Bel et
Gonesse



Arrêté n° : 2008-524

**Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
Commandeur de la Légion d'Honneur**

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le dossier adressé en date du 29/01/2008, référence Déviation RD 370 à Villiers-le-Bel et Gonesse, concernant des terrains situés à 95 Villiers-le-Bel et Gonesse, Déviation RD 370, Section RD 10 / Giratoire de la Fauconnière, par Conseil Général du Val d'Oise permettant d'établir les emprises du projet ; reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 01/02/2008 ;

VU le rapport reçu le 25/08/2008 de l'opération de diagnostic archéologique prescrite par l'arrêté n° 2008-102 en date du 20/02/2008 ;

Considérant que deux secteurs archéologiques sont présents sur le secteur correspondant au diagnostic archéologique mentionné ci-dessus ; que la zone habitat correspond à habitat gaulois, que la zone nécropole correspond à nécropole gauloise ;

ARRETE

Article 1er : Une fouille archéologique sera réalisée sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Ile-de-France
département : Val-D'Oise
commune : Villiers-le-Bel et Gonesse
adresse : Déviation RD 370, Section RD 10 / Giratoire de la Fauconnière
cadastre : liste trop longue : voir plan du tracé
propriétaire : à déterminer

Article 2 : La fouille sera réalisée, conformément au cahier des charges annexé, par l'opérateur que choisira l'aménageur des terrains concernés. Celui-ci soumettra au service régional de l'archéologie, dans les conditions et les délais fixés par le décret n° 2004-490 susvisé, un projet d'intervention précisant les modalités de mise en oeuvre des prescriptions du présent arrêté, pour obtenir l'autorisation de fouille.

Article 3 : L'opération d'archéologie préventive porte sur une surface totale de 16500 m², selon le plan annexé au présent arrêté.

Article 4 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, transmis par l'opérateur de la fouille, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de l'opération, à la personne physique ou morale, propriétaire du terrain à la date de début de l'intervention archéologique et l'informerá de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage, prévu par l'article L. 531-11 du code du patrimoine susvisé, qu'au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient après l'achèvement de la phase de terrain de la fouille. La propriété du mobilier archéologique est fixée, après les délais légaux d'étude et de revendication, par l'article L. 523-14 du code du patrimoine.

Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Conseil Général du Val d'Oise.

Paris, le **27 OCT. 2008**



Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
et par délégation

Le Directeur régional des affaires culturelles

La Directrice régionale adjointe
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Marie-Christine DEVEVEY

Original : Conseil Général du Val d'Oise - DGDR / SET 1 - 3 Chaussée Jules César - Saint-Ouen-l'Aumône - 95315 Cergy-Pontoise Cedex - à l'attention de M. G. Bartoux

Introduction

Un diagnostic archéologique a été réalisé au printemps 2008 par le Service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO), préalablement à l'aménagement, par le Conseil général du Val d'Oise, d'une déviation routière contournant la commune de Villiers-le-Bel par le nord¹. Cette opération, qui a porté sur près de 10 ha dans un contexte archéologique riche, a révélé deux occupations.

La plus ancienne, située sur le territoire de la commune de Gonesse, se caractérisait par un petit groupe de tombes (Tène moyenne) dans lesquelles des pièces d'armement étaient conservées. La plus récente, localisée sur la commune Villiers-le-Bel, correspondait à un enclos gaulois (Tène moyenne et finale) accompagné de structures d'ensilage (fig. 1).

Face à ces résultats, l'État a prescrit une fouille visant à préciser l'extension de la nécropole, la nature de l'enclos et leur articulation chronologique, et le SDAVO a été chargé de sa réalisation.

En accord avec le Service Régional de l'Archéologie, la fouille fait l'objet de deux rapports distincts, l'un sur l'enclos localisé sur la commune de Villiers-le-Bel², et l'autre sur l'ensemble de tombes issues du site de Gonesse. Outre une simplification administrative du dossier (un site par commune, des inventaires distincts, etc.), ce choix est cohérent avec la nature des deux sites distants de 800 m et non contemporains.

Le présent rapport porte uniquement sur la zone explorée à Gonesse, le rapport sur l'enclos de Villiers-le-Bel ayant été récemment rendu³.

L'équipe de terrain

Sous la conduite de Jean-Gabriel Pariat (responsable d'opération, SDAVO) et de Vanessa Maret (responsable de secteur, CDD Conseil général du Val d'Oise), trois archéologues ont pris part aux travaux de terrain : Guillaume Le Goïc, Israël

1 Pariat, Garmond 2008.

2 Pariat, Maret 2011.

3 Pariat, Maret 2011.

Najera Marcos et Cécile Roy, recrutés en tant que techniciens de fouille par le Conseil général, pour la durée de l'opération.

Selon l'avancement des travaux, et compte tenu de la richesse du site, cette équipe de base a été renforcée par des étudiants en cours de formation en archéologie (Yohann Zotna, Université de Picardie ; Delphine Chauvet, Université de Montpellier II).

Ainsi, l'équipe de terrain s'est stabilisée autour de quatre personnes dans cette zone de fouille.

L'équipe de collaborateurs

Les études réalisées ont bénéficié du concours de plusieurs spécialistes.

Monique Wabont (SDAVO) a contextualisé les occupations d'un point de vue historique et archéologique. Deux études, celle de la céramique et celle du mobilier métallique, ont été réalisées en interne par des spécialistes du service (Aurélien Lefeuvre et Caroline Laporte-Cassagne, SDAVO). En outre, l'étude du mobilier métallique a bénéficié d'un échange avec plusieurs spécialistes, en particulier concernant les épées (Stéphane Marion, UMR 8546 ; Antide Viand, UMR 7041 ; Luc Leconte, UMR 5594, Alain Bulard, SRA Île-de-France). Ces analyses n'auraient pu voir le jour sans l'intervention en conservation-restauration de Florence Dussère (SDAVO), tant sur le terrain qu'en laboratoire. Gaëtan Jouanin et Opale Robin (CRAVO, UMR 7209) ont réalisé l'étude des restes animaux.

Enfin, deux restitutions hypothétiques ont été réalisées par Philippe Payet, illustrateur scientifique et médical.

I – Stratégies et méthodes mises en œuvre

I.1 – Le calendrier

Le décapage mécanique du terrain, sur une surface de 2343 m², a été effectué durant quinze

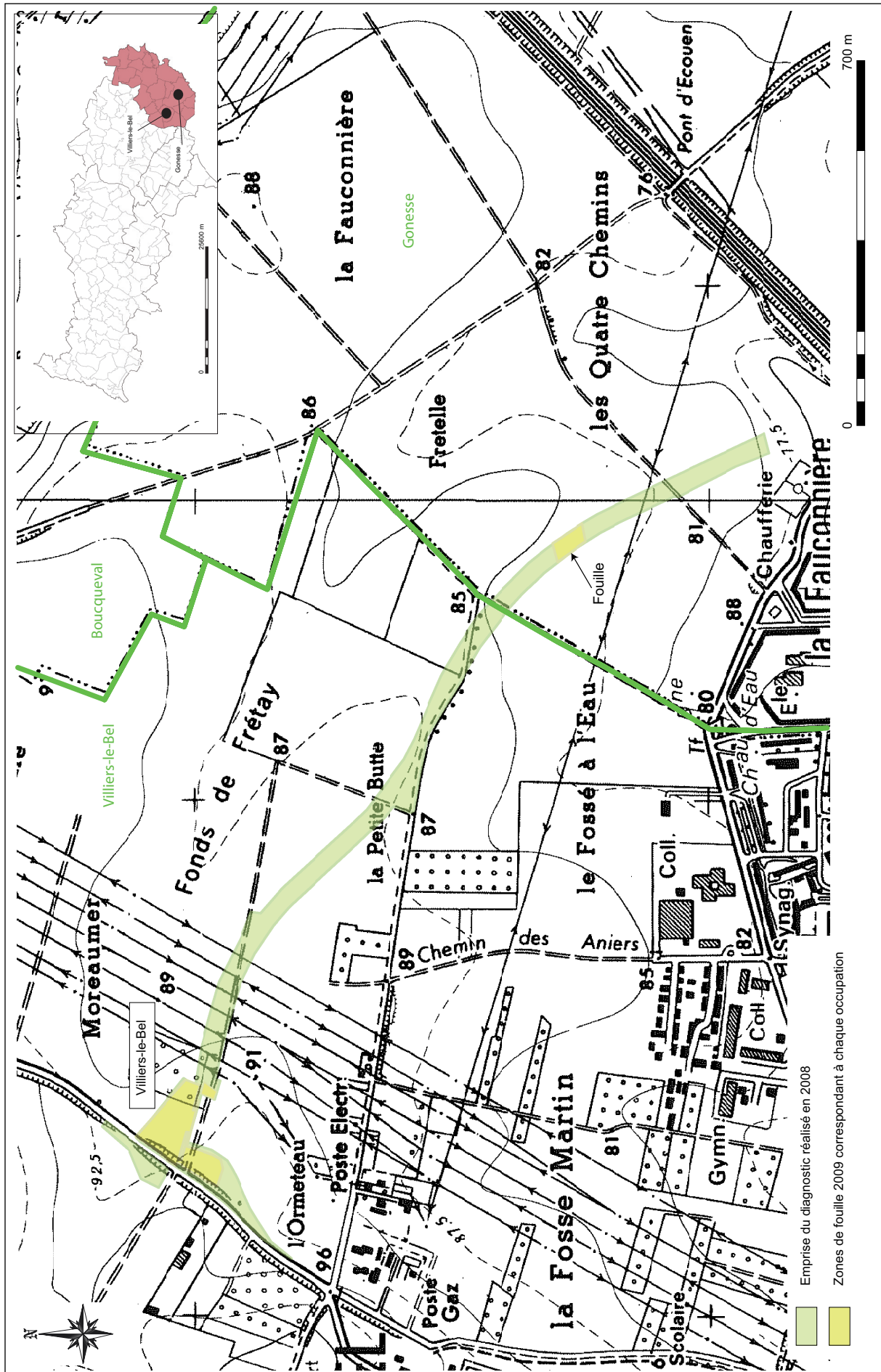


Fig. 1: Localisation des opérations archéologiques.


VLB/ Gonesse 2009		Recto	
N° de sépulture	Fouilleur	Date	
Orientation	Tête vers	Alt	<input type="checkbox"/> crâne <input type="checkbox"/> bassin <input type="checkbox"/> pieds
Etat de conservation	Fosse		<input type="checkbox"/> quadrangulaire <input type="checkbox"/> oblongue <input type="checkbox"/> autre
Chronologie	recoupe	recoupée par	
Position générale du corps			
Architecture funéraire			
Effets de parois	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Localisation	
Os en dehors du volume initial du corps	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Localisation	
Calage	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Localisation	
Aménagement autre			
Mobilier		Position du mobilier dans la tombe et aménagements	
<input type="checkbox"/> céramique <input type="checkbox"/> métal <input type="checkbox"/> faune <input type="checkbox"/> parure			
Observations			
Biologique			
Âge	<input type="checkbox"/> adulte <input type="checkbox"/> immature	Sexe	<input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> indéterminé
Pathologies visibles		d'après	<input type="checkbox"/> coxal <input type="checkbox"/> autre
VLB/ Gonesse 2009		Verso	
Connexions et faces d'apparition			
Crâne		Bouche	<input type="checkbox"/> ouverte <input type="checkbox"/> fermée <input type="checkbox"/> dcx crâne/mand
Mandibule			
Vertèbres			
Atlas		Axis	
Cervicales		Thoraciques	
Lombaires		Coxaux <input type="checkbox"/> ouverts <input type="checkbox"/> volume conservé	
		Côtes <input type="checkbox"/> à plat <input type="checkbox"/> mise à plat partielle <input type="checkbox"/> volume conservé	
Membres supérieur			
D		G	
Mains			
Membres inférieur			
D		G	
Pieds			

Fig. 2 : Fiche de démontage d'une sépulture (Auteur : V. Maret).

jours entre le 18 mai et le 4 juin 2009.

Il a été assuré par une pelle de 20 T équipé d'un godet de curage, l'engin évacuant les déblais de part et d'autre de la zone de fouille.

Les méthodes traditionnellement adoptées en contexte funéraire ont été appliquées.

Après une fouille fine, chaque tombe a fait l'objet d'une couverture photographique à l'aide d'un appareil fixé sur une potence. Ensuite, les vestiges ont été enregistrés sur une fiche de démontage (fig. 2) et des cotes de profondeur ont été prises pour chaque pièce démontée.

Certaines armes issues des tombes ont nécessité une consolidation avant leur prélèvement (F. Dussère, SDAVO, fig. 3). Cette opération a dû être réalisée dans un temps réduit, afin de prévenir les risques de pillage. Ainsi, une épée découverte a été prélevée et conditionnée le jour même de sa découverte.

Les structures hors sépulture ont été sondées par moitié afin d'être relevées en plan et en coupe, puis entièrement explorées.

Au final, l'emprise prescrite a pu être traitée en trois semaines, par une équipe constituée de deux à six personnes selon les jours.

Le système de numérotation des structures visant à éviter les doublons, il n'y a qu'une seule structure 1 sur l'ensemble des opérations de diagnostic (2008) et de fouille (2009). Par ailleurs, toutes les structures de cette zone sont numérotées à partir de 700, afin d'éviter des confusions avec l'inventaire réalisé simultanément sur la fouille de Villiers-le-Bel.

I.2 – Contraintes

Un sondage géologique pratiqué dans la partie sud de l'emprise a révélé l'existence de structures sous une couche de limon brun-orangé, au départ interprétée comme un horizon naturel, non anthropisé. Un redécapage partiel de la zone a donc été effectué et a conduit à la mise au jour de huit nouvelles structures (fig. 4). Peut-être le comblement supérieur de ces fosses partageait-il trop de caractéristiques avec les limons orangés



Fig. 3 : Consolidation du mobilier pour prélèvement (Cliché : F. Dussère).

caractérisant l'encaissant pour être distingué à l'œil nu, comme certains auteurs l'ont évoqué sur d'autres sites franciliens⁴? Ce re-découpage n'a pu être intégralement réalisé sur la zone prescrite, compte tenu de la présence des tombes au nord, et les contraintes de temps n'ont pas permis de découper le tiers restant, une fois les tombes prélevées.

II – Traitement et archivage des données

Les vestiges recueillis dans les structures ont reçu différents traitements. Le mobilier métallique issu des tombes a fait l'objet d'un prélèvement *in situ*, en condition optimale, par la restauratrice (F. Dussère, SDAVO, cf. annexe 1), en vue d'une prise en charge en laboratoire. Les autres vestiges ont été lavés. L'ensemble a été inventorié dans une base de données développées sous le logiciel Access, et certains restes ont été pesés.

Dans un second temps, les vestiges ont été conditionnés dans des sachets, eux-mêmes rangés dans des boîtes en polypropylène.

Le cahier des structures a été informatisé au sein d'une base de données également développée sur Access.

Les photos prises sur le terrain et en laboratoire ont été classées et recensées dans un fichier Excel. Chacune d'entre elles a été renommée selon un système d'inventaire normé. Ainsi, la photo « **ARC09N08524-141** » correspond à un cliché de nature **ARChéologique** réalisé en 2009 au format Numérique correspondant à l'arrêté de prescription n° 2008-524 et comportant le numéro d'inventaire **141**. Outre la description du contenu de la photo, ce fichier contient la mention de l'auteur et du caractère publiable ou non de la prise de vue. Enfin, les photos ont été numérotées en continu, quelle que soit la zone de fouille concernée, et les inventaires ont ensuite été scindés en deux.

Le plan masse de la zone de fouille a fait l'objet d'une mise au propre à partir du logiciel Adobe Illustrator. Les minutes de terrain (levées en plan ou en coupe des structures, passes de démontage) ont été scannées, puis vectorisées sous ce même logiciel pour faciliter leur traitement.

Enfin, des éléments de mobilier remarquable, tels les épées, ont été dessinés au crayon avant d'être encrés puis retraités sous le logiciel Adobe

4 Durand, Durand 2009, p. 11.

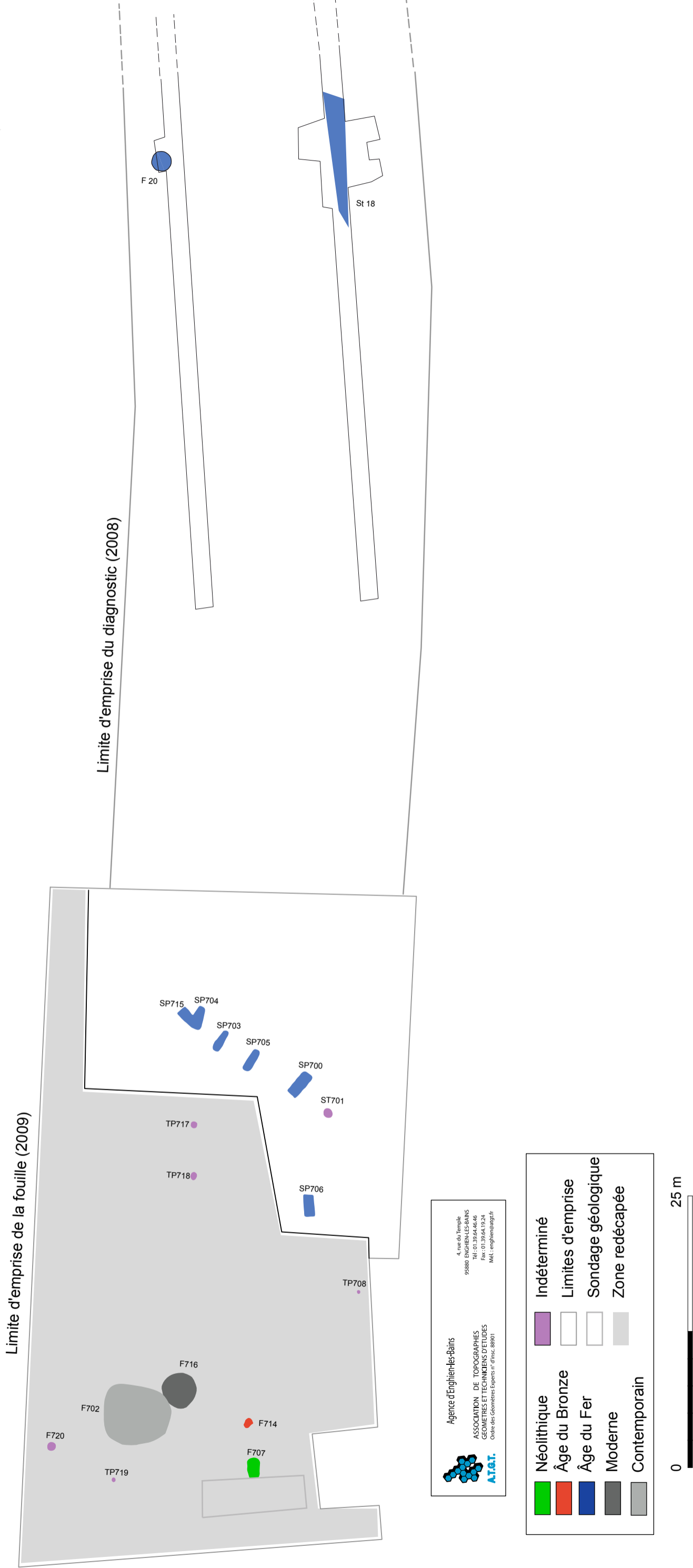


Fig. 4 : Plan masse de la zone fouillée.

Photoshop, et finalement mis en forme sur le logiciel Adobe Illustrator (fig. 5). Ce travail a fait appel aux compétences d'un technicien spécialisé pendant un mois (A. Battistini, SDAVO, cf. annexe 2).

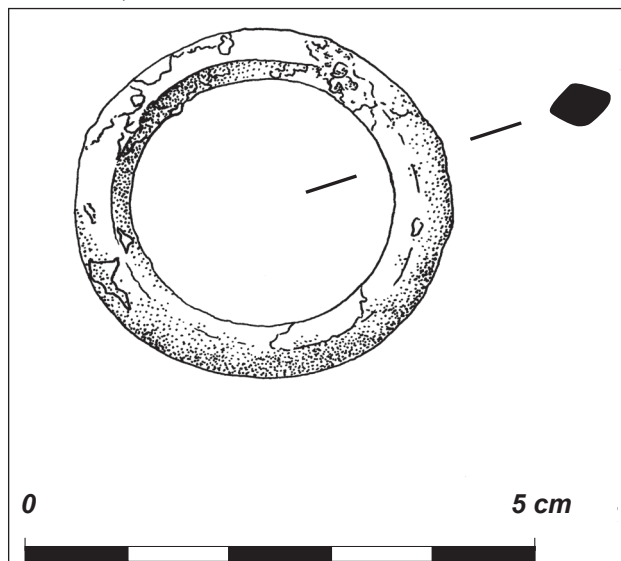


Fig. 5: Exemple de dessin réalisé à partir d'un anneau de suspension issu de la tombe 715 (A. Battistini).

III – Contexte géographique et géologique

III.1 – Contexte géographique

La commune de Gonesse est localisée en région Île-de-France, à l'extrémité sud-est du département du Val d'Oise. À 18 km au nord de Paris, elle se trouve au cœur de la plaine de France, territoire qui s'étend au pied des buttes de Montmélian (Oise) et dont la partie occidentale est drainée par le Croult et ses affluents (rus du Rosne, de la Vallée et du Rhin).

Le territoire de la commune de Gonesse est limitrophe de celui de Villiers-le-Bel, Bouqueval et Goussainville au nord, du Thillay et Roissy à l'est, de Bonneuil au sud, et enfin, de Garges-lès-Gonesse et Arnouville à l'ouest.

III.2 – Contexte géologique

Dans ce secteur de la plaine de France, la première assise géologique connue correspond au calcaire de Saint-Ouen daté de l'ère tertiaire⁵. La

5 Guadagnin, Renaux 1975.

montée du niveau de la mer a ensuite engendré le dépôt d'une couche de marne (mélange d'argile et de calcaire) contenant des restes animaux marins fossilisés. Puis des bancs de gypse séparés ont recouvert ces couches marneuses (fig. 6). Des formations stampiennes caractérisées par des dépôts d'argile verte ont alors succédé à l'horizon précédent. Par la suite, des sables de Fontainebleau, reliquats de la dernière invasion marine, se sont déposés. Enfin, le relief actuel s'est progressivement mis en place, le réseau hydrographique découpant les formations les moins résistantes (sable, gypse, marne) et déboulant de larges vallées. Ainsi, seules quelques buttes témoins reposant sur le calcaire de Saint-Ouen ont résisté à l'épreuve du temps, à l'image de la butte d'Écouen.

La formation la plus récente est constituée de limons de plateau transportés et accumulés par le vent lors des glaciations de l'ère quaternaire.

Un sondage profond a été pratiqué dans la partie sud de l'emprise (fig. 4 et 7). La coupe relevée à cet endroit a été prise à la cote d'altitude 82 m NGF. Une grande fenêtre de 3 m de large par 8 m de long a été ouverte. Seule la coupe nord-ouest a été relevée jusqu'à 2 m de profondeur, après aménagement de paliers de sécurité.

Une épaisse couche de limon grossier brun-orangé caractérise l'horizon supérieur sur près de 1 m d'épaisseur. Sous celle-ci, une couche plus fine (30 cm) se caractérise par un limon fin assez sableux, jaune clair. Enfin, entre 1,30 m et 2 m de profondeur, on observe une couche constituée de marnes et calcaires cryoturbés (fig. 7).

IV – Contexte historique et archéologique

(par M. Wabont et J.-G. Pariat)

IV.1 – Contexte historique

La commune de Gonesse, autrefois connue sous le nom de *Gaunissa*, est pour la première fois mentionnée en 832, date de l'attribution des revenus de certaines *villas* à la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Denis. Peu de temps après,

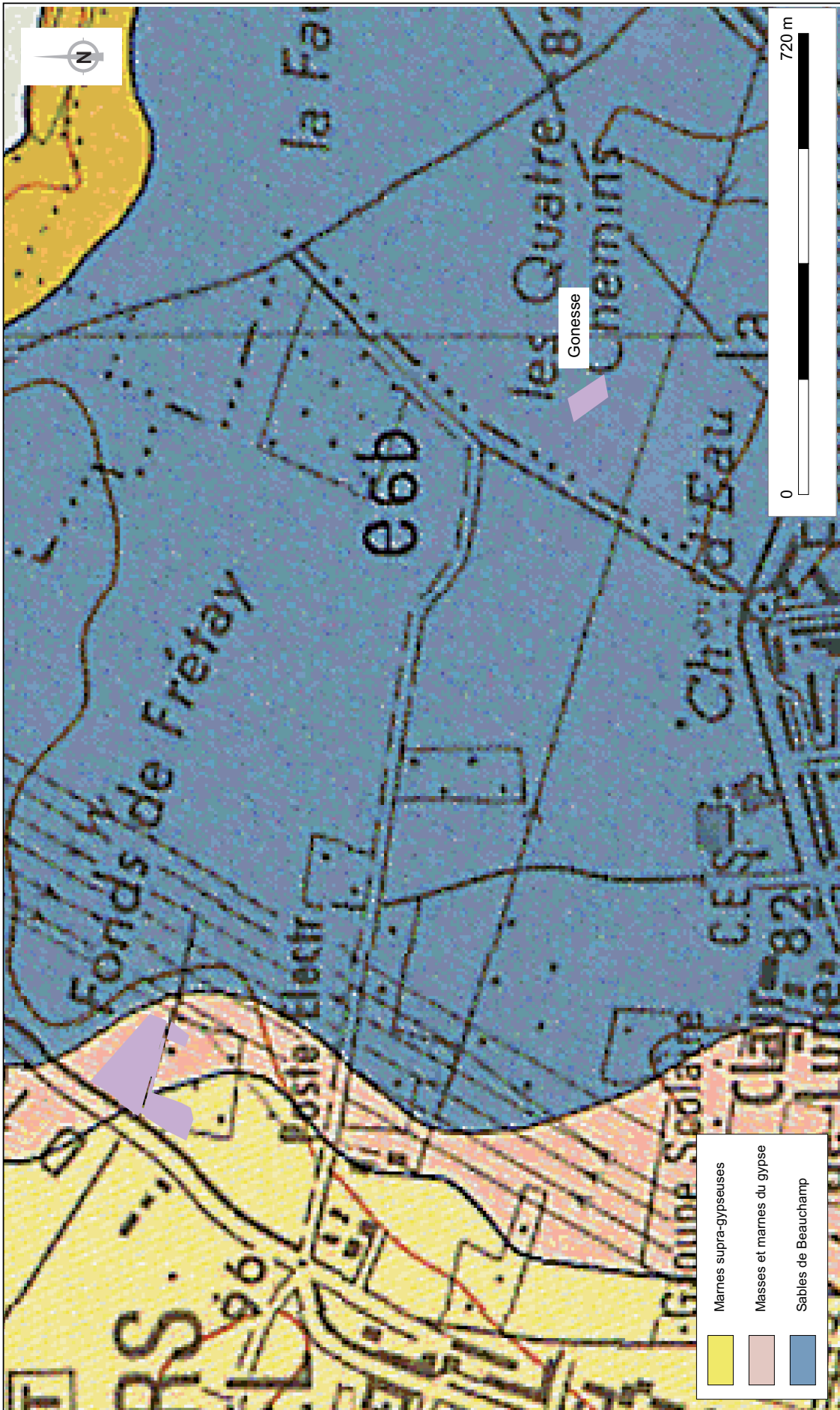


Fig. 6 : Extrait de la carte géologique.

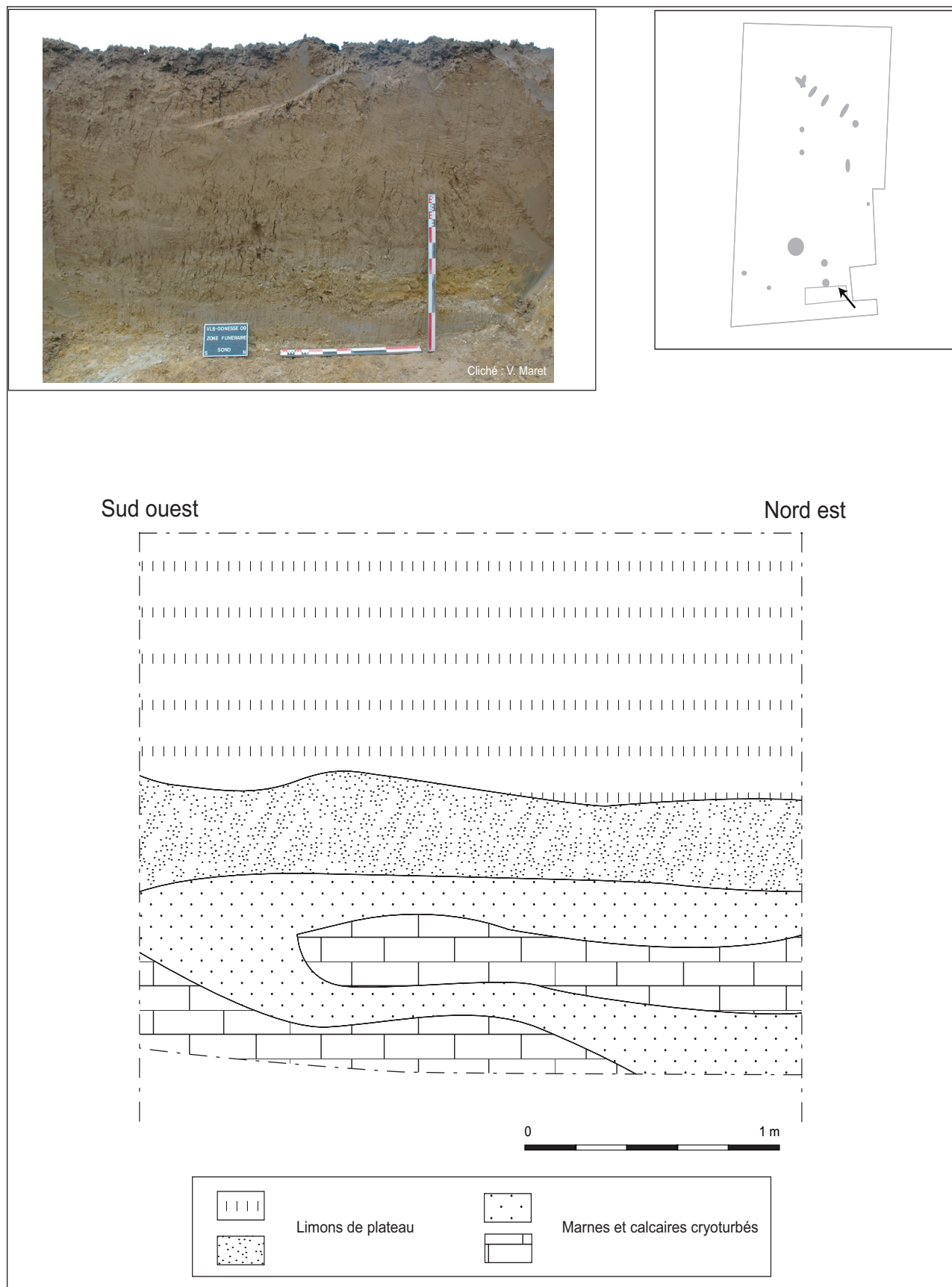


Fig. 7 : Coupe du sondage géologique pratiqué dans la partie sud de l'emprise.

un *castrum* est créé à la demande de Charles le Chauve par Robert Le Fort⁶. D’après certaines sources, il semble qu’en sa qualité de siège d’une châtellenie royale, la commune ait vu naître Philippe Auguste en 1165 en son castel de la rive nord du Croult⁷. Au XIII^e siècle, la ville se développe. Elle se dote de deux établissements hospitaliers et les activités de draperie qui y sont pratiquées sont en plein essor. Au XIV^e siècle, le bourg est fortifié par une enceinte⁸. Bien plus tard, vers 1700, l’Hôtel Dieu est détruit. À la veille de la révolution (1786), près de 90 % des terres sont en culture, prés et bois couvrant seulement 2 % du territoire⁹. Aujourd’hui, environ un quart de la superficie de la commune est loti.

IV.2 – Contexte archéologique

Le contexte archéologique environnant les zones de fouille est particulièrement riche, tant les opérations d’archéologie préventive ont été nombreuses dans ce secteur au cours de ces dernières années (fig. 8). Elles révèlent un territoire densément occupé dès les temps les plus anciens.

IV.2.1 – Le Néolithique

Quinze sites ont livré des outils en silex attribuables au Néolithique (fig. 9), tandis que les lieux-dits «La Pierre des Druides» (en limite de Bouqueval et Gonesse), «La Pierre aux Poissons» et «La Grosse Borne» (en limite de Gonesse et Villiers-le-Bel) suggèrent des menhirs disparus.

Au sud de Bouqueval, un site fouillé en 1977–1978 était implanté sur le rebord sud d’un plateau dominant une vallée encaissée où coule aujourd’hui un mince ruisseau, affluent du Croult. Près du bord de la vallée, un gisement d’époque néolithique s’étendait sur environ 60 m². Le matériel recueilli pourrait appartenir à plusieurs occupations du Néolithique/Chalcolithique, voire

à l’âge du Bronze¹⁰. Le mobilier se composait d’objets lithiques, outillage et éclats de débitage (6 grattoirs massifs, 5 grattoirs sur lames, 15 lames tronquées dont 10 ont été utilisées en outils divers : 2 perçoirs, 2 coches, 2 raclettes et 15 outils divers ; 9 nucléus, 2 percuteurs). Aucune opération récente n’a révélé la présence de structures de cette époque.

IV.2.2 – Les âges des métaux

La Protohistoire figure parmi les époques les mieux représentées dans cette partie du département, les découvertes anciennes et récentes étant relativement abondantes.

Au «Fossé à Deux Guëlles» (Bouqueval), une nécropole dont la datation est aujourd’hui estimée entre 350 et 250 av. J.-C., a été fouillée en partie. Associées à un enclos funéraire (28 m x 17 m) orienté est-ouest, quatorze sépultures étaient orientées nord-sud¹¹.

Parmi elles, deux tombes à char ont livré un riche mobilier. L’une renfermait l’inhumation d’un enfant placé sur la caisse d’un char dans une fosse rectangulaire (4,90 m x 2,70 m ; prof. max. : 0,70 m). Les roues du char avaient été démontées et posées à plat. Dans la seconde tombe, une jeune femme avait été déposée sur un char installé dans une fosse ovale (3,50 m x 2,30 m ; prof. : 0,42 m).

Un coffre de pierres sèches quadrangulaire (1 m de côté ; 0,40 m de hauteur conservée) avait reçu soit une inhumation d’enfant, soit une incinération. Au centre de la paroi orientale, une niche quadrangulaire (0,60 m x 0,50 m), partiellement bâtie en pierres, renfermait un dépôt constitué de deux vases superposés dont une très belle jatte imitant un bassin en bronze.

Deux autres fosses avaient reçu deux jeunes guerriers accompagnés de fers de lance, d’épées et de fourreaux, d’étuis de couteaux et d’un torque.

À 300 m au sud de cette nécropole, sur l’autre versant du ruisseau, au lieu-dit «La Remise des

6 Bedos 1980.

7 Blazy 1980.

8 Kubiak *et al.* 2008.

9 Wabont *et al.* 2006, p. 285.

10 Guadagnin 1981.

11 Cecchini *et al.* 1977 ; Guadagnin 1984, 1985, 1988 et 1991.

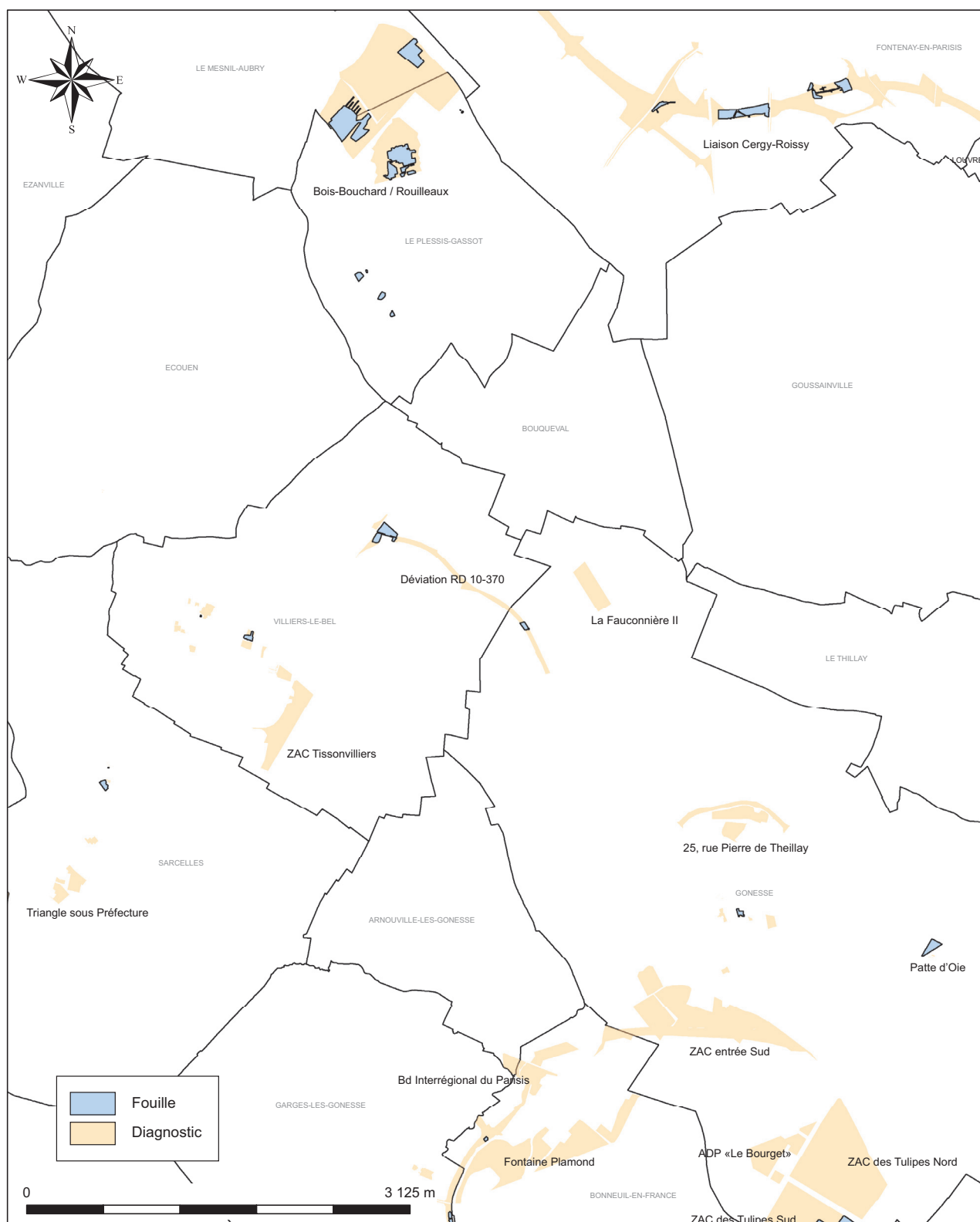


Fig. 8 : Carte non exhaustive des opérations archéologiques réalisées autour des zones de fouille.

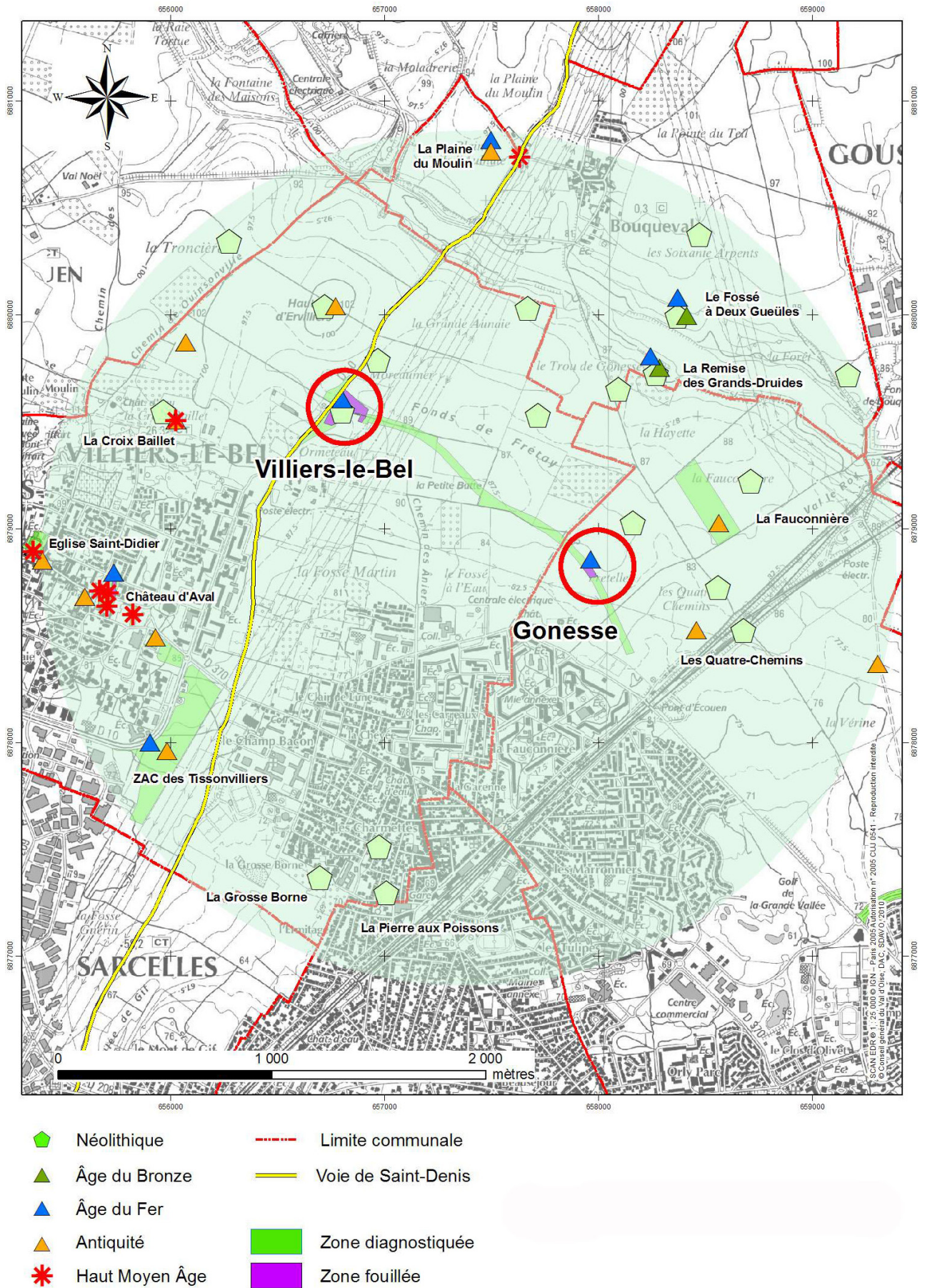


Fig. 9 : Sites archéologiques connus dans un rayon de 2 km autour des zones de fouille (M. Wabont).

Grands Druides» (Bouqueval), un mobilier céramique et osseux hétérogène a été découvert en 1977 sur une surface d'environ 250 m x 60 m. La majorité du mobilier céramique a été daté de La Tène B¹². Quelques tessons appartiennent au Bronze final, au Hallstatt ancien et à La Tène A. La faune était représentée par des porcs, des chèvres, des moutons et des gros volatiles. Des fragments de torchis, souvent calcinés, ont également été retrouvés.

D'importants sites de l'âge du Fer ont été récemment mis au jour par des opérations de l'INRAP ou du SDAVO sur les communes de Bouqueval et du Plessis-Gassot¹³. Ceux-ci correspondent à des nécropoles ou à des établissements ruraux de la Tène moyenne et finale, pour la plupart intégralement fouillés.

En 2004, dans l'ancien village de Villiers-le-Bel (site du «69-69 bis, rue Gambetta – 20-22, rue du Général-Archinard»), de nombreux tessons de céramique ont été découverts dans trois silos. Une écuelle carénée à col vertical est d'un type fréquent à la période de La Tène C2 ou D. Ces vestiges appartiennent à un habitat proche non encore reconnu¹⁴.

IV.2.3 – L'Antiquité

À Bouqueval «La Plaine-du-Moulin», la céramique trouvée en prospection dans les années 1970 – datée entre 100 et 20 av. J.-C. – appartiendrait à un établissement agricole indigène¹⁵. Une exploitation gallo-romaine avec au moins six bâtiments formant un rectangle lui aurait succédé. Du mobilier céramique indiquerait une occupation entre le I^{er} et la fin du IV^e siècle ap. J.-C. au plus tôt.

À Gonesse «La Fauconnière», un mobilier varié a été découvert : à côté des fragments de *tegulae*, de céramique sigillée et commune, de cols d'amphores, de statuettes en terre cuite, on peut

citer une épingle en os, un manche de cuillère à fard et un moule à médaille¹⁶. La surveillance régulière du site a permis la découverte, durant l'hiver 1977–1978, d'une centaine de monnaies de bronze du IV^e siècle ap. J.-C. Non loin de là, aux «Quatre-Chemins», quatre bâtiments ont été datés par la céramique des IV^e et V^e siècle ap. J.-C.

À Villiers-le-Bel «La Croix-Baillet», au cours des années 1970, sur la pente nord-est de la «Butte d'Écouen», des photographies aériennes ont révélé un vaste ensemble de bâtiments ordonnés suivant un plan rectangulaire¹⁷. Le matériel recueilli, céramique commune, sigillée et granuleuse, ainsi que les monnaies, indiquent une occupation allant de La Tène finale jusqu'aux IV^e et V^e siècle ap. J.-C. Deux sites antiques ont aussi été reconnus à moins de 1 km au nord.

Récemment, un diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit ZAC des Tissonvilliers a conduit à la mise au jour d'une portion d'enclos daté du Haut-Empire (I^{er}–III^e siècle ap. J.-C.). D'après les premières études, ces vestiges pourraient appartenir à un habitat très mal conservé¹⁸.

IV.2.4 – Le Moyen-Âge

En 2001, à Villiers-le-Bel «rue des 9 Arpents – rue Gambetta», une fosse quadrangulaire contenant du mobilier des IX^e–X^e siècle n'a pu être interprétée¹⁹.

En 2004 et 2005, de part et d'autre de la «rue Gambetta (69-69 bis et 72), ancienne Grande Rue d'Aval», de nombreux trous de poteaux, des fonds de cabane, des fosses et des fours ont révélé une occupation carolingienne très dense s'organisant autour de cette voirie²⁰. L'élément le plus ancien découvert est une fibule du VII^e siècle mais la céramique concerne la période s'étendant du IX^e au XII^e siècle. Les habitats du Moyen Âge et de la période moderne ont succédé à cette occupation.

12 Fleury 1979.

13 Guadagnin 1978, pp. 12–65 ; Ginoux à paraître ; Lefeuvre 2008 et 2009 ; Laporte-Cassagne dir. à paraître.

14 Gentili 2006.

15 Guadagnin 1981.

16 Hubert, Carpentier 1977.

17 Guadagnin 1981.

18 Durand 2009.

19 Lecalve, Eusebe 2001.

20 Gentili 2006.

Durant l'été 2009, une fouille s'est déroulée au pied de l'église Saint-Didier de Villiers-le-Bel sous la direction de F. Gentili. Elle a révélé la présence de vestiges d'époque carolingienne ainsi que de nombreuses sépultures. Les différents vestiges issus de cette opération sont actuellement en cours d'étude.

V – Problématique

Le diagnostic réalisé en 2008 a révélé, outre la présence d'un silo daté de l'âge du Fer, quatre à cinq tombes rattachées à la fin du IV^e siècle voire au début du III^e siècle av. J.-C. Face au potentiel archéologique de cette découverte, l'État a prescrit une fouille.

Ainsi, les données collectées pourraient être exploitées de façon à mieux appréhender les modalités de constitution des ensembles funéraires de cette période (délimitation des espaces, signalisation en surface etc.). D'autre part, l'implantation de ces ensembles dans le paysage soulève plusieurs questions. Étaient-ils isolés ? Peut-on envisager la présence de zones habitées dans les environs immédiats de ces lieux funéraires ?

Dans ces perspectives, un décapage étendu de la zone a visé à circonscrire l'ensemble funéraire. Puis les sépultures ont été l'objet d'une caractérisation. Enfin, les efforts se sont portés sur les structures non funéraires aux environs immédiats des tombes, afin de les caractériser chronologiquement et typologiquement.

VI – Les occupations archéologiques

Différents témoins d'occupation trahissent une fréquentation régulière de ce secteur, bien que discontinue, depuis le Néolithique jusqu'à l'époque contemporaine.

VI.1 – Le Néolithique

Outre trois vestiges peu typiques découverts en position secondaire dans des structures de l'Âge du Fer (cf. annexe 1), une fosse date du Néolithi-

que final (F 707).

Cette structure a été découverte par hasard lors d'un redécapage dans la partie sud-est de l'emprise (fig. 6). Grossièrement ovale, elle mesure 1,85 m de long et 1,25 m de large pour une profondeur de 0,45 m (fig. 10). Creusée dans le limon, elle présente un profil en cuvette. Son remplissage supérieur de 20 cm d'épaisseur se caractérise par un limon brun-gris homogène à inclusions charbonneuses. Le remplissage inférieur, de 20 cm d'épaisseur, est limoneux gris jaune homogène avec inclusions de charbon. À défaut de vestiges en place dans la structure, un prélèvement de charbon a été effectué afin de réaliser une datation radiocarbone : GrA-44697, 4140 ± 30 BP soit 2875–2621 av. J.-C.²¹

La fosse peut être rattachée au Néolithique final. La fonction de ce creusement demeure énigmatique. Plusieurs fosses ou trous de poteau ont été retrouvés près de la fosse 707 vers le nord. Elles ne renferment aucun vestige et n'ont pu être datées avec précision. Il existait donc peut-être d'autres structures néolithiques.

Les sites de comparaison sont rares et les données disponibles pour le Néolithique final dans le Val d'Oise indigentes. Sur la commune de Louvres au lieu-dit «le Bois aux Moines», des prospections réalisées par R. Guadagnin ont révélé un matériel très abondant, dont des scies à encoche caractéristiques du Néolithique final²². Ces vestiges ont été retrouvés en position secondaire, associés à du mobilier gallo-romain. La dizaine d'autres sites renvoie également à des prospections à l'ouest du département. Ainsi, à ce jour, aucun site du Néolithique final n'est connu, excepté la quinzaine d'allées sépulcrales recensées en Val d'Oise²³.

VI.2 – L'âge du Bronze

VI.2.1 – La fosse F 714

Seule la structure F714 localisée dans la partie

21 Datation calibrée à 2 sigmas à l'aide du logiciel Oxcal 4.1.

22 Guadagnin 1977, p. 89.

23 Rodriguez 2009.

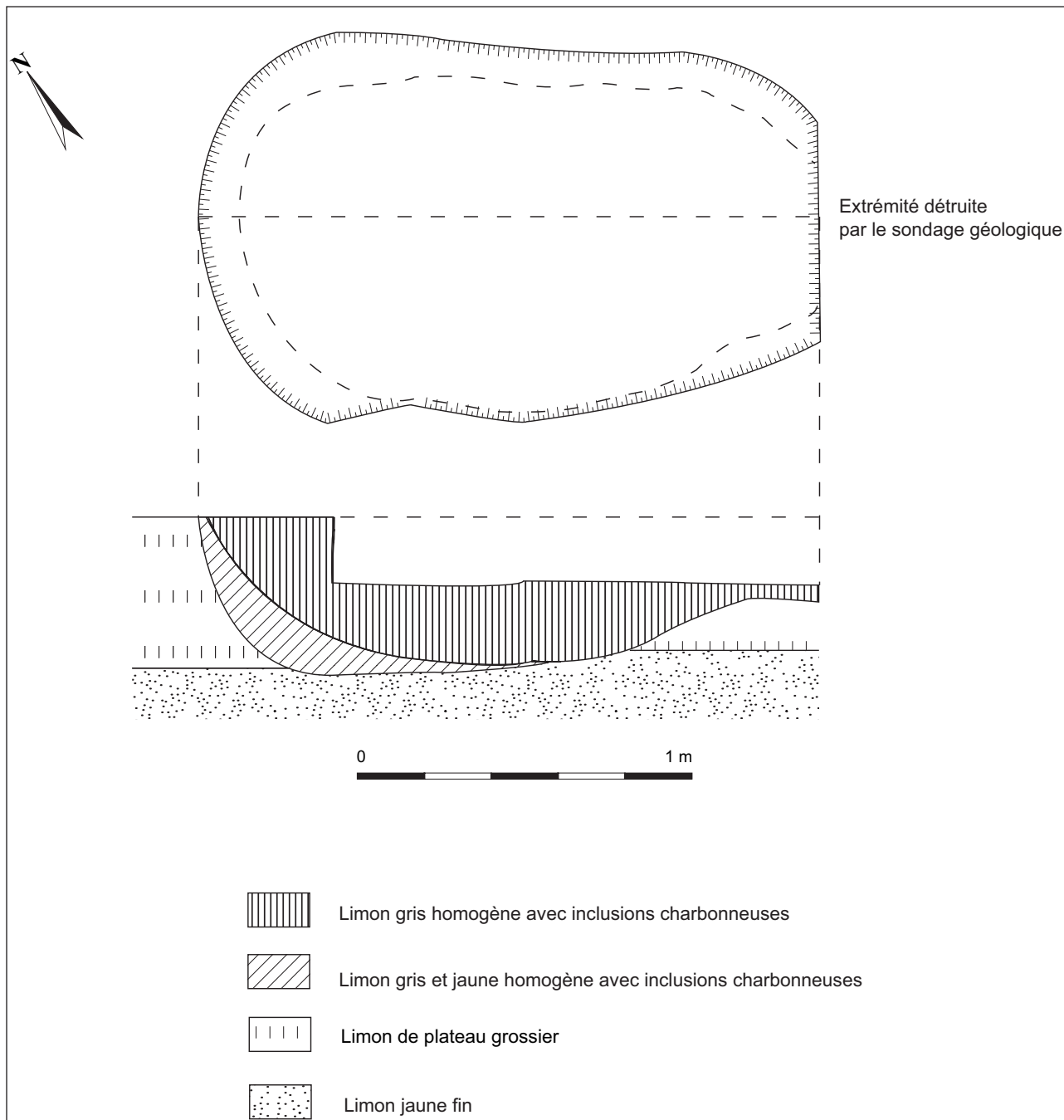


Fig. 10 : Plan et coupe de la fosse F707 (DAO : I. Najera-Marcos).

sud-ouest de l'emprise de fouille, dans la zone redécapée, a pu être attribuée à l'âge du Bronze (fig. 4).

Cette fosse ovale de 1 m de long par 0,62 m de large est conservée sur une épaisseur de 0,16 m (fig. 11). Creusée dans le limon brun-orangé, elle présente un contour ovale (fig. 12). Son profil est en cuvette et son fond est plat. Quand au comblement, il est limoneux brun-gris homogène et comporte quelques inclusions de charbon. Aucun vestige mobilier n'a été découvert dans

cette structure.

Un prélèvement de charbon fut donc effectué afin d'obtenir une datation. Le résultat obtenu place la structure dans une phase récente de l'âge du Bronze (Bronze final IIIb) : GrA-44699, 2705 ± 30 BP soit 909-807 av. J.-C.²⁴ Cette fosse est hélas très isolée. À proximité, d'autres structures, non datées, pourraient être contemporaines de la structure F 714. Autrement dit, cette fosse

²⁴ Datation calibrée à 2 sigmas à l'aide du logiciel Oxcal 4.1.

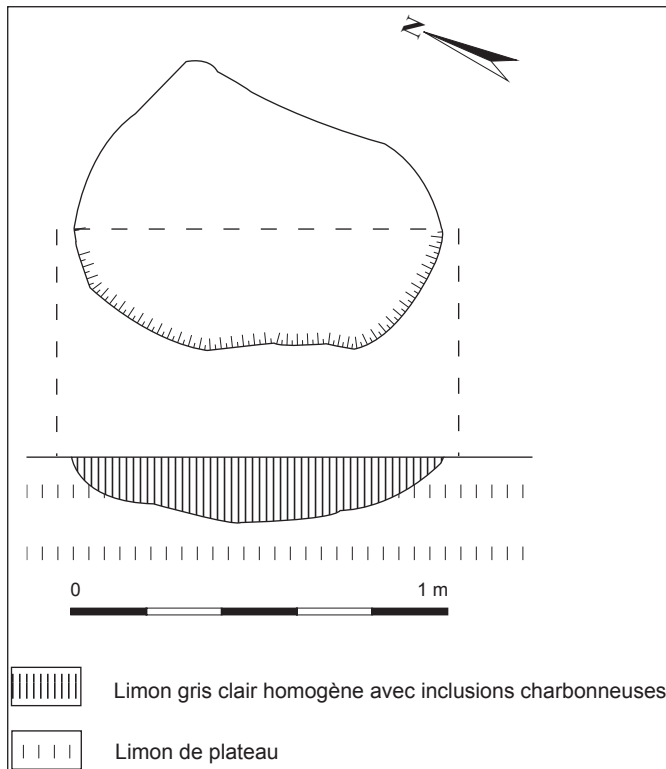


Fig. 11 : Plan et coupe de la fosse F714
(DAO : I. Najera-Marcos).



Fig. 12 : Vue oblique de la fosse F714
(Cliché : V. Maret).

pourrait constituer un indice de l’occupation de la zone à l’âge du Bronze final.

VI.2.2 – Comparaisons

L’indice d’une occupation à l’âge du Bronze sur l’opération de la déviation RD 10/RD 370, mis en évidence par le radiocarbone, documente une

période de la Protohistoire encore méconnue en Val d’Oise, malgré quelques découvertes récentes dans cette partie du département.

À Gonesse, un diagnostic réalisé en 2005 sous le Boulevard Intercommunal du Parisien (BIP), a révélé deux fosses emboîtées recelant entre autres des vestiges céramiques rattachés à l’âge du Bronze final IIIb²⁵.

À Gonesse «ZAC des Tulipes Nord», une partie d’une nécropole a été mise au jour lors d’un diagnostic réalisé en 2006²⁶. Cet ensemble funéraire formé d’un minimum de 52 tombes a été provisoirement rattaché à l’âge du Bronze final. Il fut fouillé au cours de l’année 2009.

Enfin, à Villiers-le-Bel «5, rue Joseph Guerbigny», un réseau de fossés a pu être attribué à l’âge du Bronze final dans le cadre d’un diagnostic²⁷.

Toutes ces données relatives à des vestiges funéraires ou domestiques témoignent d’une fréquentation du secteur durant l’âge du Bronze final.

VI.3 – L’âge du Fer

VI.3.1 – La Tène B2

Le diagnostic réalisé au printemps 2008 conduisit à la mise au jour d’une tombe à arme d’époque gauloise²⁸. D’autres fosses correspondant potentiellement à des tombes furent explorées en 2009. À ce jour, six tombes rattachées à la fin du IV^e siècle ou au début du III^e siècle avant J.-C. ont été fouillées.

Dans ce chapitre, chaque tombe est décrite une à une afin de constituer une base de départ. Puis, une synthèse agrémentée de comparaisons met en lumière les principaux résultats obtenus. L’ordre de présentation des sépultures suit la logique de numérotation sur le terrain.

VI.3.1.a – La sépulture 700

La tombe 700 est localisée dans l’emprise de fouille, vers l’est (fig. 13). Elle est apparue

25 Prié, Couderc 2006, p. 8.

26 Granchon, Pucheu-Lashores 2007.

27 Abadie 2007.

28 Pariat, Garmond 2008.

sous la terre végétale, à 40 cm de profondeur. La fosse d'implantation, orientée nord-sud, est conservée sur 16 cm d'épaisseur. Creusée dans le limon grossier brun-orangé, elle est de forme subrectangulaire à angles arrondis, et mesure 2,50 m de long par 1,10 m de large. Les parois sont obliques et le fond est plat (fig. 14).

Le comblement est limoneux brun avec quelques nodules de charbon. Tous les vestiges découverts reposent sur le fond. D'après la position de quelques ossements du crâne, le défunt est inhumé avec la tête au sud. En revanche sa position est illisible de prime abord, car les ossements sont très peu nombreux.



Fig. 15: Vue zénithale de la tombe 700 en cours de fouille (Cliché : V. Maret).

Plusieurs éléments de mobilier ont été découverts dans la fosse. Une épée placée dans son fourreau a été dégagée à 20 cm de la paroi est de la fosse. Elle est orientée nord-sud, avec la boulerolle au nord (fig. 15). Dans la partie centrale de la fosse, trois fragments d'orle et deux amas organiques constituent les indices ultimes de la

présence d'un bouclier. Ailleurs, une fibule a été découverte à 50 cm de la paroi sud de la fosse, près des ossements. Un autre fragment de fibule se trouvait légèrement plus au sud-est. Enfin, un clou ainsi qu'un rivet de bouclier ont été identifiés au nord-est, à 10 cm de la paroi de la fosse.

Conservation et perturbations

La sépulture 700 est très érodée. Le squelette est représenté par une dizaine de fragments osseux, exclusivement des dents de la mandibule.

Si l'on peut invoquer une altération chimique (dissolution par percolations des eaux de pluie, par exemple), une action mécanique due aux labours répétés est certainement largement responsable, compte-tenu de la position superficielle la sépulture.

Connexions et dislocations

La mauvaise conservation des restes osseux a entraîné la disparition de la mandibule mais des dents ont cependant été recueillies en place. Elles apparaissent en face vestibulaire ou mésiale, témoignant d'une position originelle de la mandibule sur le côté gauche, à équidistance des parois de la fosse (50 cm, fig. 16).

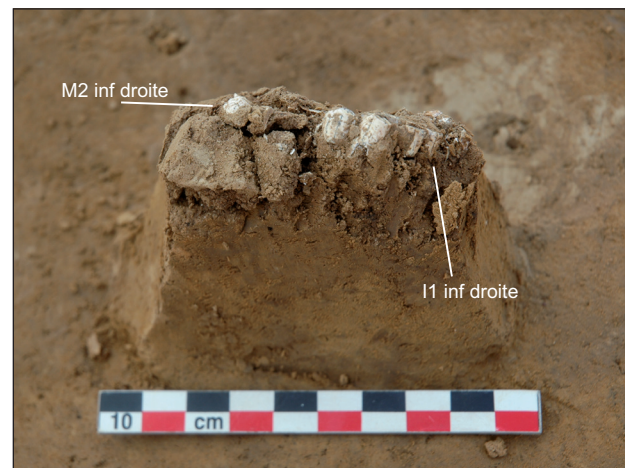


Fig. 16: Vue de détail des dents de la mandibule de la tombe 700 (Cliché : C. Roy).

Milieu de décomposition et type d'architecture

Malgré l'absence quasi-totale des ossements du squelette, il est possible de conclure à un dépôt primaire. Cette hypothèse se fonde sur la présence de dents, ossements de petite taille traditionnellement

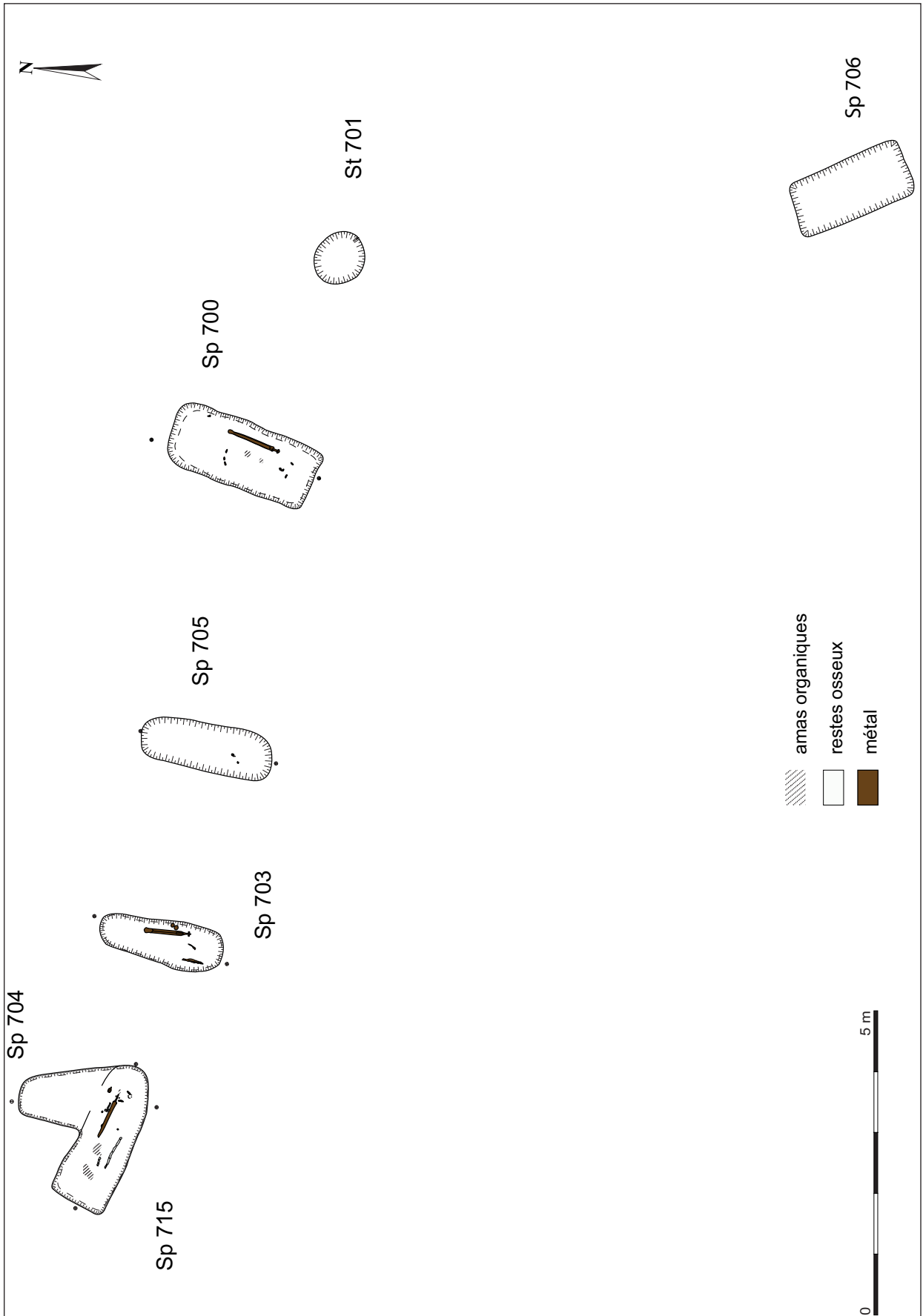


Fig. 13 : Plan d'ensemble des tombes gauloises de Gonesse (DAO : V. Maret).

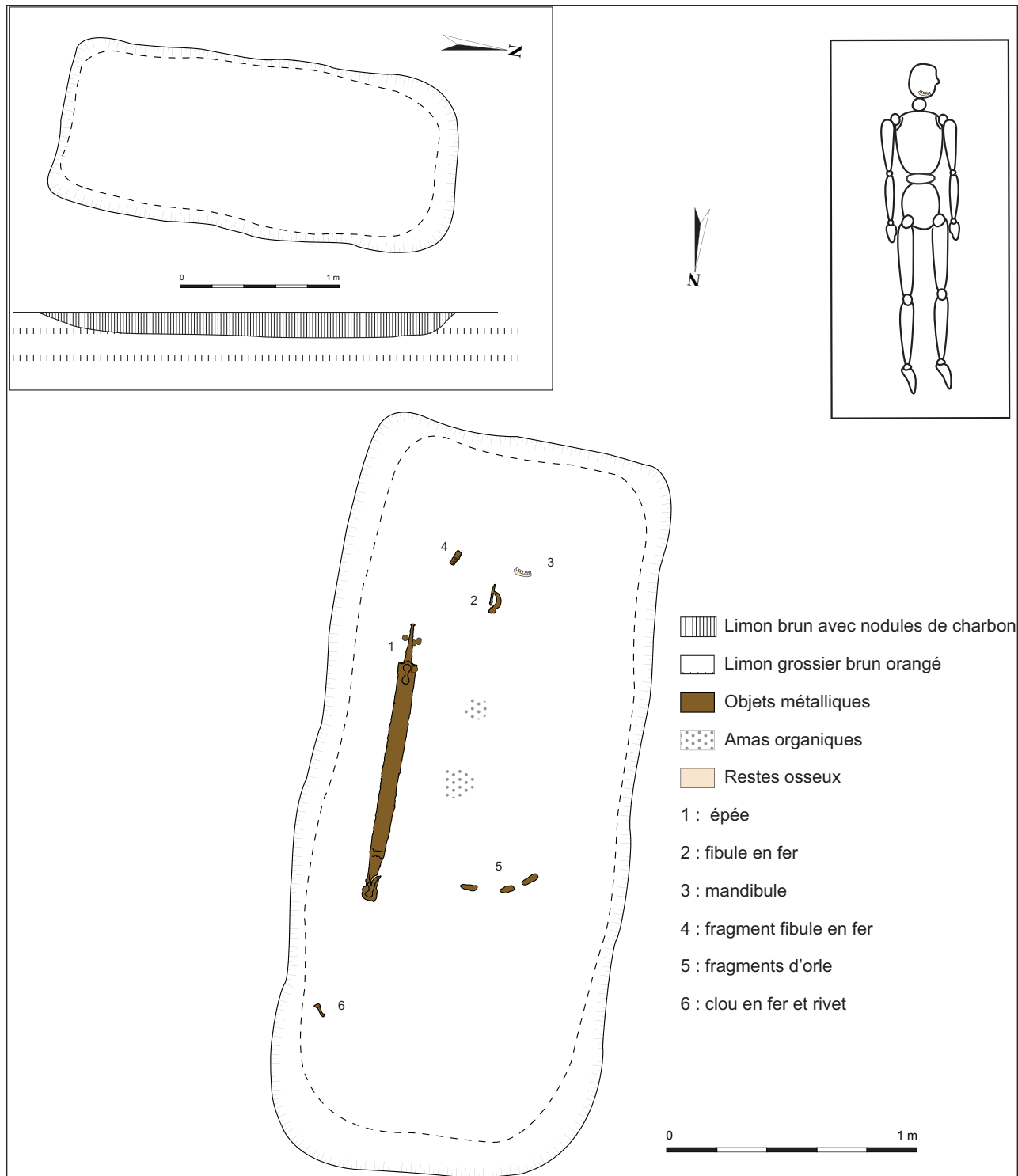


Fig. 14: Plan et coupe de la fosse de la sépulture 700 (DAO : V. Maret).

retrouvés sur le lieu de la décomposition d'un cadavre. En outre, la présence d'une épée, d'un bouclier et d'une fibule constituent les indices moins directs d'un dépôt accompagnant un cadavre complet.

Les rares observations taphonomiques réalisées suggèrent un corps déposé allongé sur le dos et tête au sud, l'épée placée à sa droite, c'est-à-dire à l'est.

Il n'existe pas véritablement d'information sur le milieu de décomposition, bien que plusieurs indices suggèrent la présence d'un dispositif sépulcral autour du défunt. La fosse est globalement surdimensionnée par rapport à l'espace occupé par les vestiges, et ceux-ci reposent dans l'axe de la fosse. En outre, un clou présentant des traces ligneuses minéralisées, retrouvé au nord-est, pour-



Fig. 17 : Proposition de restitution d'un dispositif sépulcral de La Tène ancienne (Coll. SDAVO © Conseil Général du Val d'Oise – P. Payet).

rait provenir d'un contenant, dont la nature exacte, fixe (un coffre) ou mobile (un cercueil), reste difficile à déterminer. Enfin, la présence d'une fibule à proximité des dents suggère un enveloppement du corps ou la présence de vêtements.

C'est donc l'image d'un défunt paré d'une pano-

plie et déposé en position allongée dans un contenant qui se dégage de cette analyse (fig. 17).

L'individu

Conservation osseuse : seuls dix fragments dentaires de la mandibule répartis en quatre incisives,

deux prémolaires inférieures droites et deux molaires inférieures droites sont conservés (tab. 1).

N°	Identification	Usure
1	1 fragment dent indéterminé	Inobservable
2	1 fragment I indéterminé	Inobservable
3	1 fragment I1 inf droite 1 fragment I2 inf droite	Inobservable Inobservable
4	1 I1 inf gauche 1 I2 inf gauche	îlots de dentine îlots de dentine
5	1 Pm1 inf droite 1 fragment Pm2 inf droite	aucune usure aucune usure
6	1 M2 inf droite 1 fragment M1 inf droite	aucune usure Inobservable

Tab. 1 : Inventaire des ossements humains issus de la tombe 700.

Âge: malgré un état de conservation médiocre, l'examen des dents indique que le sujet est un adulte.

État bucco-dentaire: les deux prémolaires inférieures droites ainsi que la seconde molaire inférieure droite présentent une usure très limitée (pas d'exposition de la dentine). Les deux incisives inférieures gauches présentent des îlots de dentine. L'usure générale de la denture est donc faible.

Le mobilier²⁹ (fig. 18 et 19)

Épée

Longueur de la lame : 687 mm

Largeur de la lame : 50 mm

Longueur de la soie : 125 mm

La lame en fer est conservée sur toute sa longueur, soit 687 mm. Sa section a pu être observée lors de la stabilisation. D'une largeur maximale de 50 mm, elle présente une nervure médiane losangique.

Les tranchants sont parallèles dans la partie proximale puis deviennent convergents à 227 mm de l'extrémité distale pour former une pointe effilée au profil en V à 74 mm de l'extrémité interne de

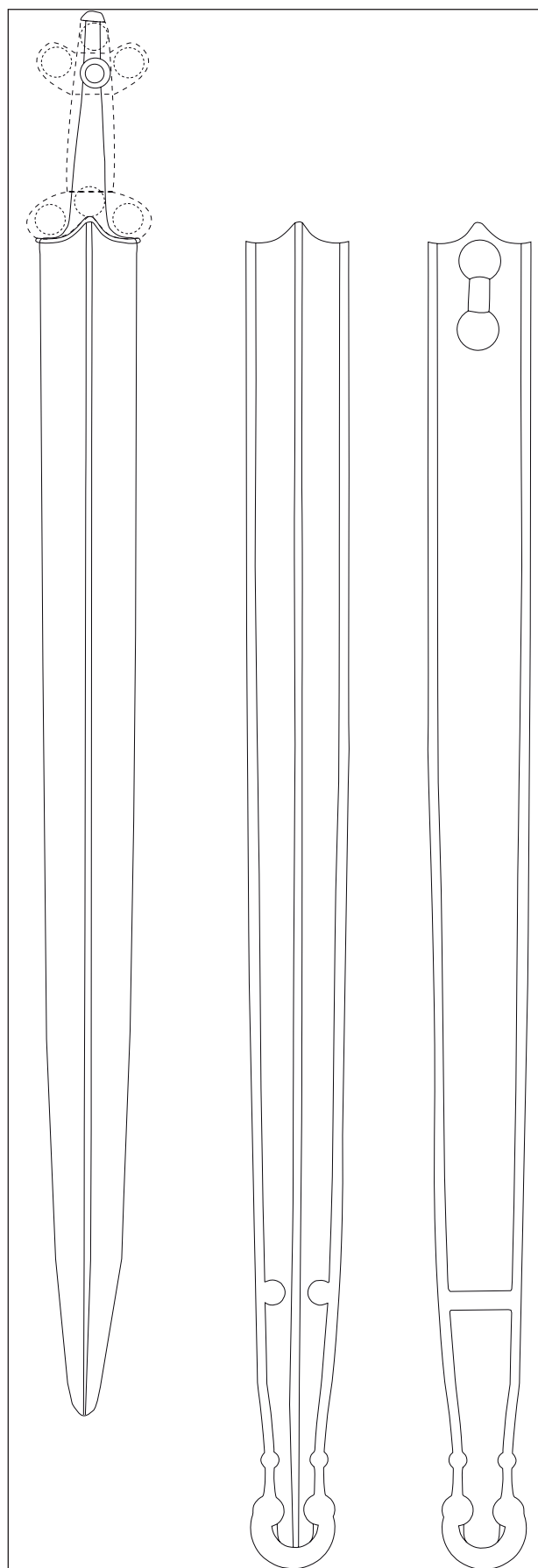


Fig. 19 : Tombe 700, proposition de restitution de l'épée et du fourreau (Illustration : A. Battistini).

²⁹ Toutes les contributions relatives au mobilier métallique ont été réalisées par A. Lefevre (SDAVO).

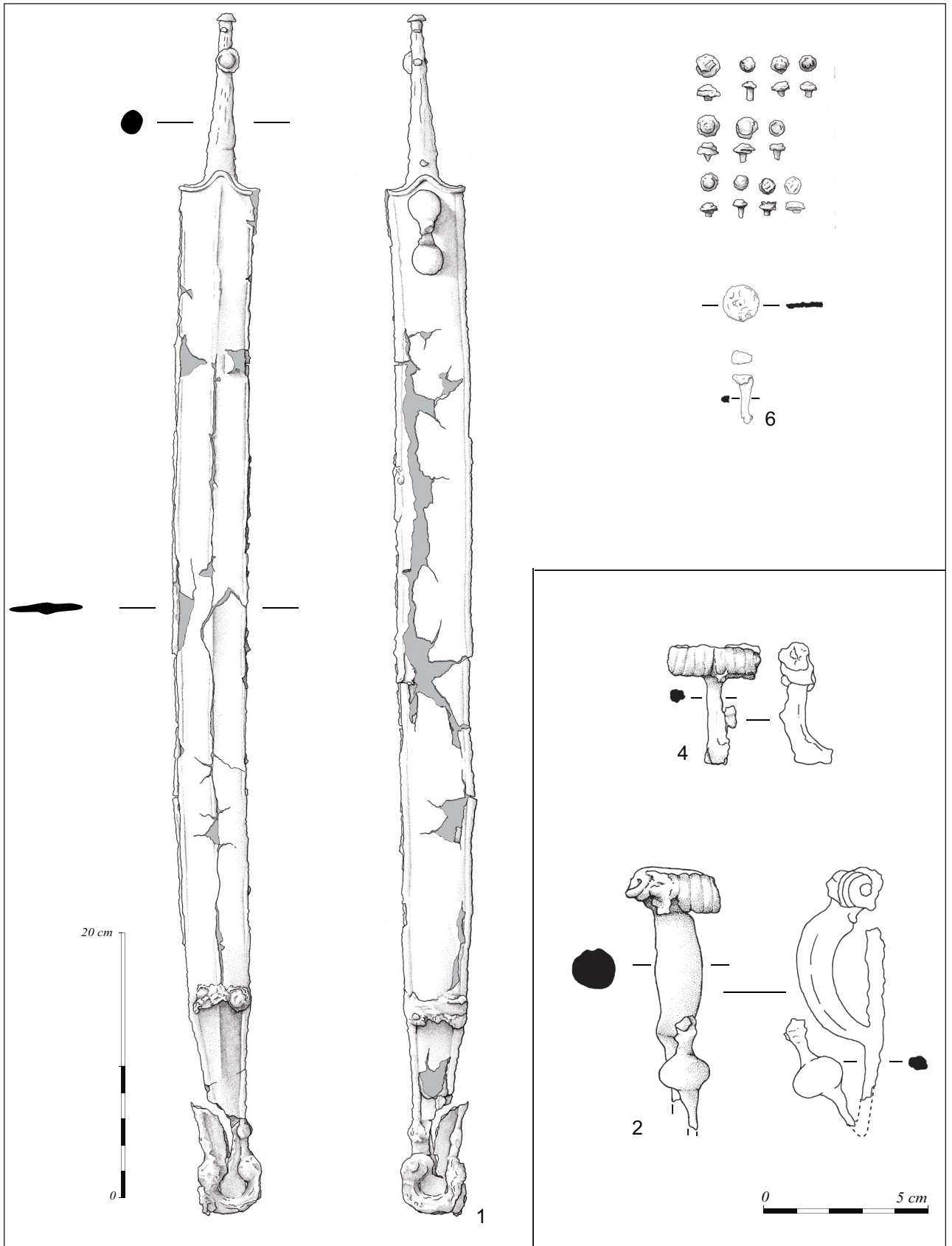


Fig. 18 : Ensemble du mobilier métallique de la tombe 700 (Illustration : A. Battistini).

la gaine. L'important décalage entre la longueur de l'étui et celle de la lame pourrait s'expliquer par une usure prononcée en lien avec un usage (et donc un entretien) intensif et/ou de longue durée. À l'opposé, le raccordement avec la soie s'effectue par un épaulement à angles droits.

La soie est de section ovale et épaisse sur les deux premiers tiers avant de se réduire à une tige de section quadrangulaire se terminant par un rivetage à tête hémisphérique.

Aucun des éléments organiques de la poignée n'est parvenu jusqu'à nous. Cependant, sa morphologie originelle est en partie restituable grâce à des traces de bois minéralisées présentes tout au long de la soie. La fausse garde d'une hauteur de 25 mm précédait une fusée courte de 58 mm. Ensuite, les deux éléments terminaux d'un pommeau trilobé étaient maintenus par le rivetage terminal. La cohésion de l'ensemble était de plus renforcée par trois rivets traversant la soie (deux au niveau du pommeau et un au niveau de la fausse garde). Enfin, la poignée était maintenue par un rivetage des branches de la fausse garde et du pommeau. Deux de ces rivets en fer étaient encore maintenus dans leur position originelle par les oxydes. Les onze têtes de rivets conservées possèdent une tête hémisphérique à collerette.

Cette épée longue et large à nervure axiale et tranchants rectilignes présente des traits morphologiques communs à tout les groupes d'armes en fonction du V^e au milieu du III^e siècle av. J.-C. L'apport typo-chronologique de l'arme à la datation de la panoplie militaire de du guerrier est donc limité.

Fourreau

Longueur totale : 787 mm

Largeur maximale du fourreau : 55 mm

Longueur de la bouterolle : 170 mm

Largeur de la bouterolle : 48 mm

Le fourreau est réalisé par assemblage de tôles de fer. La plaque avers porte une nervure médiane et deux gouttières latérales de 4 à 5 mm de large. Elle se rabat par sertissage sur la plaque revers.

L'entrée campaniforme de 12 mm de hauteur est de type A2 selon la terminologie de De Navarro³⁰. Sur la plaque revers la pièce de suspension est fixée au plus proche de l'entrée. Il s'agit d'un pontet massif de 64 mm de long. Il comprend deux puissantes attaches circulaires de 23 mm de diamètre encadrant un passant arqué gracile long de 10 mm et large de 9 mm.

À l'extrémité distale se situe une bouterolle encore en place bien que partiellement brisée et tordue. Il s'agit d'un exemplaire allongé possédant une extrémité circulaire faiblement ajourée. L'entrée de la bouterolle est renforcée sur la plaque revers par une entretoise (barrette) aboutissant sur la plaque avers à deux boutons circulaires. Ensuite, le corps de la bouterolle est limité par des globules situés nettement plus haut que le cercle défini par la chape. Ils se limitent à de simples renflements circulaires difficilement perceptibles. Enfin, les disques sont placés au-dessus du diamètre du cercle de construction de l'extrémité de la bouterolle, tout en étant tangent à celui-ci. Cette disposition des disques associée à des globules hauts permet de rapprocher cet exemplaire du type 2B de la classification de J.-J. Charpy. Parallèlement, la longueur de la bouterolle l'assimile au Groupe 1 variante 2 de la classification développée par T. Lejars pour le site de Gournay-sur-Aronde³¹.

Le type de fourreau s'apparente à des exemplaires de La Tène B2 du domaine champenois, notamment ceux d'Écurey-le-Repos³² (Marne) et Marson³³ (Marne), mais aussi de Bourguignon à Lailly (Yonne)³⁴. Le net allongement de la bouterolle l'assimile aux spécimens les plus récents du type appartenant à la fin de La Tène B2 ou au début de La Tène C1. Notons que l'absence du système de suspension, anneaux ou chaînes métalliques, nous prive d'un important indice chronologique. Nous proposons par conséquent une datation assez large pour ce fourreau, au cours de la première moitié du III^e siècle av. J.-C.

30 De Navarro, 1972, p. 23.

31 Lejars, 1994.

32 Charpy 1987, Pl. XIII n°18.

33 Charpy 1987, Pl. XIII n°37.

34 Charpy 1987, Pl. X n°33.

Bouclier

Du bouclier déposé dans la tombe, seuls quelques fragments d'orles en fer sont conservés. Cette fine gouttière métallique avait pour fonction le renforcement du pourtour du bouclier sur les parties les plus exposées ou sur toute la périphérie. Les restes ont été découverts au niveau des membres inférieurs du défunt. Il s'agit de multiples fragments de petite taille, dans un très mauvais état de conservation, totalisant une longueur de 950 mm. Sur certains fragments, des fibres de bois ont été piégées par les oxydes. La présence d'amas organiques au niveau du thorax du défunt permet d'avancer l'hypothèse de l'utilisation exclusive du bois pour la confection du plat et de la *spina*. L'absence d'umbo métallique n'est pas surprenante. En effet, les *umbos* primitifs bivalves ne sont jamais associés aux épées de type Hatvan-Boldog, même lorsqu'elles sont contemporaines de ces innovations au début du III^e siècle av. J.-C.³⁵.

Fibules

Une première fibule était déposée dans la région du thorax de l'inhumé. Cette fibule en fer présente un ressort à deux fois trois spires et corde externe. L'arc très épaissi montre un profil arrondi. Le pied libre à profil en V est lacunaire. Il est orné d'une perle massive sans décor, prolongée par une nodosité se terminant au-dessus de l'arc peu avant le sommet.

Cet exemplaire peut être daté de La Tène B2, postérieurement aux individus de type Duchcov et Münsingen, soit le premier quart du III^e siècle av. J.-C.

Une seconde fibule, plus lacunaire, a été découverte à droite du corps, au niveau de la tête. Il n'en subsiste que le ressort à deux fois quatre spires et corde externe. L'arc semi-circulaire est de section rectangulaire allant en s'épaississant. Il est brisé au niveau du raccord avec le pied tangent. De celui-ci ne demeure que la nodosité terminale piégée par les produits de corrosion.

Malgré des incertitudes liées à l'état de conservation de l'objet, il est possible de l'attribuer à

une fourchette couvrant La Tène B2 jusqu'à la transition avec la phase C1.

Clou

Dans l'angle nord-est de la fosse, à proximité du bord du creusement, se trouvait un clou en fer. Il s'agit d'un individu à tête homme d'une longueur de 38 mm. La tige de section quadrangulaire présente des restes ligneux minéralisés.

La typologie de cet élément de fixation, tout comme sa position dans la sépulture, incitent à restituer un coffrage en matériaux périssables.

Rivet?

Un élément en fer de petite taille se situait dans l'angle nord-est de la fosse, en contact avec le clou décrit précédemment. Il se présente comme un disque d'un diamètre de 28 mm pour une épaisseur de 3 mm. Un bourrelet périphérique de 4 mm de large, souligné par une rainure, court sur tout le périmètre. Au centre, se distingue une cupule pouvant être un vestige de fixation de tige.

Cet élément présente des analogies évidentes avec les rivets à tête discoïde de type B définis par A. Rapin³⁶. Ces éléments de fixation sont en général associés à des umbos métalliques. Cependant, la position de cet objet dans la tombe rend cette hypothèse peu plausible, et il s'agirait d'un élément intrusif.

Discussion chronologique

Au sein de la panoplie guerrière, seul le fourreau possède des caractères typo-chronologiques permettant une datation relativement précise. Sa morphologie associée au fait que le bouclier est dépourvu d'*umbo* métallique permettent de placer la constitution de cet ensemble d'armement dans la première moitié du III^e siècle.

Les fibules permettent de resserrer cet intervalle de datation au premier quart du III^e siècle, à la transition La Tène B2/C1.

35 Rapin 2000, p. 200.

36 Rapin 1988, p. 35, fig. 20.



Fig. 20 : Vue zénithale des contours et du fond de fosse de la tombe 703 (Cliché : G. Le Goïc).

VI.3.1.b – La sépulture 703

La sépulture 703 est localisée dans la partie nord de l'emprise de fouille. Découverte en 2008, sa fouille s'est poursuivie en 2009 (fig. 13). Les vestiges recueillis sont apparus sous la terre végétale vers 40 cm de profondeur, dans une fosse oblongue orientée nord-sud de 2 m de large par 1 m de long (fig. 20).

Cette fosse très arasée est conservée sur 10 cm d'épaisseur et présente un profil en cuvette à fond plat et aux parois asymétriques (fig. 21). Le comblement est limoneux brun-jaune avec des nodules orangés.

Aucun reste humain n'est conservé. Par contre, la fosse recèle divers vestiges métalliques. Une épée en fer placée dans son fourreau, orientée nord-sud avec la boulerolle au nord, a été retrouvée près de la paroi est (fig. 22). Deux anneaux de suspension, également en fer, se trouvaient entre le pontet et la paroi de la fosse. À l'opposé, une flamme d'arme d'*hast* se plaçait à 15 cm de la paroi ouest, et dans la partie sud de la fosse. Enfin, une possible fibule est apparue dans la partie centrale de la tombe³⁷, à égale distance de la soie de l'épée et de la flamme d'arme d'*hast* (environ 15 cm).



Fig. 22 : Vue de l'épée en place et radiographie (Cliché : J.-G. Pariat, Radiographie : CHU Pontoise, MAN).

37 Cet objet n'a pas été retrouvé et doit donc être considéré comme détruit.

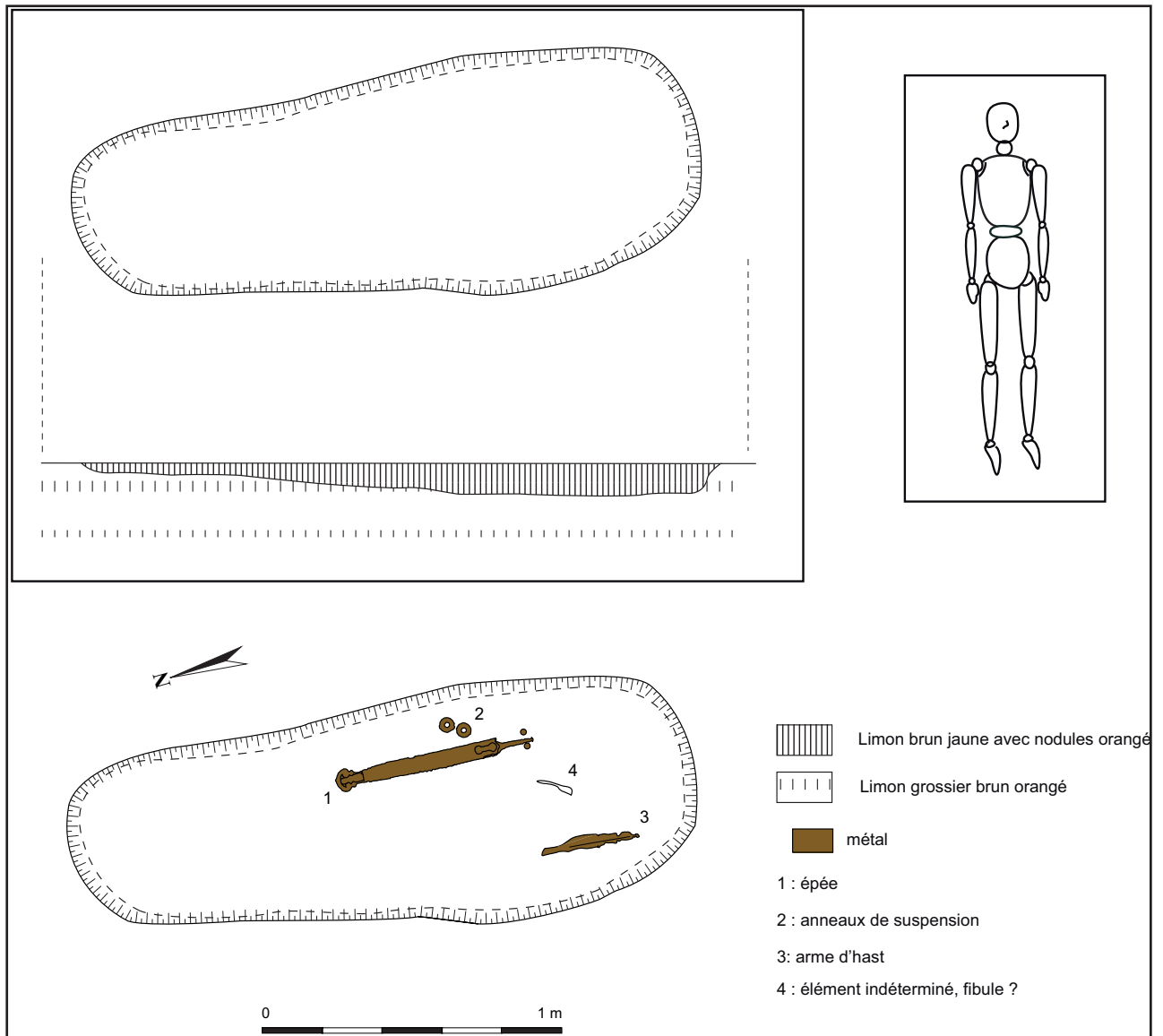


Fig. 21 : Plan et coupe de la fosse de la tombe 703 (DAO : V. Maret).

Conservation et perturbations

Les phénomènes d'érosion chimique et mécanique ont conduit à la disparition totale des ossements de cette tombe.

Milieu de décomposition et type d'architecture

Malgré l'absence d'ossements, les différents vestiges métalliques retrouvés permettent de formuler plusieurs hypothèses sur les manipulations *post mortem*. La présence d'une panoplie sub-complète suggère incontestablement le dépôt primaire d'un corps dans la fosse. En outre, face à la répartition du mobilier, et par comparaison avec d'autres ensembles funéraires contemporains³⁸, on peut émettre l'hypothèse d'un sujet

reposant dans la tombe avec la tête au sud, de telle sorte que l'épée se trouvait à la droite de l'inhumé, et la flamme d'arme d'hast près de la tête, à sa gauche.

En revanche, la position d'inhumation est impossible à restituer. Tout au plus peut-on signaler que les défunts inhumés à cette époque, et dans les mêmes conditions, reposent généralement sur le dos³⁹.

Enfin, la présence d'une possible fibule dans la région de la tête soulève la question de l'existence de vêtement ou d'un enveloppement du cadavre lors du dépôt initial. Il est impossible de trancher entre ces deux pistes d'interprétation car l'os n'est pas conservé. Cependant, on peut affirmer le rôle joué par la fibule, qui maintenait sans doute un

38 Le Plessis-Gassot, Bouqueval, Roissy.

39 Susini, Pariat *en cours*.

textile quelle qu'en soit la nature, vêtement ou linceul.

Ainsi, un corps habillé ou enveloppé a été placé dans une fosse avec un abondant mobilier d'accompagnement. Les dimensions restreintes de la structure conduisent à envisager un simple dépôt en pleine terre.

Le mobilier (fig. 23 et 24)

Épée

Longueur de la lame : 552 mm

Largeur de la lame : 44 mm

Longueur de la soie : 115 mm

La lame en fer est courte et étroite. Les tranchants d'abord parallèles sur les deux premiers tiers proximaux amorcent une convergence, peu perceptible, à 151 mm de l'extrémité distale, qui aboutit à une pointe effilée à l'extrémité légèrement arrondie. La section de la lame, observée lors du dégagement pour étude, est losangée avec une nervure médiane saillante. La lame ne remplit pas complètement la gaine, la pointe de l'épée se trouvant à hauteur des globules de la bouterolle.

La longueur de la soie est de 115 mm. Sa section est rectangulaire et épaisse, se réduisant progressivement vers la partie proximale. À l'opposé, elle se raccorde à la lame par un épaulement à la courbure peu prononcée.

La soie présente des traces de bois minéralisé permettant de restituer la morphologie originelle de la poignée avec une certaine précision. La fausse garde d'une hauteur probable de 20 mm précède une fusée assez longue de 75 mm. Vient ensuite les deux pièces d'un pommeau trilobé. Les éléments de la poignée sont maintenus ensemble par un rivetage terminal à tête hémisphérique. Ils sont ensuite assujettis par des rivets en fer. Huit têtes hémisphériques creuses et aplaties étaient conservées. Elles correspondent selon toute vraisemblance à quatre rivets disposés deux à deux au niveau de la fausse garde et du pommeau.

Les typologies existantes ne permettent pas de dater de manière fiable les épées nues, indépendamment de leur fourreau⁴⁰. Il est cependant possible de relever quelques indices chronologiques. En effet, ce type d'arme courte et étroite munie d'une arête centrale est utilisé du IV^e jusqu'au début du III^e siècle av. J.-C. De plus, le rivet terminal du pommeau trilobé n'apparaît qu'à la fin de la diffusion du sous-type B des épées *Hatvan-Boldog* défini par A. Rapin⁴¹, soit le début du III^e siècle av. J.-C.

Fourreau

Longueur totale : 596 mm

Largeur maximale du fourreau : 49 mm

Longueur de la bouterolle : 112 mm

Largeur de la bouterolle : 70 mm

L'entrée du fourreau de 10 mm de hauteur est campaniforme de type A2, selon la typologie de De Navarro⁴². La gaine est formée de deux plaques de tôle de fer. La plaque avers porte une nervure médiane de 5 mm de large. Elle se rabat sur la plaque revers légèrement cintrée par l'intermédiaire de deux gouttières de 4 à 5 mm de large.

Sur la partie proximale de la plaque avers est fixé un pontet massif de 78 mm de long de type Ic⁴³. Il est constitué de deux attaches circulaires de 25 mm de diamètre encadrant un passant anguleux long de 24 mm et large de 15 mm. La robustesse de cet élément de suspension s'explique aisément par le besoin de contrecarrer les efforts mécaniques liés à une bouterolle massive.

À l'extrémité distale se place une bouterolle relativement courte. Elle est formée de deux gouttières latérales qui maintiennent la cohésion des deux tôles formant la gaine. Sur la partie revers, au niveau de l'entrée, le montage est renforcé par une entretoise (barrette) de 15 mm de large aboutissant sur l'avers à deux boutons circulaires. Vient ensuite le corps de la bouterolle formé d'une

40 Bataille 2008, p. 24.

41 Rapin, 2000, p. 195.

42 De Navarro, 1972, p. 23.

43 De Navarro, 1972, p. 28.

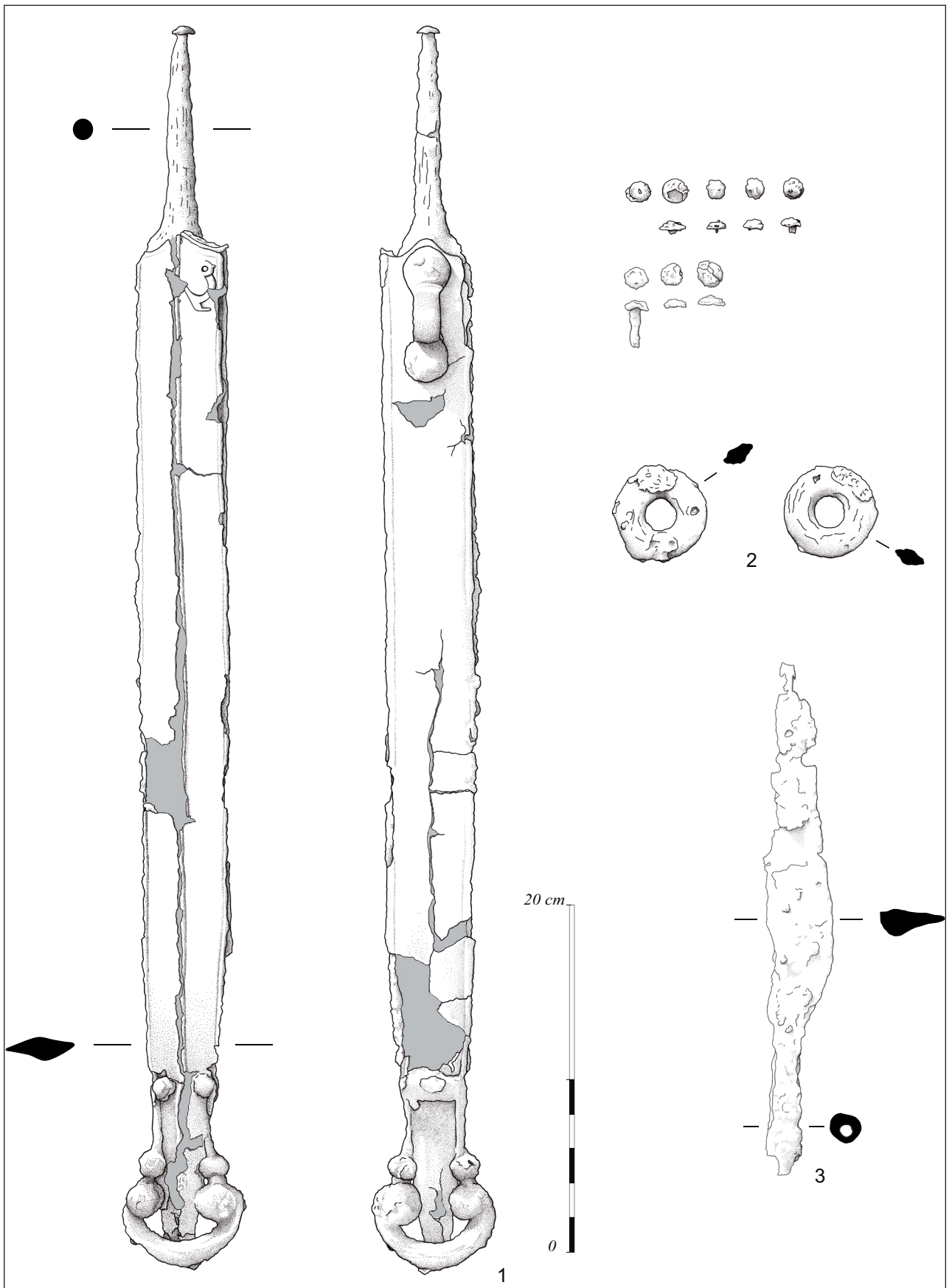


Fig. 23 : Ensemble du mobilier métallique de la tombe 703 (Illustration : A. Battistini).

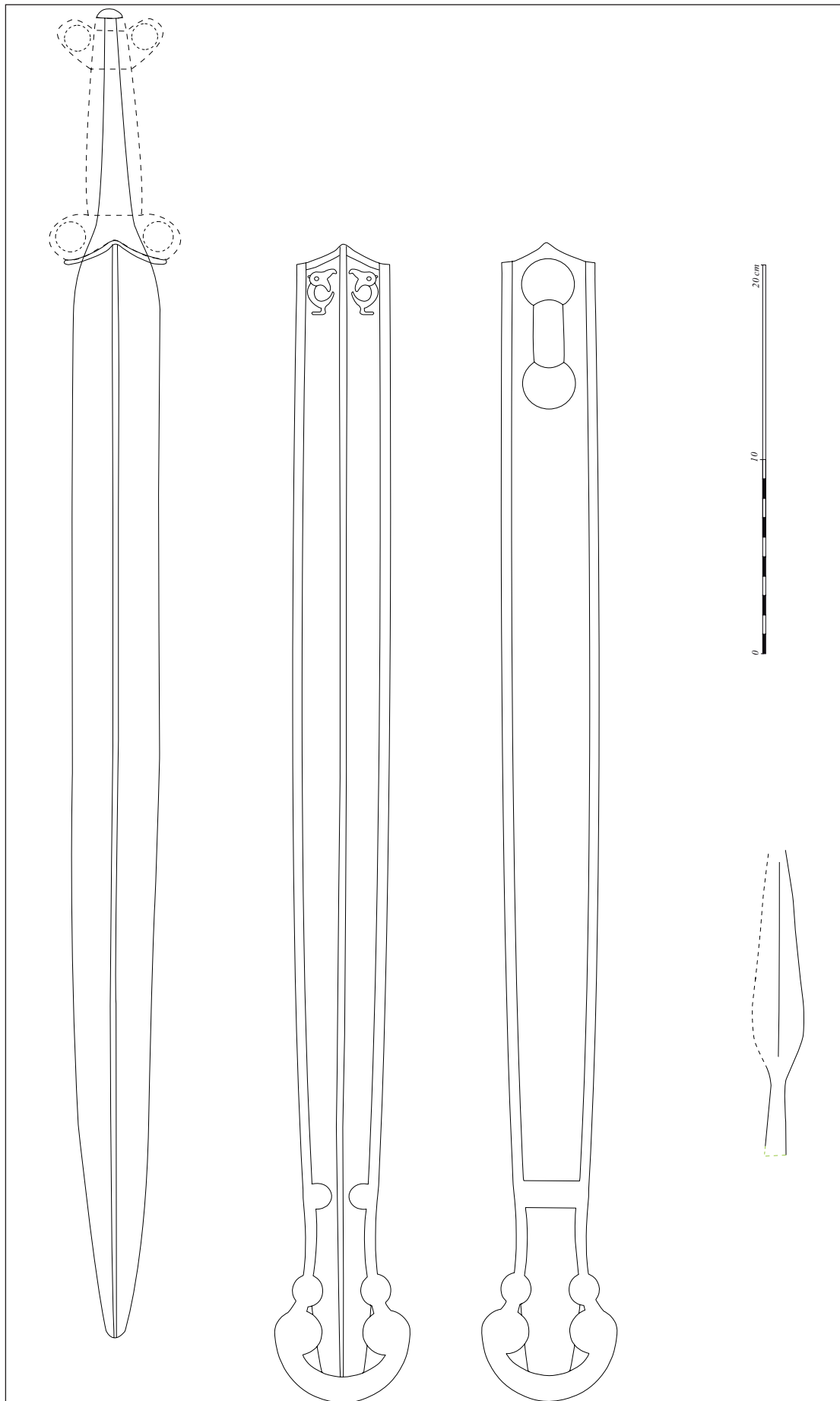


Fig. 24 : Tombe 703, proposition de restitution de l'épée et du fourreau (Illustration : A. Battistini).

gouttière large aboutissant à deux globules. L'extrémité basse est faite de deux disques placés au sommet d'une chape circulaire ménageant deux ajours de part et d'autre de la pointe de la gaine.

Cette forme de bouterolle circulaire et ajourée est dénommée couramment de type *Hatvan-Boldog*. La typologie développée par J.-J. Charpy⁴⁴ permet de rapprocher notre exemplaire du type 1B se caractérisant par une bouterolle courte, massive, ajourée et circulaire.

Ce type de fourreau est généralement associé à des épées courtes (50 à 60 cm), comme c'est le cas ici. Les fourreaux d'épées *Hatvan-Boldog* du type 1B sont couramment ornés d'un décor placé sur la plaque avers à la hauteur de l'entrée. Le dégagement minutieux de cette partie de la gaine a permis de mettre en évidence une gravure sur la moitié gauche.



Fig. 25 : Décor de griffon placé sur la plaque avers du fourreau de la tombe 703 (Cliché : J.-G. Pariat).

44 Charpy 1987.

Malgré une conservation partielle, il est possible de restituer sans difficulté un «griffon» (fig. 25)⁴⁵. On distingue une tête zoomorphe munie d'un œil rond centré, et un appendice assimilable à une oreille. La représentation de la tête se prolongeait selon toute vraisemblance par un bec de rapace largement ouvert. Le dessin du corps se développe par un motif circulaire auquel se rattache une jambe atrophiée repliée à l'horizontale et dépourvue de pied. En outre, une ligne gravée souligne le dessin de l'entrée de part et d'autre de la nervure centrale.

L'absence de décor gravé sur le côté droit, de l'autre côté de la nervure médiane, doit être imputée à un défaut de conservation. La multiplicité des parallèles dans l'ensemble du monde celtique permet d'y restituer un animal symétrique en miroir.

Il s'agit d'une chimère à tête de rapace et jambes humaines correspondant au type 1 de la classification de De Navarro. Cette typologie déjà ancienne a été récemment renouvelée par les travaux de N. Ginoux⁴⁶. Selon ce nouveau classement, le décor peut être rapproché de la paire de griffons affrontés de schéma initial (type 2A).

Le sous-type 1B de la typologie *Hatvan-Boldog* ne survit pas aux innovations d'armurerie engendrées par la seconde période d'expansion celtique vers les Balkans, à l'articulation des IV^e et III^e siècle av. J.-C.⁴⁷. Quelques particularités de ce fourreau permettent de préciser encore cette fourchette de datation. Tout d'abord, la forte nervure de la tôle du fourreau sur son axe central est représentative d'une période comprise entre La Tène B2 et la fin de La Tène C1⁴⁸. Ensuite, la bouterolle lourde et large (70 mm) caractérise la dernière étape de l'évolution du type soit le début du III^e siècle av. J.-C. Cette datation est renforcée par l'association d'une pièce de suspension longue (78 mm) et d'un passant court (24 mm), contrairement au passant long (30–35 mm) des individus les plus anciens⁴⁹. Enfin, le décor de deux animaux affrontés apparaît à La Tène B2 et perdure jusqu'à La Tène C2⁵⁰.

45 Parfois également nommés « dragon », « oiseau » ou « animal fantastique ».

46 Ginoux 2007.

47 Rapin, 2000, p. 199.

48 Bruneaux, Lambot 1987, p. 122.

49 Rapin, 2000, p. 197.

50 Ginoux 2007, p. 102 ; Bruneaux, Lambot 1987, p. 89.

Des exemplaires proches sont connus à Poix⁵¹ (Marne), dans l'ensemble funéraire de Frécul à Barbuisse-Courtavant⁵² (Aube) et à Nanterre⁵³ (Hauts-de-Seine).

L'ensemble de ces éléments permet de placer la conception de ce fourreau dans une période relativement restreinte de La Tène B2 à la charnière des IV^e et III^e siècle av. J.-C. et probablement lors du premier quart du III^e siècle av. J.-C.

Anneaux de suspension

Deux anneaux en fer étaient présents à gauche du fourreau, légèrement en deçà du pontet. Leur forme est celle de disques aplatis percés d'une lumière de 18 mm de diamètre. La section est lenticulaire et asymétrique, légèrement plus épaisse vers l'extérieur et amincie vers l'intérieur. Cette conformation paraît particulièrement adaptée pour la tension de sangles⁵⁴.

Ces anneaux étaient vraisemblablement reliés à un baudrier constitué de courroies de cuir. En effet, les deux objets présentent des restes organiques dont la disposition suggère l'emplacement des attaches du baudrier probablement constituées de lanières d'une largeur légèrement inférieure à 30 mm.

Bien qu'un système de suspension à deux anneaux soit possible, une combinaison de trois attaches est plus probable comme pour la tombe 132 de Frécul⁵⁵ ou la tombe 1040 de la nécropole de Gouaix⁵⁶. La troisième, qui aurait pu jouer le rôle de fermeture de la ceinture, a sans doute disparu sous l'effet de l'érosion.

En tout état de cause, le choix de lourds disques plats associés au poids de la bouterolle semble indiquer une recherche de stabilité pour un ensemble soumis à de violentes secousses lors des combats⁵⁷.

Les anneaux de grande dimension sont principalement associés aux fourreaux à bouterolles lourdes de La Tène B2 à la charnière des IV^e et

III^e siècle av. J.-C.⁵⁸, et leur utilisation ne survit que peu de temps à l'apparition des systèmes de suspension à chaînes métalliques au début du III^e siècle av. J.-C.

Arme d'hast

Longueur restituée : 280 mm

Largeur restituée : 52 mm

Ce fer d'arme d'hast a été découvert et prélevé lors du diagnostic archéologique de 2008. Une cassure très nette au niveau de la douille est consécutive de la découverte de l'objet lors du décapage mécanique. La torsion de l'objet dans son plan longitudinal ne peut donc être imputée à une intention rituelle ou à une marque d'usage.

L'objet est très lacunaire. Il est cependant possible de restituer une longueur originelle de l'ordre de 280 mm pour une largeur estimée de 52 mm. La flamme de forme classique présente une base arrondie se prolongeant par deux lignes convergentes qui devaient aboutir selon toute logique à une pointe triangulaire. L'empennage présente une nervure centrale grossièrement losangique.

L'emmanchement à douille conique contient des vestiges de la hampe sous forme de fibres minéralisées. La fixation était renforcée par un rivet à tête hémisphérique.

L'empennage convexe et la carène basse s'apparentent au groupe Ia de la typologie de A. Rapin.

Ce fer pourrait correspondre indifféremment à un fer de javelot, de lance, ou à une pique de fantassin ou de cavalier. Il est cependant probable qu'il s'agisse d'une arme « mixte » en partie d'estoc et de jet⁵⁹. Les bords de la flamme ne sont pas amincis en tranchants. Une utilisation de taille semble donc exclue. En revanche, la forte nervure médiane semble indiquer une utilisation préférentielle d'estoc.

Les fers de lance font partie de ces pièces dont les caractères typo-chronologiques sont peu représentatifs. Les formes ne sont guère variables dans le temps et les écarts morphologiques sont probablement plus liés à des fonctions différentes qu'à des évolutions. Le type Ia de la typologie

58 Rapin 1995.

59 Rapin 1999, p. 48 ; Bataille 2008, p. 26.

51 Charpy 1987, Pl. V n°4.

52 Rapin 2000, tombe 132, p. 185, fig. 4.

53 Collectif 2009, tombe 1059 p. 68.

54 Rapin 2000, p. 197

55 Rapin 2000, p. 186.

56 Séguier *et al.* 2010.

57 Rapin 2000, p. 200.

élaborée à Gournay-sur-Aronde illustre bien ce phénomène. Il connaît une grande stabilité sur l'ensemble de sa période de diffusion de La Tène B1 à La Tène D2. Notons cependant que ce type de fer se stabilise pendant tout le IV^e siècle autour d'une petite armature de 15 à 25 cm de long. Au début du III^e siècle, vers le terme de l'utilisation de la panoplie *Hatvan-Boldog*, apparaissent des fers plus longs et très étroits⁶⁰. Cet exemplaire d'une longueur restituée de 28 cm pourrait s'insérer dans cet horizon.

Discussion chronologique

L'ensemble des indices typo-chronologiques relevés sur les pièces d'armement de cette sépulture s'accordent vers une datation resserrée au premier quart du III^e siècle av. J.-C., autour de la transition La Tène B2/C1. En tout état de cause, l'absence d'*umbo* et de chaîne de suspension métallique permet de placer cette panoplie *Hatvan-Boldog* avant la fin de la phase d'expansion orientale des Celtes (fin III^e siècle av. J.-C.)⁶¹.

VI.3.1.c – La sépulture 704

La tombe 704 est apparue immédiatement sous la terre végétale à 40 cm de profondeur, près de la limite d'emprise au nord-ouest (fig. 13). Creusée dans le limon grossier brun-orangé, la fosse d'implantation est conservée sur une épaisseur de 6 cm et présente une orientation nord-sud.

Dans la partie nord, le contour de la fosse est clairement subrectangulaire, et mesure 2,10 m de long par 1 m de large (fig. 26). En revanche, il est bien moins lisible au sud du fait d'un recoupement par une tombe plus récente (Sp 715).

Le profil de la fosse est en cuvette avec un fond plat. Cette structure, comblée de limon brun homogène, n'a livré aucun reste humain. Un unique vestige métallique correspondant à un talon d'arme d'hast a été retrouvé en position secondaire dans la partie sud de la fosse, dans une zone de recoupement avec la tombe 715⁶².

60 Rapin 2000, p. 200.

61 Rapin 2000, p. 201.

62 Nous avons fait le choix d'attribuer cet objet à la sépulture 704 compte tenu de sa position qui ne coïncide guère avec celle des vestiges issus de la tombe 715.

Conservation et perturbations

Le creusement de la tombe 715 a fortement perturbé la sépulture 704. Par ailleurs, elle est fortement arasée et une érosion chimique ou mécanique a conduit à la disparition de la quasi totalité des vestiges qui se trouvaient à l'origine dans cette tombe.

Milieu de décomposition et type d'architecture

L'unique talon d'arme d'hast semble constituer le témoin très discret d'une panoplie qui a pu accompagner un inhumé. L'orientation générale de la fosse coïncide avec celle de trois autres fosses, permettant d'imaginer un cadavre inhumé la tête au sud, comme c'est le cas par exemple dans la tombe 700. Mais ces hypothèses restent fragiles au regard de l'indigence du mobilier.

Le recoupement de la tombe dans sa partie sud soulève la question du signalement en surface. L'inhumation était-elle visible dans le paysage? On peut en effet envisager un dispositif assez sommaire, de type tertre en terre, dont la disparition relativement rapide aurait effacé la structure dans le paysage. Quoiqu'il en soit, ce recoupement implique forcément un laps de temps entre le creusement de la fosse sépulcrale 704 et celui de la fosse 715.

Le mobilier (fig. 27)

Arme d'hast

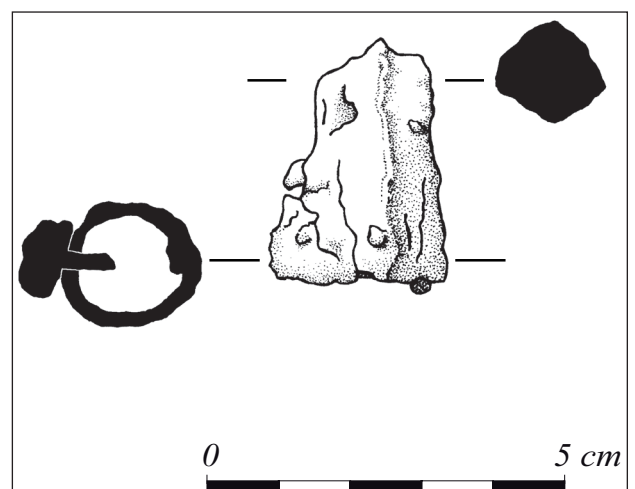


Fig. 27 : Mobilier métallique issu de la tombe 704 (Illustration : A. Battistini).

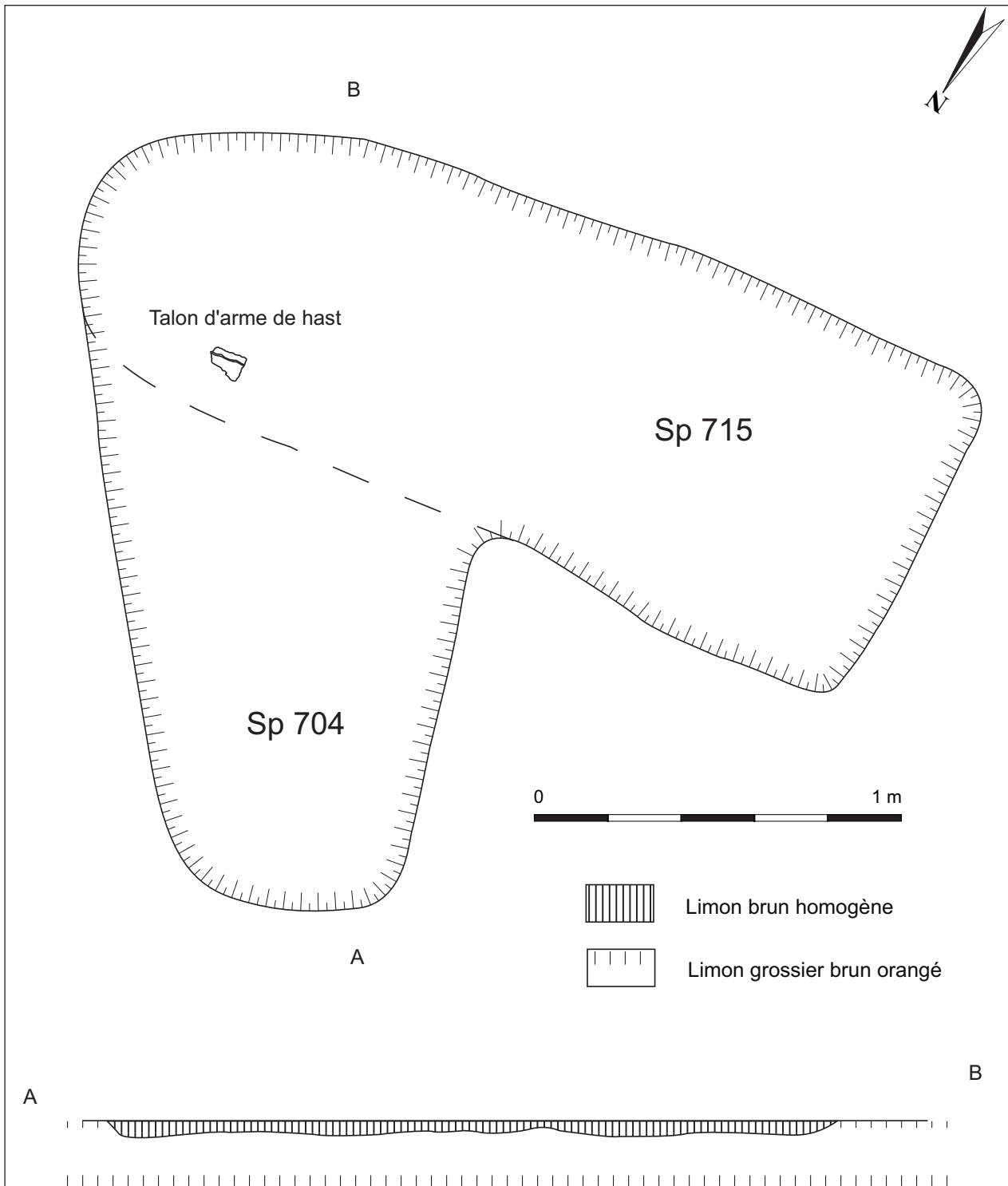


Fig. 26 : Plans et coupes des fosses d'implantation des sépultures 704 et 715 (DAO : V. Maret).

De l'arme d'hast de cette tombe, il ne subsiste que le talon retrouvé lors de la fouille de la tombe 715. La position de l'objet et les indices relevés lors de la fouille permettent de l'attribuer à la tombe 704.

La forme générale est une pyramide à quatre faces. La pointe est brisée. L'emmanchement s'effectuait par une douille circulaire d'un diamètre interne de 13 mm. La fixation était renforcée par un clou unique à tête hémisphérique.

VI.3.1.d- La sépulture 705

La sépulture 705 se trouve à peu près au centre dans la partie nord de l'emprise de fouille (fig. 13). Elle est apparue à 40 cm sous la terre végétale, ses contours se détachant du limon grossier brun-orangé encaissant. La fosse d'implantation, orientée nord-sud, est de forme oblongue et mesure 2 m de long pour 1 m de large (fig. 28).

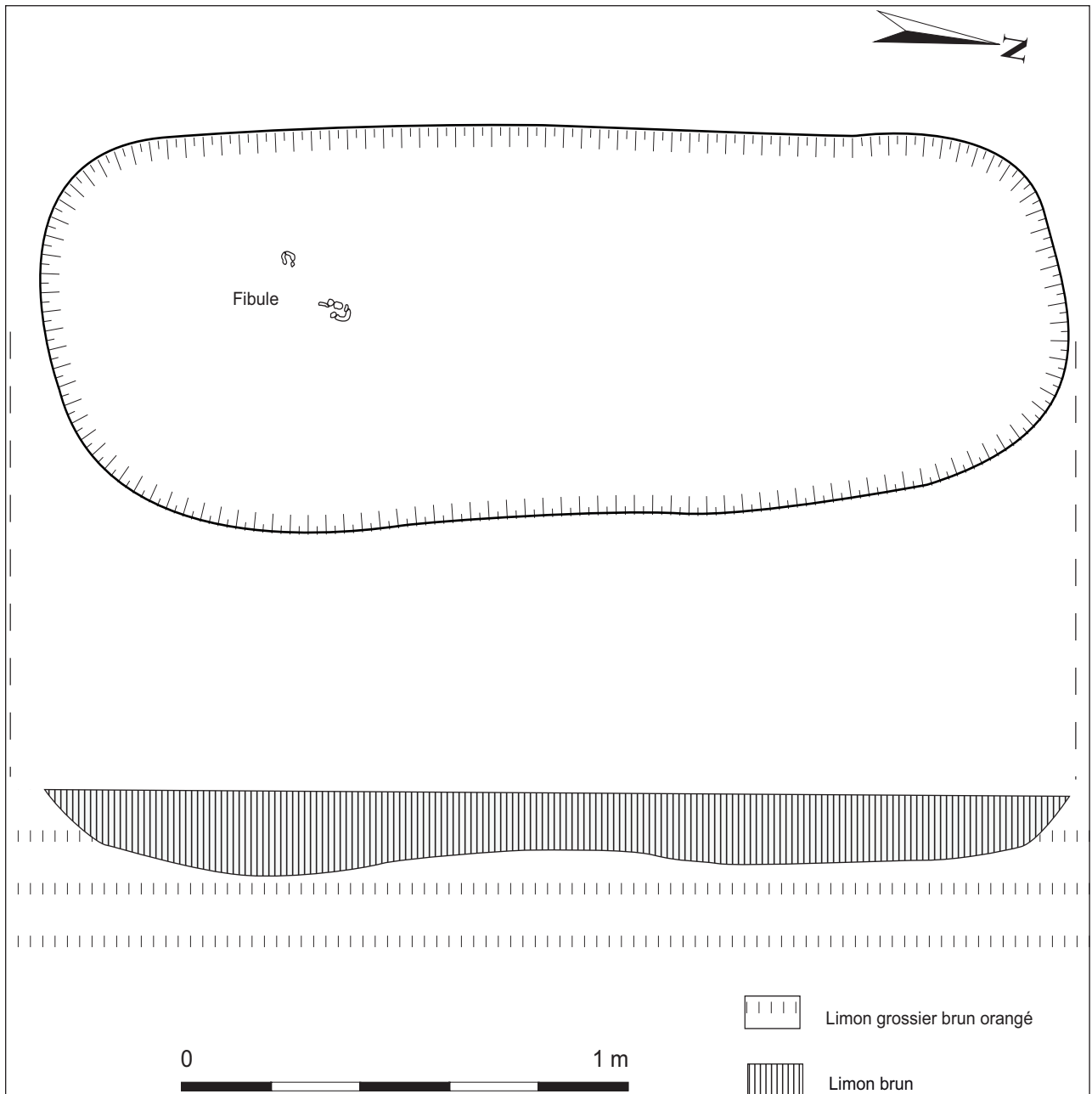


Fig. 28 : Plan et coupe de la fosse de la sépulture 705 (DAO : V. Maret).

Conservée sur 20 cm d'épaisseur, cette structure présente un profil en cuvette au fond irrégulier (fig. 29). Son comblement se caractérise par un limon brun. Les seuls vestiges découverts sont des fragments d'une fibule retrouvés dans le tiers sud de la fosse, à 40 cm de la paroi est, et à 30 cm de la paroi ouest.

Conservation et perturbations

Cette fosse sépulcrale paraît légèrement moins arasée que les précédentes. Pourtant les vestiges y sont toujours aussi indigents, signe d'une forte érosion.

Milieu de décomposition et type d'architecture

Il est impossible d'affirmer qu'un sujet complet a été déposé dans cette fosse. Cependant, les similitudes observées avec les fosses recelant des vestiges humains permettent d'envisager le dépôt d'un cadavre avec la tête au sud, notamment d'après la position de la fibule qui devait se trouver près de la tête.

Enfin, la fosse longue et large permet d'envisager une nouvelle fois la présence d'un dispositif sépulcral autour du défunt.



Fig. 29 : Vue oblique du fond de fosse de la sépulture 705 (Cliché : R. Marque).

Le mobilier

Fibule

Malgré un très mauvais état de conservation, il est possible de restituer une fibule à partir des sept fragments retrouvés. On distingue un arc épaissi au profil arrondi et trois spires de ressort. Ces éléments typologiques ténus permettent de placer cette pièce à la fin de La Tène B2, c'est-à-dire au début du III^e siècle av. J.-C.

VI.3.1.e – La sépulture 706

La structure 706 se trouve dans la partie est de l'emprise, à l'écart des autres structures funéraires regroupées à quelques mètres au nord-ouest (fig. 30). Elle est apparue sous la terre végétale, vers 40 cm de profondeur, et se démarque mal du limon encaissant grossier brun-orangé. Par conséquent, la description qui suit doit être considérée avec prudence.

La fosse d'implantation est de forme subrectangulaire à bords arrondis, avec une orientation nord-ouest/sud-est (fig. 31). Elle mesure 2 m de long pour 1 m de large, et sa profondeur conservée n'excède pas 10 cm. En coupe, elle présente un fond plat et des parois subverticales.

Comblée de limon brun, la fosse recèle de nombreux nodules d'oxyde ferreux identifiés comme de la limonite, nodules dont la fréquence tend à se réduire vers le fond. Aucun ossement ni mobilier n'ont été retrouvés dans cette structure (fig. 32).

Conservation et perturbations

Cette fosse est également très arasée. Différents facteurs d'érosion chimique et mécanique ont sans doute engendré la disparition de tous les vestiges.

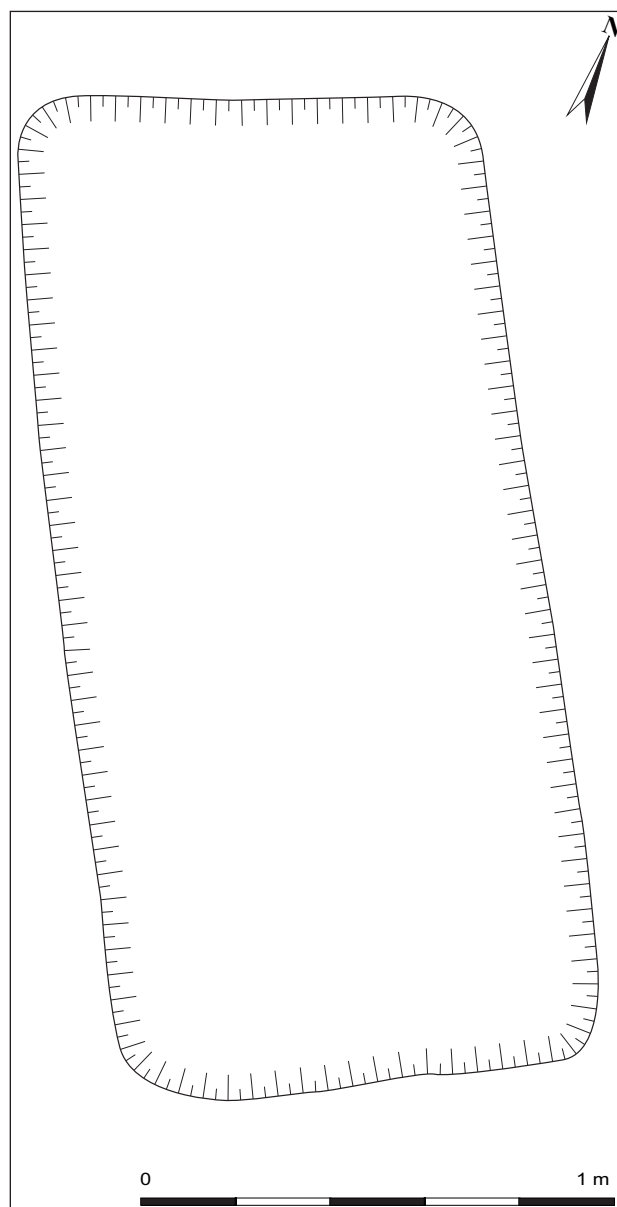


Fig. 31 : Plan de la fosse de la sépulture 706 (DAO : V. Maret).



Fig. 30 : Vue d'ensemble des fosses sépulcrales et localisation de la tombe 706 (Cliché : V. Maret).



Fig. 32 : Détail d'une concentration de limonite repérée dans la fosse sépulcrale (Cliché : V. Maret).

Milieu de décomposition et type de structure

On ne peut affirmer *a priori* que cette structure 706 corresponde à une tombe, du fait de son isolement par rapport aux autres et de l'absence d'ossements. Cependant, l'orientation et les dimensions de la fosse coïncident avec celles des autres tombes. Nous proposons donc de l'interpréter comme un fond de fosse sépulcrale.

Par comparaison avec les autres fosses, cette structure semble donc également surdimensionnée par rapport à l'espace occupé par un corps et pourrait avoir accueilli un dispositif sépulcral (cercueil? coffrage?) qu'il est impossible de mettre en évidence.

VI.3.1.f– La sépulture 715

La sépulture 715 est localisée dans la moitié nord-ouest de l'emprise, et recoupe en partie la fosse sépulcrale 704 selon un axe est-ouest (fig. 13). Elle est apparue immédiatement sous la terre végétale, à une profondeur de 0,40 m sous le niveau de sol actuel. Son contour se détache assez nettement du limon grossier brun-orangé, à l'ouest, et plus difficilement à l'est dans la zone de recoupement avec la tombe 704.

La fosse très large présente un plan quadrangulaire, au moins dans sa moitié ouest. Elle mesure 2,40 m de long par 1 m de large, et est orientée est-ouest (fig. 33). Son profil a été observé sur une épaisseur conservée de 6 cm. Ses parois sont obliques à fond plat.

Elle recèle les restes incomplets d'un squelette orienté est-ouest, tête à l'est, dans un comblement limoneux brun. Le sujet repose allongé sur le dos, les membres supérieurs et inférieurs étendus.

Des vestiges métalliques sont associés aux ossements. Une épée placée dans un fourreau a été retrouvée avec la poignée à l'est au-dessus de l'épaule droite, et la bouterolle immédiatement au nord au niveau du bassin. Trois anneaux de suspension se trouvent au nord de l'épée et près du tiers distal de l'humérus droit. En outre, un élément de rivet de bouclier a été retrouvé au-dessus du bassin, suggérant la présence d'un bouclier placé sur le cadavre. Dans la région de la tête et du cou, une fibule complète et un fragment de fibule ont été découverts.

Conservation et perturbations

La sépulture 715 est fortement affectée par l'érosion (labours, ruissellements des eaux de pluie etc.), à l'instar de celles précédemment décrites. Il s'agit cependant de la tombe la mieux conservée, avec 28 restes osseux recensés. De façon générale, la représentation squelettique est moyenne, des dents côtoyant des os longs du squelette appendiculaire et des os courts du squelette axial ou des extrémités des membres.

Les ossements présentent un état de surface lésivé rendant très délicat la détection d'éventuelles traces. Le tissu spongieux est présent de façon très ponctuelle dans les diaphyses d'os longs et dans certains os courts (carpe gauche).

Enfin, le mobilier métallique est globalement en meilleur état que dans les autres sépultures, des poils ou de la fourrure étant même piégés dans la gangue de corrosion des anneaux de suspension de l'épée.

Connexions et dislocations

La discussion taphonomique est ici encore très limitée, compte tenu de l'état de conservation de la tombe. Dans l'ensemble, les mouvements d'os paraissent rares.

Plusieurs dents ont été exhumées dans la partie est de la fosse. Correspondant majoritairement à des molaires et prémolaires inférieures gauches, elles apparaissent en face vestibulaire légèrement occlusale, suggérant que la tête reposait sur le côté gauche avec la face regardant vers le sud.

Au niveau du squelette axial, seuls quelques fragments de côtes droites moyennes ont été retrouvés au contact du bras droit, et en partie sous l'épée. Ils apparaissaient en face supérieure, avec la partie sternale orientée vers l'ouest (fig. 34).



Fig. 34 : Détail des fragments de côtes droites (Cliché : F. Dussère).

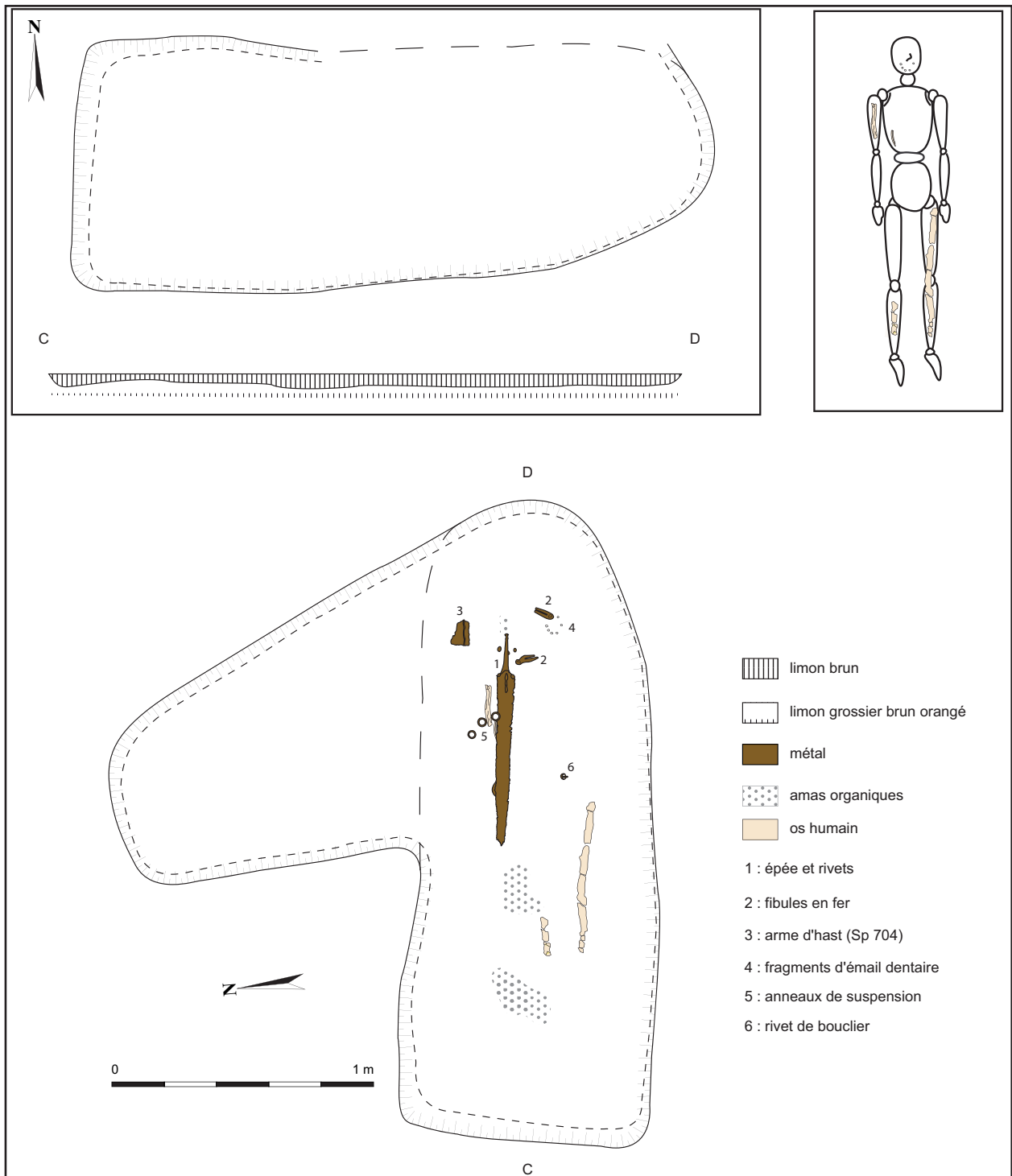


Fig. 33 : Plan et coupe de la fosse de la sépulture 715 (DAO : V. Maret).

L'humérus droit est en face antérieure avec la partie distale orientée vers l'ouest dans une position sans doute proche de celle qu'il avait à l'origine. Au sud, quelques os du carpe gauche très altérés et donc difficilement identifiables se trouvent sur la partie latérale de l'épiphyse proximale de fémur gauche. Enfin, et malgré leur état fragmentaire, fémurs droit, gauche et tibia droit sont en place, en face antérieure avec la partie distale orientée vers l'ouest.

Milieu de décomposition et type de structure

La préservation d'os longs mais également d'os courts et de dents, combinée à la cohérence anatomique qui se dégage dans la répartition spatiale des restes, permet de conclure à une inhumation primaire.

Il semble moins aisé de diagnostiquer l'espace de décomposition. Les mouvements d'os paraissent globalement limités, voire contraints, ce qui pourrait suggérer une décomposition sinon en

espace vide, du moins un colmatage différé de l’espace sépulcral.

Enfin, le cadavre pourrait avoir été placé dans une enveloppe souple (linceul ou vêtement) avant d’être déposé dans un contenant fixe (cercueil ou coffre). La première hypothèse s’appuie sur la présence de fibules dans la région du cou, et de poils ou de fourrure minéralisés dans la gangue de corrosion du métal. Dans ce cas, la piste d’un vêtement paraît possible.

La seconde hypothèse repose sur le surdimensionnement de la fosse par rapport à l’espace occupé par le cadavre, en particulier vers l’ouest, et sur l’orientation du sujet dans l’axe de la fosse. En outre, les déplacements d’os sont restreints. De ce fait, nous sommes conduits à envisager l’hypothèse d’un contenant mobile de type cercueil dont les propriétés coïncident bien avec une insertion dans l’axe de la fosse, chose qu’un coffrage n’impose pas forcément. Ces deux hypothèses ne s’excluent pas.

En somme, un sujet vêtu placé dans un cercueil et paré de mobilier – sans doute une panoplie militaire (une épée à droite du cadavre, un bouclier sur le corps) –, a été inhumé dans la fosse sépulcrale de la tombe 715.

L’inhumé

Conservation osseuse: la tête osseuse est représentée par six dents, une première molaire inférieure droite, deux prémolaires inférieures gauches, une molaire inférieure gauche et deux canines inférieures (tab. 2).

N°	Région anatomique	Identification
1	Tête osseuse	M1 inf D, Pm1 inf G, Pm2 inf G, M1 inf G, C inf D et G
2	Cage thoracique	2 fragments côte D, 10 esquilles côtes D
3	Membres supérieurs	1 2/3 distal humérus D, 1 esquille radius G, 4 fragments os carpe G
4	Membres inférieurs	1 fragment fémur D, 1 esquille fémur G
5	Indéterminé	1 fragment os spongieux

Tab. 2: Inventaire des ossements humains issus de la tombe 715.

Du squelette axial ne subsistent que douze fragments ou esquilles de côtes droites. Le squelette appendiculaire est un peu mieux représenté. Les deux-tiers distaux d’un humérus droit côtoient une esquille de radius gauche et quatre fragments osseux du carpe gauche. Enfin, les os des cuisses sont représentés par un fragment de fémur droit et une esquille de fémur gauche, les morceaux de tibia gauche prélevés à la fouille ayant été détruits au lavage.

Âge: d’après l’examen de l’humérus droit, le sujet est adulte.

État bucco-dentaire: seules la première molaire inférieure gauche et la première prémolaire inférieure gauche ont été examinées, les autres dents étant trop altérées. Dans les deux cas, on observe la présence de larges plages de dentine. Les dents observées sont donc plutôt usées.

Le mobilier (fig. 35 et 36)

Épée

Longueur de la lame: 613 mm

Largeur de la lame: 48 mm

Longueur de la soie: 124 mm

Cette épée en fer nous est parvenue dans un état de conservation très satisfaisant. La lame de 613 mm de long pour une largeur maximale de 48 mm présente une nervure médiane prononcée courant jusqu’à la pointe. Les tranchants parallèles sur les deux tiers proximaux de l’arme amorcent un rétrécissement à 206 mm de la pointe. Celle-ci présente des bords rectilignes convergeant vers une extrémité effilée.

La soie est de section ovale au niveau du raccordement avec la lame puis se réduit progressivement à une tige de section grossièrement circulaire terminée par un rivet à tête hémisphérique. La physionomie originelle de la poignée n’est pas restituable avec certitude. Cependant, la découverte de deux rivets en fer complets et de neuf têtes hémisphériques creuses permet d’avancer quelques hypothèses. Un rivet a été découvert encore en place lors de la fouille, au niveau d’une des branches de la fausse garde, et il est donc possible de restituer un rivet symétrique sur la

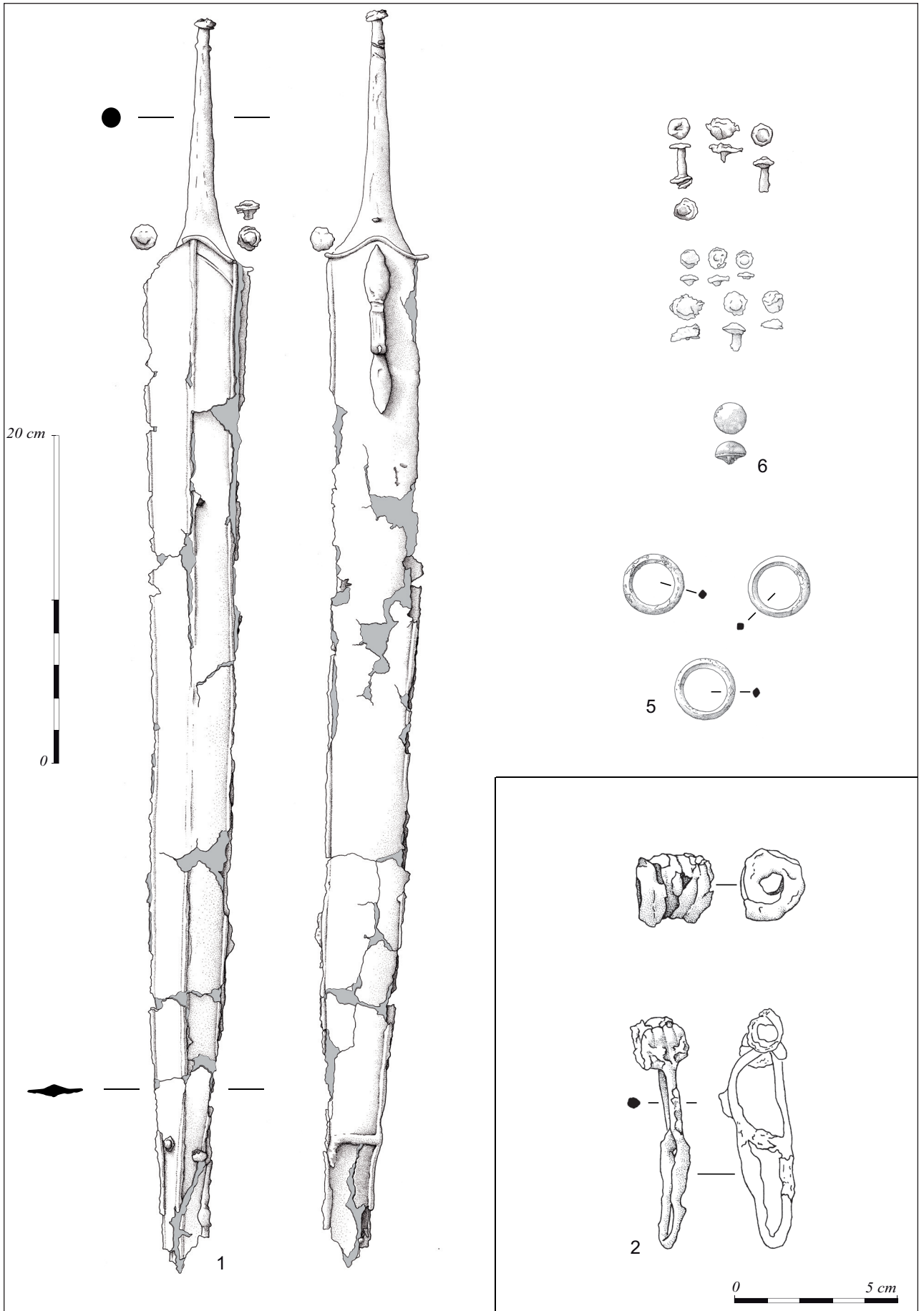


Fig. 35: Ensemble du mobilier métallique de la tombe 715 (Illustration : A. Battistini).

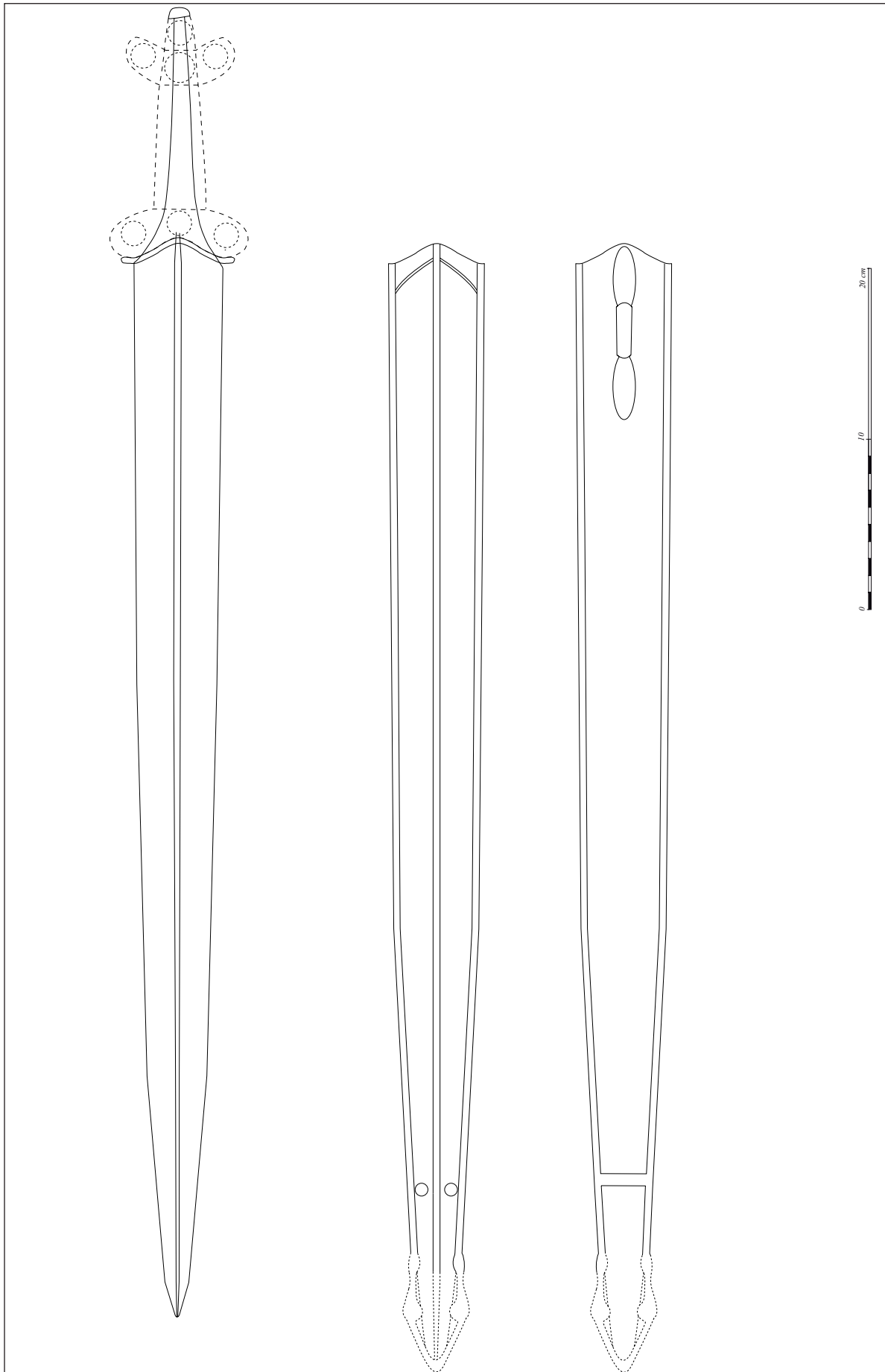


Fig. 36: Tombe 715, proposition de restitution de l'épée et du fourreau (Illustration : A. Battistini).

branche opposée. La fixation de la partie distale de la poignée était complétée par au moins un rivetage central traversant la soie. La morphologie de la partie proximale comprenant la fusée et le pommeau n'est pas accessible. Toutefois, les similitudes avec les épées des sépultures 700 et 703 suggèrent l'hypothèse d'une terminaison trilobée maintenue par deux rivets traversant la soie et deux rivets fixant les branches du pommeau.

Fourreau

Le fourreau est très dégradé. On constate de nombreuses lacunes sur la gaine et la disparition quasi-complète de la bouterolle. La plaque avers porte une nervure médiane de 4 mm de large. Deux gouttières latérales de même largeur permettent le rabattement sur la plaque revers.

L'entrée campaniforme est de type A2 selon la typologie de De Navarro⁶³. Notons que la forme en «chapeau de gendarme» est légèrement plus accentuée sur la plaque revers (hauteur : 17 mm) que sur la plaque avers (hauteur : 15 mm).

Sur la partie proximale de la plaque revers se trouve une pièce de suspension allongée. Le pontet d'une longueur de 101 mm est maintenu par deux languettes effilées encadrant le passant. Celui-ci, long de 30 mm et large de 9 mm, est doublement coudé et anguleux.

La recherche d'un possible décor gravé sur la plaque avers à l'entrée du fourreau, a permis de déceler une ligne gravée soulignant l'entrée. Quelques traces ténues et dissymétriques ont également été perçues ponctuellement. Ces éléments, sans exclure une fonction décorative, ne semblent pas pouvoir s'insérer dans le catalogue typologique de De Navarro.

À l'extrémité distale, la bouterolle a presque totalement disparu. Il ne subsiste sur la plaque revers que l'entrée constituée d'une entretoise (barrette), d'une largeur de 6 mm, aboutissant sur la plaque avers à deux boutons circulaires au relief très marqué.

Ce fourreau peut être rapproché de plusieurs types, malgré la lacune de la bouterolle. Les deux
63 De Navarro, 1972, p. 23.

premiers sont des exemples locaux issus de la commune limitrophe de Bouqueval. Deux sépultures de guerriers y ont été fouillées en 1978 par R. Guadagnin⁶⁴. Le fourreau de la sépulture n°6 présente un pontet à languette sur la plaque revers et un décor de lyre zoomorphe sur la plaque avers. La bouterolle est losangique. Elle comporte à l'avant, au niveau de l'entrée, deux boutons saillants. L'association avec les autres éléments de la panoplie militaire permet d'avancer une datation de la fin du III^e siècle av. J.-C. Le fourreau issu de la sépulture n° 13 du même site présente des caractéristiques assez proches. La pièce de suspension est ici encore à languettes et la bouterolle de forme losangique à faibles ajours permet une attribution légèrement antérieure du milieu du III^e siècle av. J.-C. Enfin, le fourreau de Lux⁶⁵ (Saône-et-Loire), découvert lors d'un dragage, présente un pontet très similaire et une bouterolle losangique à faibles ajours datée du III^e siècle av. J.-C.

Malgré son piètre état de conservation, il est donc possible d'attribuer ce fourreau au III^e siècle. Plus précisément, l'absence de chaînes métalliques de suspension est un indice d'ancienneté incitant à placer son utilisation dans un horizon du milieu du III^e siècle av. J.-C. au plus tard.

Anneaux de suspension

Trois anneaux de suspension étaient placés au niveau de l'humérus droit du défunt. Il s'agit d'objets strictement identiques en alliage cuivreux moulé. Le diamètre interne est de 36 mm, la section est losangique. À l'instar des anneaux de suspension de la sépulture 703, on observe des traces organiques piégées par les oxydes pouvant correspondre à des restes de courroies assurant la liaison avec le baudrier.

Associé au fourreau, ce système de suspension à trois anneaux peut être attribué à la fin de La Tène B2, au début du III^e siècle av. J.-C., peu de temps avant son abandon face à la concurrence des modèles à chaînes métalliques.

64 Guadagnin 1984.

65 Ginoux 2007, Pl. 68 p. 252.

Bouclier

Un rivet en alliage cuivreux était présent à hauteur du bassin de l'inhumé. Il présente une tête hémisphérique creuse d'un diamètre de 19 mm, marquée à sa base d'une fine rainure. La tige assez fine est de section carrée.

La présence de cet élément associé à deux amas organiques reconnus au niveau des membres inférieurs permet de restituer un bouclier. Dans cette hypothèse, ce rivet aurait pu avoir un rôle simplement décoratif. Sa position au centre de la fosse rend peu probable une utilisation pour la fixation d'un *umbo* disparu.

Fibules

Au niveau des dents de l'inhumé se situait une fibule filiforme en fer de schéma La Tène II, d'une longueur totale de 72 mm. Elle présente un arc de profil arrondi tendu. La construction du ressort est à deux fois deux spires et corde externe. Le pied triangulaire est long et orné d'une petite nodosité. Il vient se raccorder légèrement en avant de l'arc. Cet individu répond au type 15 défini par R. Gebhard à Manching. Il est caractéristique de La Tène Moyenne et plus précisément de la phase C1.

Une deuxième fibule en fer était déposée au niveau du haut du thorax. Il ne subsiste que quatre spires d'un ressort massif. Une caractérisation fine de cet objet est bien entendu impossible. Cependant, ses critères morphologiques peuvent s'intégrer dans un horizon de La Tène B2 ou C1, à l'image des autres éléments mobiliers de cette sépulture.

Discussion chronologique

L'analyse de l'armement de la sépulture 715 permet de dater l'élaboration de la panoplie de ce guerrier de la fin de La Tène B2, soit le premier quart du III^e siècle av. J.-C. Soulignons que cet équipement était vraisemblablement perçu par le combattant en fin d'adolescence (épée et fourreau notamment), et qu'il l'accompagnait pendant toute sa carrière⁶⁶. Au contraire, les objets de parure sont régulièrement renouvelés tout au long de la vie. Aussi, la datation de La Tène C1

66 Rapin 2003.

des fibules illustre le décalage entre la constitution de la panoplie et l'inhumation. Il est donc licite de dater la mise en terre de cette individu au début de La Tène C1, soit aux alentours du milieu du III^e siècle av. J.-C., dans un horizon chronologique légèrement postérieur aux autres tombes de cet ensemble funéraire. À ce titre, on ne peut que déplorer la mauvaise conservation du matériel osseux qui nous prive d'une estimation de l'âge au décès.

VI.3.1.g – Les pratiques funéraires, trait par trait

Retour sur la chronologie de l'ensemble funéraire

La datation de l'ensemble funéraire de Gonesse repose principalement sur le classement chronologique des panoplies militaires issues des tombes 700, 703 et 715. Ce type d'approche a connu des progrès considérables au cours des dernières décennies, notamment en raison de la prise en considération des éléments technologiques et des événements historiques en complément des études stylistiques⁶⁷.

Il convient néanmoins de rester prudent car ce genre de typo-chronologie permet dans le meilleur des cas de proposer une date moyenne ou un *terminus post quem* renvoyant au moment où l'objet a été fabriqué, mais pas forcément à son dépôt définitif avec l'inhumé préalablement à l'enfouissement. C'est dire si l'édifice sur lequel est bâti cette chronologie demeure fragile.

Quatre inhumations ont livré des pièces d'armement. Remarquons que la panoplie n'est jamais complète sans que l'on puisse affirmer si cet état de fait est à imputer à un déficit de conservation.

D'un point de vue chronologique, les tombes 700, 703, 704 et 705 d'orientation nord-sud peuvent être placées au premier quart du III^e siècle av. J.-C., pendant ou légèrement en amont de la transition La Tène B2/C1 (fig. 37). La tombe 715 d'orientation divergente, si elle contient une panoplie guerrière de type La Tène B2, semble

67 Séguier *et al.* 2010.

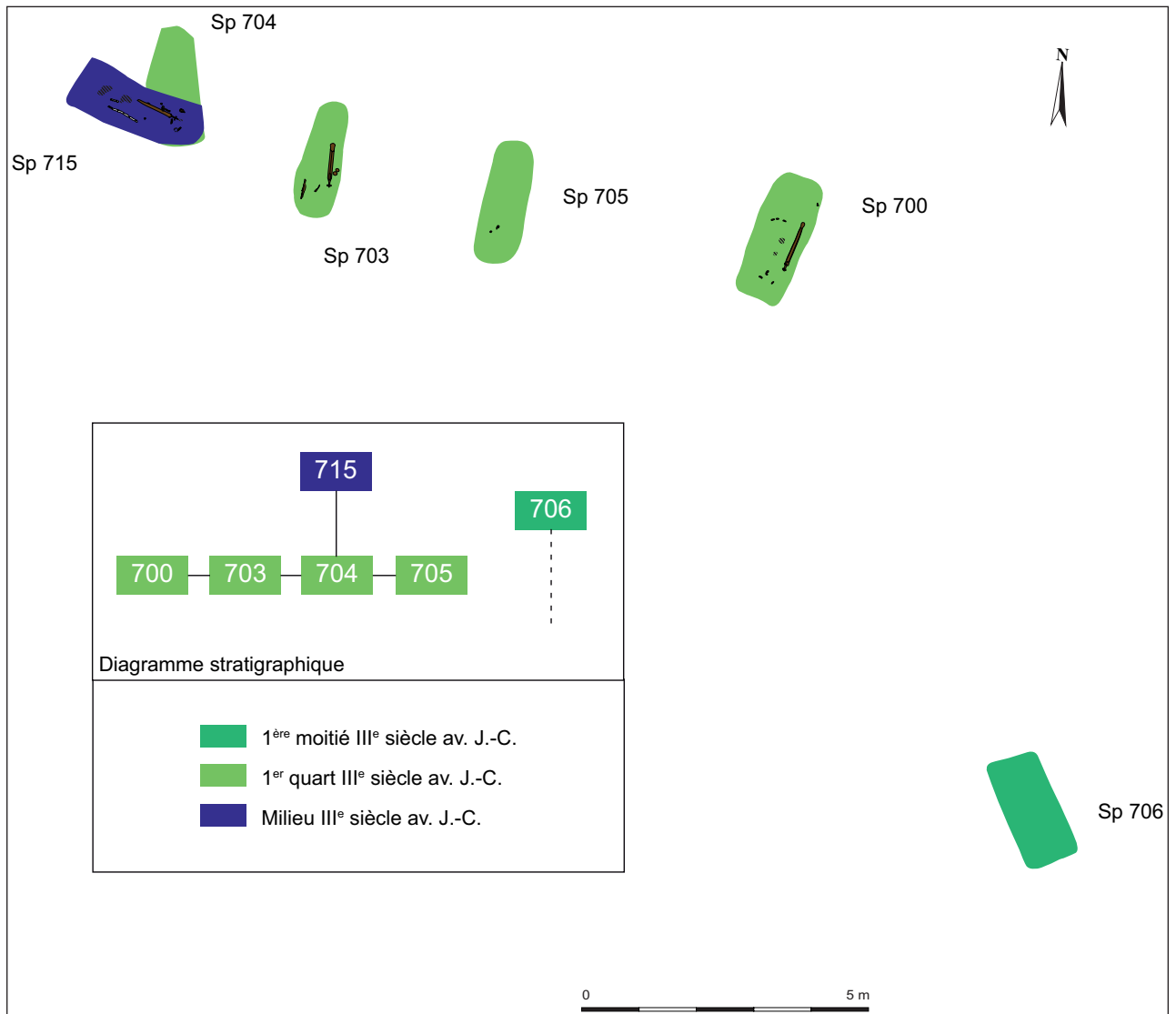


Fig. 37 : Phasage des tombes de l'ensemble funéraire (Illustration : J.-G. Pariat).

devoir être attribuée aux prémices de La Tène C1. Il reste enfin le cas de la tombe 706, dépourvue de mobilier, pour laquelle il n'est pas évident *a priori* de proposer une attribution chronologique. Bien qu'elle soit située quelque peu à l'écart, cette fosse sépulcrale présente une orientation qui coïncide avec celle de quatre autres tombes. Par ailleurs, aucun objet issu de l'ensemble funéraire n'est antérieur au début du III^e siècle av. J.-C., et postérieur au milieu du III^e siècle av. J.-C. Nous proposons donc de rattacher cette sépulture à la première moitié du III^e siècle av. J.-C., sans plus de précision. Ainsi, la fréquentation de cet espace funéraire semble donc concentrée sur un laps de temps court correspondant à une, voire deux générations au début du III^e siècle av. J.-C.

Ce rattachement chronologique s'intègre de façon

cohérente à celui d'un ensemble de sites découverts dans le nord-est francilien et attribués au même horizon (Bouqueval, fouille R. Guadagnin 1976 ; Le Plessis-Gassot, fouille N. Ginoux 1999 ; Roissy, fouille T. Lejars 2000 ; Le Blanc Mesnil, diagnostic P. Susini-Collin 2009). De façon plus générale, il semble que l'on soit dans la période phare du développement des sépultures à armes, phénomène qui caractérise toute la Celtique occidentale⁶⁸.

Les fosses

Différents types de fosses sépulcrales ont été identifiés. Trois d'entre elles sont de forme subrectangulaire, une est quadrangulaire et deux sont oblongues (tab. 3). Dans l'ensemble, les fosses présentent majoritairement un plan avec

⁶⁸ Séguier *et al.* 2010.

N° sep	Morphologie	Longueur	Largeur	Profondeur	Ori-entation	Profil	Comblement	Recou-plement
700	Subrectangulaire à angles arrondis	2,5	1,1	0,56	nord-sud	Parois obliques et fond plat	limon brun et quelques charbons	non
703	Oblongue	2	1	0,5	nord-sud	Cuvette à fond plat et parois asymétriques	limon brun jaune à nodules orangés	non
704	Subrectangulaire	2,1	1	0,46	nord-sud	Cuvette à fond plat	limon brun homogène	oui
705	Oblongue	2	1	0,6	nord-sud	Cuvette au fond irrégulier	limon brun	non
706	Subrectangulaire à angles arrondis	2	1	0,5	nord-ouest/sud-est	Fond plat et parois subverticales	limon brun et limonite	non
715	Quadrangulaire	2,4	1	0,46	est-ouest	Parois obliques et fond plat	limon brun	oui

Tab. 3 : Caractéristiques des fosses sépulcrales de l'ensemble funéraire.

au moins une extrémité arrondie. En coupe, trois fosses présentent des parois obliques à fond plat.

Dans quatre cas, les fosses sont orientées selon un axe nord-sud. Seules deux fosses présentent une orientation différente : la fosse 706 orientée nord-ouest/sud-est, et la fosse 715 orientée est-ouest.

Les dimensions des fosses sont relativement homogènes. Elles mesurent en moyenne 2,15 m de long pour 1 m de large. Leur profondeur moyenne depuis la surface du sol actuel est de 0,51 m. Mais cette dernière valeur dissimule en réalité des disparités. Il peut y avoir jusqu'à 14 cm de différence entre la fosse la moins profonde et la fosse la plus profonde.

Enfin, un cas de recoupement entre deux fosses a été décelé. La fosse sépulcrale 704 est recoupée par la fosse 715.

Le petit ensemble de fosses mis au jour en 2009 ne semble pas avoir été l'objet d'une délimitation particulière par un enclos, comme c'est pourtant souvent le cas au Second âge du Fer. Aucun type de démarcation n'a été repéré sur l'aire ouverte, que ce soit lors de la fouille ou du diagnostic. Mais il serait présomptueux de conclure à une absence de délimitation tant la surface explorée est restreinte (2 343 m²). En outre, l'état médiocre de conservation des tombes trahit une érosion particulièrement intense. Une démarcation de l'espace funéraire par un fossé peu profond a donc pu s'effacer complètement du paysage sous l'effet de l'érosion.

Dans l'ensemble, les fosses se répartissent selon un maillage aéré avec une forte convergence au niveau des orientations. Du coup, l'unique recoupement observé entre les fosses 704 et 715 soulève la question de la signalisation en surface des tombes. En effet, peut-être n'y avait-il pas de marquage ou celui-ci était-il peu accentué dans le paysage, comme un tertre en terre (fig. 38)? De ce constat découle une nouvelle interrogation : pourquoi avoir creusé la fosse sépulcrale 715 à cet endroit plutôt qu'à l'écart du groupe formé par les tombes 700, 703, 704 et 705, d'autant que la place ne semble pas particulièrement faire défaut dans les environs immédiats? Il se peut que des tombes aient disparu sous l'effet des pratiques agricoles récentes (fortes mécanisation et utilisation d'apports chimiques). Dans ce cas, l'ensemble funéraire était à l'origine plus dense qu'il ne le paraît aujourd'hui.

Un faisceau d'indices rend ce scénario plausible. Dans la fosse 700, un rivet de bouclier est intrusif. Il pourrait provenir d'une sépulture qui se trouvait au-dessus, complètement détruite par les labours. En outre, les différentes profondeurs enregistrées d'une tombe à l'autre permettent d'envisager la disparition complète des creusements les plus superficiels. À titre d'exemple, la fouille de la nécropole de Bobigny, exceptionnelle par bien des aspects, a révélé que les tombes d'enfants étaient en majorité peu profondes⁶⁹. Ce type de sépulture a donc pu totalement disparaître à Gonesse.

69 Le Forestier *in* Desenne *et al.* 2009, p. 139.



Fig. 38 : Quelques hypothèses de signalement en surface des tombes (Coll. SDAVO © Conseil Général du Val d'Oise – P. Payet).

Modes d'inhumations et dispositifs sépulcraux

Les interprétations relatives au mode d'inhumation et aux dispositifs sépulcraux doivent être ici considérées avec une certaine prudence, tant le site est érodé. Dans l'ensemble, les hypothèses formulées s'appuient sur l'analyse des restes humains conservés, sur la répartition spatiale du mobilier, sur la morphologie des fosses et sur les comparaisons avec des sites proches.

La tombe 715 est le seul cas pour lequel on puisse affirmer la pratique d'une inhumation primaire. Dans les cinq autres cas, l'hypothèse ne peut qu'être formulée à partir des assemblages de mobilier retrouvés en place dans les fosses (tab. 4). Les sépultures 700, 703 et 715 ont semble-t-il abrité un unique individu. Il est impossible d'en dire autant à propos des tombes 704, 705 et 706, vu leur mauvais état de conservation. Certaines de ces tombes pourraient en effet avoir accueilli plus d'un cadavre, à l'instar du site proche du Blanc-Mesnil « Le Chemin de Notre Dame » exploré en 2009, où les restes de deux individus reposaient en position allongée dans la tombe I003⁷⁰ (fig. 39).

70 Susini-Collin à paraître.

Au registre de l'orientation des corps, la tête se trouve au sud dans deux cas (700, 703), à l'est dans un cas (715), et probablement au sud dans deux derniers (704, 705, fig. 40). Enfin, aucune hypothèse ne peut être émise dans le cas de la tombe 706 qui ne recelait ni os, ni mobilier. Les hommes de l'âge du Fer semblent donc avoir eu une préférence certaine, à Gonesse, pour l'inhumation des corps avec la tête au sud. Par ailleurs, en prenant en compte les données chronologiques, le seul cas d'inhumé avec la tête à l'est (sépulture 715) se trouve être légèrement plus récent. Cette majorité d'inhumations orientées nord-sud, avec la tête au sud, se retrouve sur des sites géographiquement très proches comme celui du Plessis-Gassot⁷¹.

Les données relatives à la position d'inhumation sont peu nombreuses. Dans les trois seuls cas restituables (sépultures 700, 703 et 715), le sujet est allongé sur le dos avec les membres étendus. Ce constat est une nouvelle fois en adéquation avec les données disponibles dans les environs immédiats du site, à Bouqueval par exemple où sept sujets reposent sur le dos avec les membres étendus⁷² (fig. 41).

71 Ginoux 2009, p. 83.

72 Guadagnin 1984.

N° sep	Mode	Type	Orientation	Position	Architecture	Enveloppement
700	Primaire	Individuel	Tête au sud	Allongé sur le dos, membres étendus	Coffre ou cercueil	Linceul ou vêtement
703	Primaire	Individuel	Tête au sud	Allongé sur le dos, membres étendus ?	Pleine-terre ?	Linceul ou vêtement
704	Primaire ?	Individuel ?	Tête au sud ?			
705	Primaire ?	Individuel ?	Tête au sud ?		Dispositif sépulcral	
706	Primaire ?	Individuel ?			Dispositif sépulcral	
715	Primaire	Individuel	Tête à l'est	Allongé sur le dos, membres étendus	Cercueil	Vêtement

Tab. 4 : Tableau synthétique des modes d'inhumation et des dispositifs sépulcraux.



Fig. 39 : Le Blanc-Mesnil «Chemin Notre-Dame», vue verticale de la tombe 003 (Cliché : P. Susini-Collin).

Dans trois cas (sépultures 700, 705, 715), une convergence d'indices permet de conclure à la présence d'un dispositif sépulcral autour du cadavre. Les fosses sont fréquemment surdimensionnées et le corps paraît avoir été placé dans l'axe de la fosse. Dans deux cas (sépultures 700 et 715), outre les indices qui précèdent, les deux faces des épées comportent des traces de bois minéralisées dans la corrosion (tab. 5). Enfin, la

tombe 700 a livré un clou. Ces différents indices suggèrent la présence d'un contenant rigide fixe (un coffre) ou mobile (un cercueil) autour du cadavre. L'existence de dispositifs de ce genre est là encore attestée dans ce secteur de l'Île-de-France à Roissy-en-France «La Fosse Cotheret», où la présence d'un coffrage est supposée dans cinq cas⁷³. On ne peut être aussi affirmatif concernant la structure 706, compte tenu des doutes qui subsistent quant à la nature sépulcrale de cette entité. Malgré tout, cette fosse est surdimensionnée comme celle des tombes 700, 705 et 715.

Enfin, dans trois cas (sépultures 700, 703, 715) les défunts pourraient bien avoir été vêtus ou enveloppés dans un textile souple mais contraignant. Les résultats des analyses tendraient même à mettre en avant l'hypothèse d'un vêtement. Ainsi, les fibules retrouvées se trouvent plutôt dans la région du cou, pour la fermeture d'une cape ou un manteau ample. Il n'existe sur le site aucun cas de fibule retrouvée aux extrémités du squelette, indice plus souvent retenu pour mettre en évidence un linceul⁷⁴. Par ailleurs, dans les trois cas, des fibres textiles, des fibres de fourrure et du cuir ont été repérés lors du dégagement pour étude du mobilier métallique, suggérant également la présence de vêtements (tab. 5). Ces résultats coïncident avec ceux obtenus sur le site du Plessis-Gassot après étude du fourreau de la tombe 1002⁷⁵, ou bien encore sur le site de Gouaix⁷⁶ où la présence de vêtement a été proposée.

73 Lejars, Paccard 2000, p. 56.

74 Séguier *et al.* 2010, p. 175.

75 Moulherat *in* Ginoux 2009, p. 77.

76 Séguier *et al.* 2010.

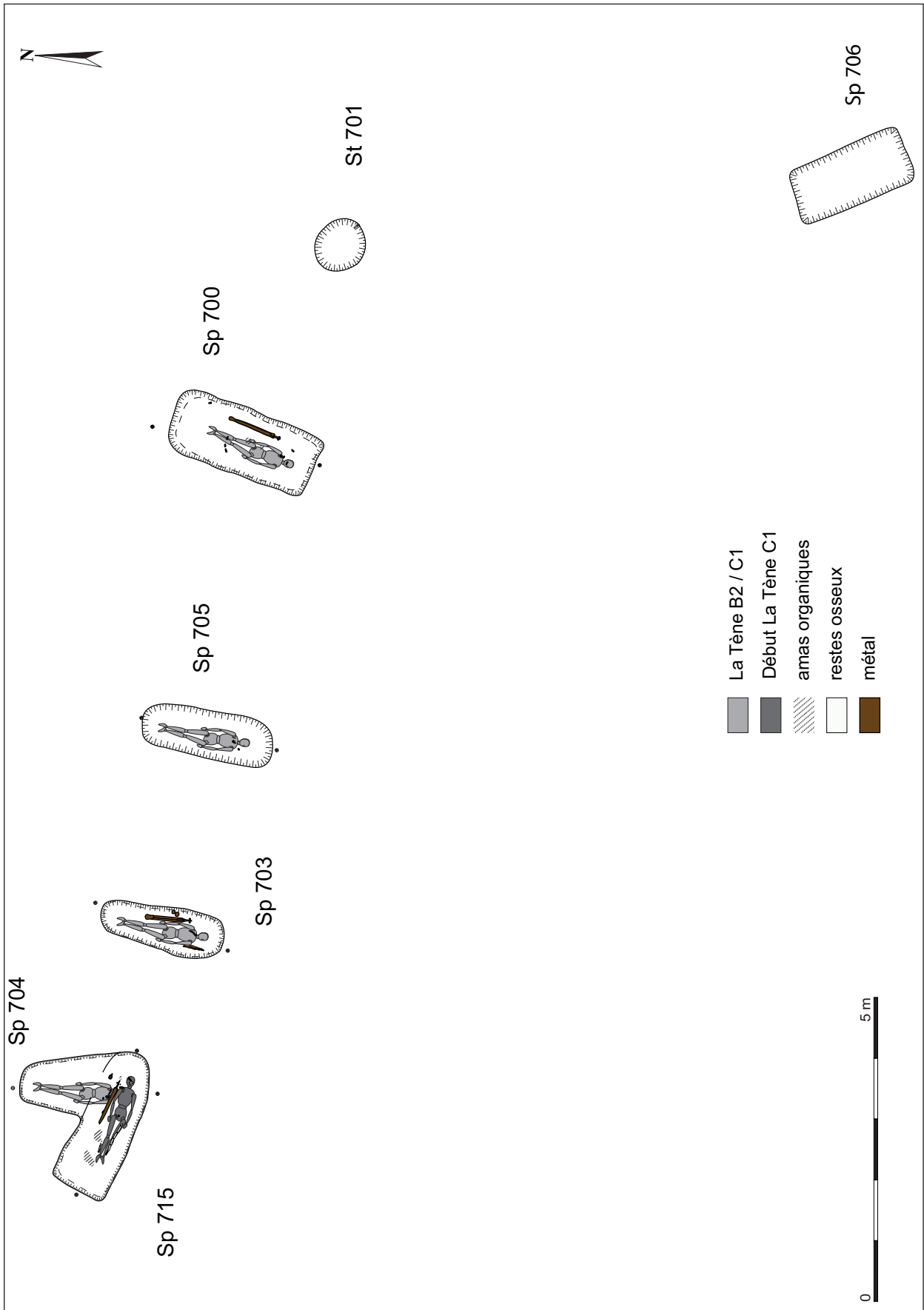


Fig. 40 : Gonesse, orientation des corps.

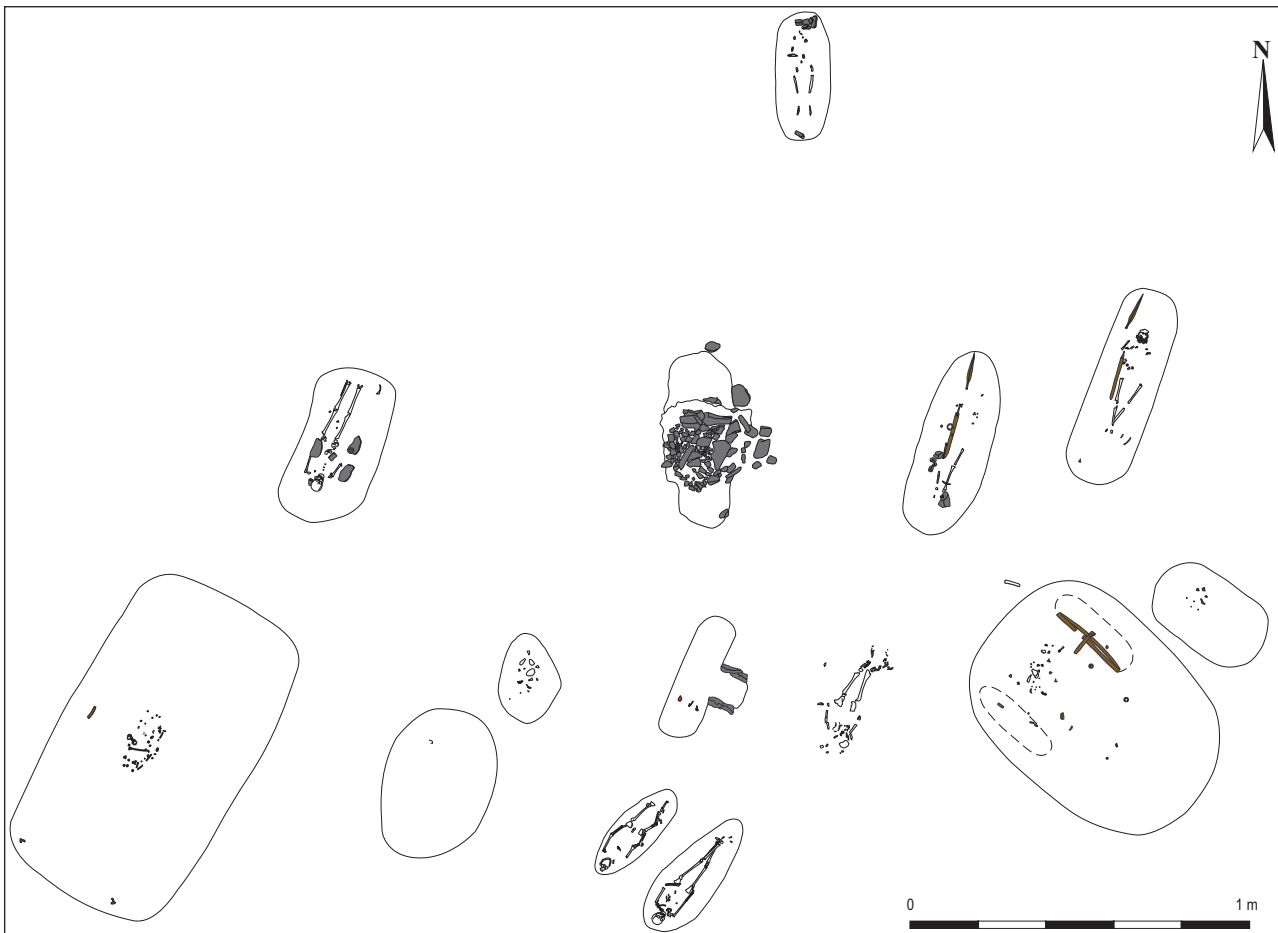


Fig. 41 : Plan de la nécropole de Bouqueval (Maret d'après Guadagnin 1984).

Les inhumés

Cette section consacrée aux caractéristiques biologiques des inhumés est logiquement assez succincte, tant l'état de conservation des restes osseux est de piètre qualité.

Au total, six tombes abritent au minimum les restes de six individus (tab. 6). Dans les deux seuls cas où l'os est conservé, les restes exhumés appartiennent à des sujets adultes. Dans les quatre autres cas, il est probable que les fosses aient abrité des adultes car elles sont à la fois longues et larges.1).

N° sép.	NMI	Âge	Sexe	Usure dentaire
700		Adulte	Masculin d'après la panoplie	Faible
703		Adulte ?	Masculin d'après la panoplie	Non observable
704	1 ?	Adulte ?	Non observable	Non observable
705	1 ?	Adulte ?	Non observable	Non observable
706	1 ?	Adulte ?	Non observable	Non observable
715		Adulte	Masculin d'après la panoplie	Moyenne

Tab. 6 : La population inhumée au sein de la nécropole de Gonesse.

Le sexe n'a pas pu être déterminé, faute de conservation osseuse. Cependant, des ensembles funéraires contemporains comme Bouqueval⁷⁷ ou Gouaix⁷⁸ abritent des défunts inhumés avec une panoplie militaire, qui se sont tous avérés être de sexe masculin. Nous proposons donc, par comparaison, d'interpréter les trois cas de fosses recelant des panoplies militaires à Gonesse comme des tombes masculines (sépultures 700, 703 et 715).

Enfin, seul l'état de santé bucco-dentaire a pu être examiné sur deux sujets. Dans la tombe 700, les dents sont faiblement usées alors que dans la sépulture 715, elles sont plus usées, la surface occlusale laissant apparaître de larges plages de dentine.

Le mobilier issu des tombes

Dans trois cas de figure (sépultures 700, 703 et 715), le mobilier provenant des tombes correspond à une panoplie militaire. Il faut y adjoindre sans doute un quatrième cas représenté par l'unique vestige issu de la tombe 704 (tab. 7).

77 Guadagnin 1984, p. 38.

78 Séguier *et al.* 2010, p. 145.

<i>ST700</i>					
<i>Epée</i>					
Revers	bouterolle	barrette	milieu	pontet	soie
Fibres textiles	X	X	X		
Fibres fourrure					
Fibres végétales ou autres					
Bois					X 2 orientations différentes
Cuir					
Avers	bouterolle	barrette	milieu	pontet	soie
Fibres textiles	X	X			
Fibres fourrure					
Fibres végétales ou autres					
Bois					X 2 orientations différentes
Cuir					
<i>ST 715</i>					
<i>Epée</i>					
Revers	bouterolle	barrette	milieu	pontet	soie
Fibres textiles			X		
Fibres fourrure			X		
Fibres végétales ou autres			X présence d'un lien		
Bois					X
Cuir			X présence d'un lien		
Avers	bouterolle	barrette	milieu	pontet	soie
Fibres textiles					
Fibres fourrure					
Fibres végétales ou autres					
Bois					X
Cuir					
<i>3 anneaux all.cu</i>					
Fibres textiles					
Fibres fourrure	X				
Fibres végétales ou autres	X				
Bois					
Cuir	X				
<i>Rivet all.cu</i>					
Fibres textiles	X				
Fibres fourrure					
Fibres végétales ou autres					
Bois					
Cuir	X				

ST 703					
Épée					
Revers	bouterolle	barrette	milieu	pontet	soie
Fibres textiles			X	X	
Fibres fourrure				X	
Fibres végétales ou autres					
Bois					X
Cuir					
Avers	bouterolle	barrette	milieu	pontet	soie
Fibres textiles					
Fibres fourrure			X		
Fibres végétales ou autres				X	
Bois					X 2 orientations
Cuir				X	
Anneaux					
Fibres textiles					
Fibres fourrure					
Fibres végétales ou autres					
Bois					
Cuir			X		
Fer de lance					
Fibres textiles					
Fibres fourrure					
Fibres végétales ou autres					
Bois	X				
Cuir					

Tab. 5 : Inventaire des matériaux organiques repérés sur les épées (F. Dussère).

Aucune panoplie n'est complète. Trois tombes renferment une épée dans son fourreau, deux abritent des anneaux de suspension, deux recèlent des fragments d'arme de hast, enfin deux autres contiennent des restes de bouclier.

	700	703	704	705	706	715
Épée	1 épée	1 épée				1 épée
Fourreau	1 fourreau	1 fourreau				1 fourreau
Suspension		2 anneaux de suspension				3 anneaux de suspension
Fer de lance		1 fer de lance	1 fer de lance			
Bouclier	1 bouclier, 1 rivet de bouclier					1 bouclier
Fibules	2 fibules			1 fibule		2 fibules
Clous	1 clou					

Tab. 7 : Inventaire du mobilier issu des tombes.

Quelle que soit la tombe, l'épée ne semble jamais être en position de port dans l'espace sépulcral. La poignée se trouve toujours dans la partie haute du corps, vers l'épaule et à droite du défunt. L'épée n'est donc apparemment pas portée par le mort mais plutôt en position d'attribut. Ce type de position semble largement attesté à cette époque⁷⁹.

Les anneaux de suspension issus de la tombe 715 comportent du cuir minéralisé dans la corrosion du métal. Dans ce cas précis, les anneaux se trouvaient à côté de l'épée (fig. 42). Il est donc très vraisemblable que les brins n'étaient pas enroulés autour de l'arme.

79 Baray 2003.

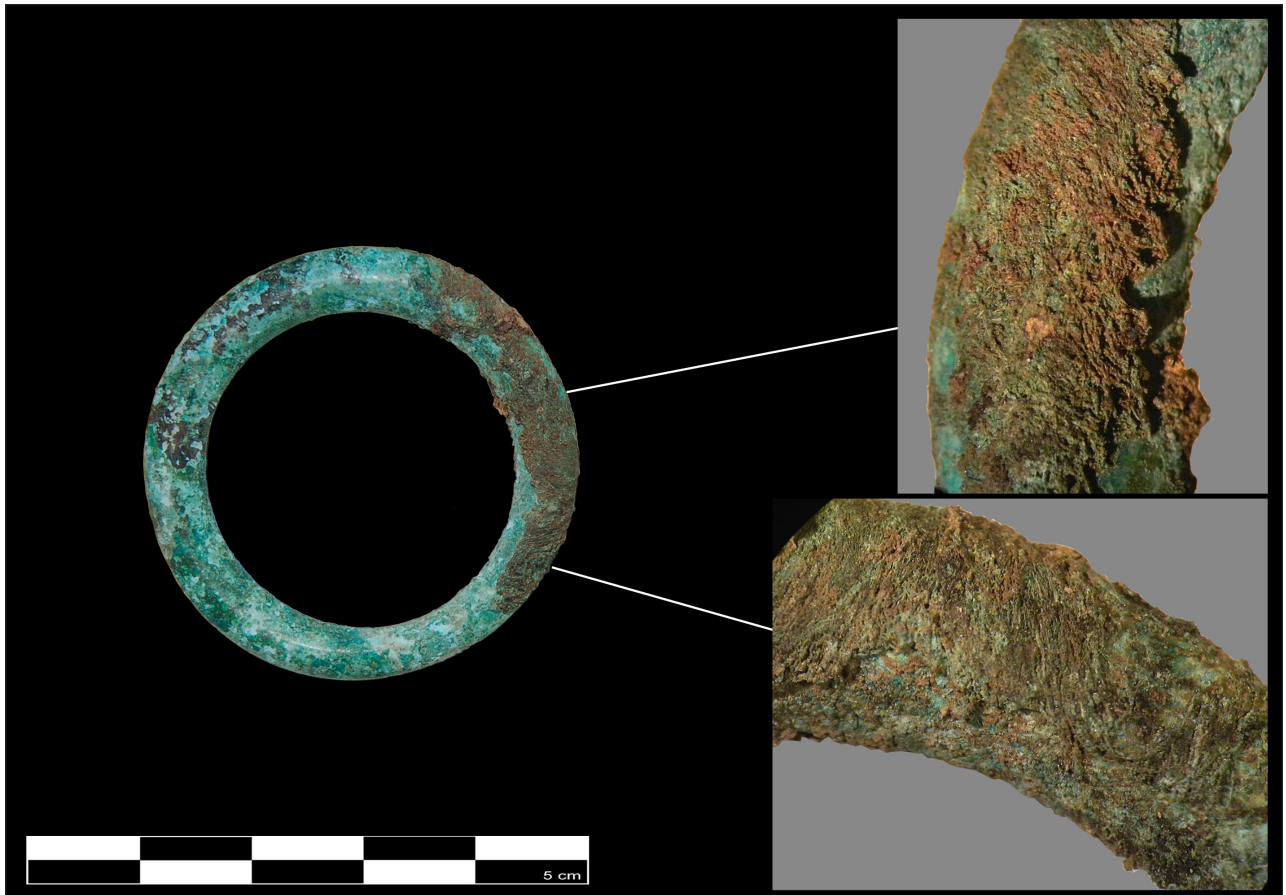


Fig. 42 : Traces de cuir minéralisé dans la corrosion d'un anneau de la tombe 715 (Cliché : V. Maret).

Dans le seul cas où l'arme d'hast est en place (sépulture 703), l'objet est disposé du côté opposé par rapport à l'épée. D'après les données récemment publiées, la disposition de ce genre de vestige paraît soumise à une forte variabilité⁸⁰.

Enfin, trois tombes ont livré des fibules. Les sépultures 700 et 715 recelaient chacune deux fibules et la tombe 705 en abritait une. La position de ce mobilier, récurrente dans la région de la tête ou du cou, suggère qu'il est en position de port. Aucune trace de fibre n'a été repérée lors du dégagement pour étude de ces objets.

Ainsi, l'image offerte par les trois panoplies militaires incomplètes est celle d'ensembles volontairement désarticulés, et dissociés les uns des autres. Il semble bien ici que l'on puisse invoquer de véritables dépôts funéraires et non des éléments portés lors des funérailles par le défunt.

Apport de la fouille de Gonesse à la connaissance des pratiques funéraires du III^e siècle av. J.-C. dans le nord-est francilien.

80 Séguier *et al.* 2010.

Au regard de l'affleurement des tombes directement sous la terre végétale, l'ensemble funéraire découvert à Gonesse est fortement érodé et les perturbations pourraient avoir accentué de manière factice l'image d'un groupe à forte composante militaire.

En fait, ces tombes pourraient correspondre aux plus profondes, des sépultures plus « superficielles » encore n'ayant pas résisté à l'épreuve du temps. Ainsi, à Gouaix, site récemment fouillé et publiée, les tombes masculines à armes sont plus profondes que les sépultures de femme et d'enfant⁸¹.

Dans une certaine mesure, le petit ensemble de tombes de Gonesse pourrait bien renouveler la vision des pratiques funéraires dans le nord-est francilien au III^e siècle av. J.-C.

Jusqu'à aujourd'hui, les sites fouillés au cours des quarante dernières années dans ce secteur de l'Île-de-France offraient l'image d'un territoire singularisé par la présence systématique d'une

81 Séguier *et al.* 2010, p. 145.

ou plusieurs tombes à char au sein de chaque nécropole (fig. 43). Sur les huit tombes à char mises au jour, cinq se situent dans le Val d'Oise, sur trois sites distants de 5 à 10 km de Gonesse : Bouqueval «La fosse à Deux Guëulle»⁸², Le Plessis-Gassot «Carrière REP»⁸³, et Roissy-en-France «La Fosse Cotheret»⁸⁴.

L'ensemble funéraire de Gonesse, même s'il est fortement érodé, ne paraît pas avoir abrité de tombe à char. Malgré toute la prudence qu'imposent l'érosion et l'emprise restreinte explorée (une bande de 30 m de large), il semble bien que le site de Gonesse se démarque par cette absence de tombe à char.

La fouille récente d'un autre site en Seine-Saint-Denis, au Blanc-Mesnil, a livré des résultats comparables⁸⁵. Un ensemble funéraire constitué de douze tombes abrite des sépultures de guerriers, mais aucune tombe à char.

Ces deux exemples de Gonesse et du Blanc-Mesnil introduisent des incertitudes et font apparaître une relative complexité des pratiques funéraires, complexité qui n'avait jusque là pas été pressentie pour cette partie de l'Île-de-France.

Pour finir, qu'en est-il du lien qu'entretiennent ces groupes funéraires avec l'habitat dans ce secteur du Val d'Oise au début du III^e siècle avant J.-C. ? Cette période est assez mal appréhendée et il n'est pas simple d'en caractériser l'habitat. Si la fouille récente du site de Villiers-le-Bel «Déviation de la RD 10-370»⁸⁶ semble trahir un mode d'occupation du sol en aire ouverte, essentiellement caractérisé par des silos, ailleurs les premiers enclos fossoyés apparaissent, comme c'est le cas à Villiers-le-Sec «La Place de la Ville»⁸⁷.

Dans le bassin du Croult, aucun ensemble funéraire ne paraît directement associé à un habitat. À titre d'exemple, la distance séparant la zone funéraire de Gonesse des habitats potentiellement contemporains est au minimum de 800 m.

82 Guadagnin 1984.

83 Ginoux 2009.

84 Lejars, Paccard 2000.

85 Susini-Collin à paraître.

86 Pariat, Maret 2011.

87 Gentili 2000.

VI.3.2 – La Tène C2

Deux structures peuvent être rattachées au second siècle avant notre ère. Elles sont situées hors de l'emprise de fouille de 2009, mais dans celle du diagnostic réalisé en 2008, au nord de la zone fouillée. Il a paru opportun d'en rappeler l'existence dans le cadre du présent rapport, d'autant qu'un silo n'avait pu être intégralement exploré lors du diagnostic et que sa fouille a été achevée en 2009.

VI.3.2.a – La structure St18

La structure 18 n'a pu être intégralement décapée car elle est en partie située hors de la limite d'emprise du diagnostic réalisé en 2008. Il s'agit d'une très grande fosse dont les contours se démarquent nettement de l'encaissant limoneux brun-orangé (fig. 44) Ses parois nord-ouest et sud-est sont distantes de 6 m. Sa forme en plan n'est pas restituable car ses parois nord-est et sud-ouest ne sont pas connues. Sa profondeur observée est irrégulière, et oscille entre 1,20 m et 2 m.

Le comblement supérieur de la fosse est limoneux brun-gris foncé. Il recèle 55 tessons de céramique renvoyant à La Tène C2. Le remplissage inférieur est constitué d'un limon brun stérile sur 20 cm d'épaisseur en moyenne. Le fond du creusement n'atteint pas le limon sableux jaune fin.

Cette structure est difficile à interpréter, car elle a été partiellement explorée. Nous proposons d'y voir une fosse d'extraction de limon.

VI.3.2.b – Le silo F20

Le silo F20 se trouve au nord de l'emprise de fouille, à 10 m à l'ouest de la fosse St 18. Cette structure fut sondée par moitié lors du diagnostic. Face à la richesse du mobilier issu du remplissage et aux incertitudes chronologiques, il fut décidé d'en explorer la moitié subsistante lors de la fouille.

En plan, le contour du silo, très nettement circulaire, se démarque du limon grossier brun-orangé encaissant. D'un diamètre à l'ouverture de 1,50 m pour un diamètre à la base de 2,90 m,

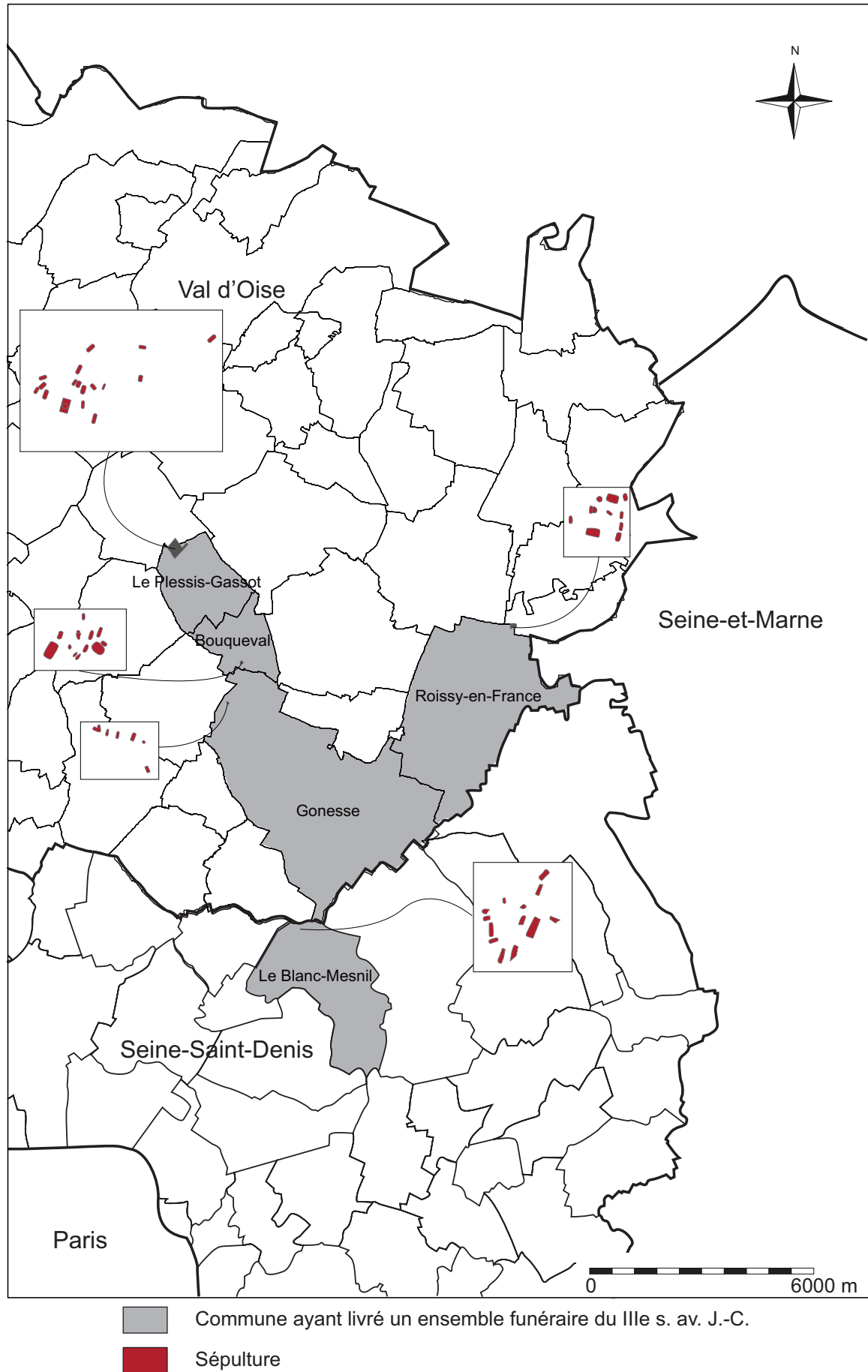


Fig. 43 : Sites funéraires du début du III^e siècle av. J.-C. dans le nord-est francilien.

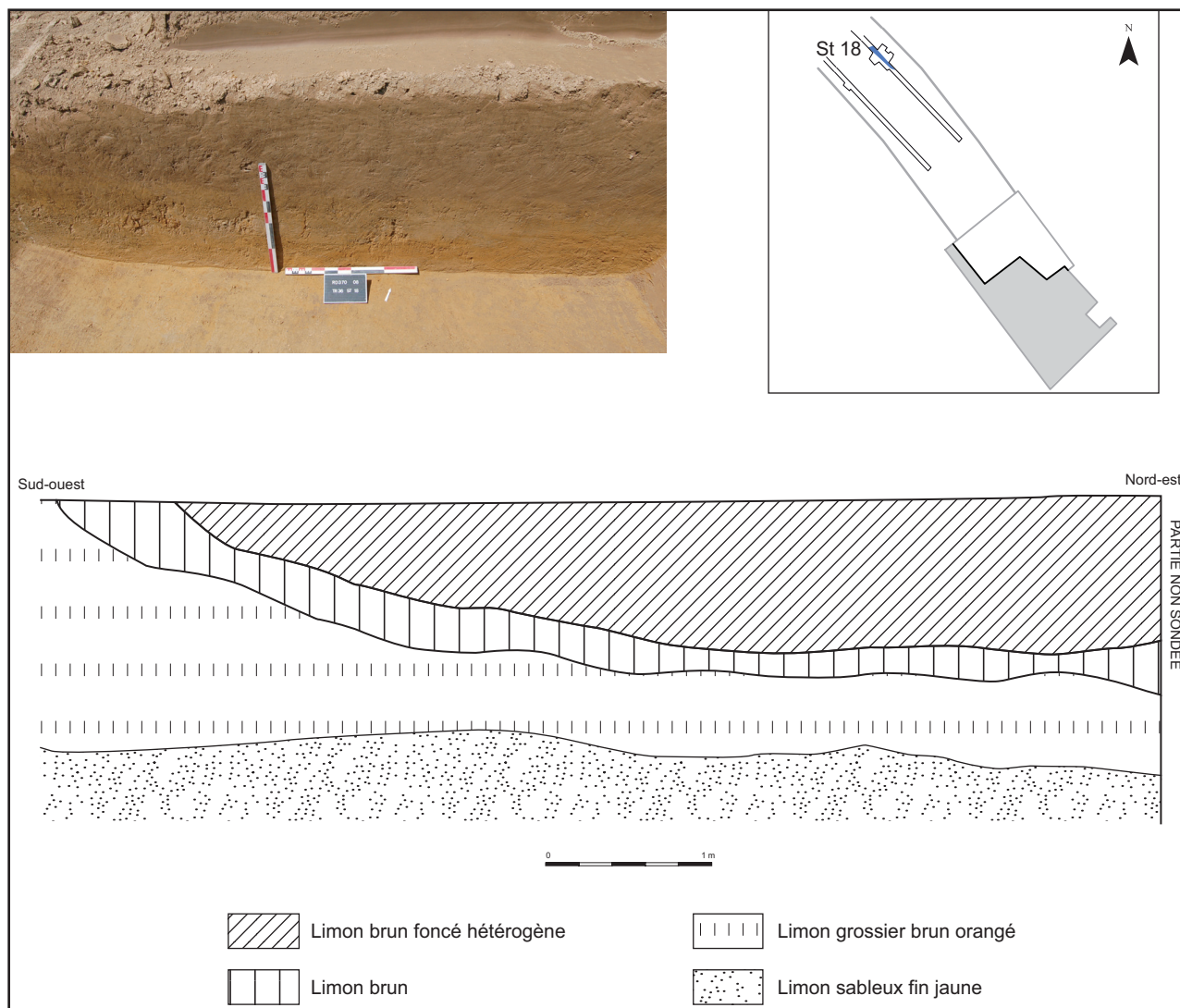


Fig. 44: Profil de la structure St 18 (DAO : N. Garmond).

il mesure 1,31 m de profondeur (fig. 45). Son volume total a pu être estimé à 5,14 m³ pour une capacité de 3,85 tonnes⁸⁸.

En coupe, le profil de la fosse est tronconique. La structure a été repérée directement sous les labours, vers 40 cm de profondeur. Le sédiment encaissant, limoneux brun-orangé dans la partie supérieure, devient limoneux sableux jaune fin entre 1 m et 1,30 m de profondeur.

Le comblement se scinde en trois horizons. La couche supérieure, entre 0 et 1 m, est limoneuse brun foncé et comporte des inclusions charbonneuses. Quelques scories, des tessons de céramique et des restes animaux proviennent de ce dernier remplissage, qui contient l'essentiel des 265 vestiges retrouvés (tab. 8). La céramique renvoie à des formes plutôt caractéristiques de La Tène C2 (cf.

⁸⁸ Le volume fonctionnel est estimé selon la méthode décrite concernant le site de Jaux (Malrain *et al.* 1996).

infra). La mise en place de cette couche semble résulter d'un apport ponctuel et massif de sédiment, éventuellement lié à une activité anthropique.

	Type de vestige	Quantité
	Céramique	130
	Faune	112
	Humain	0
Silo F20	Torchis	0
	TCA	0
	Métal	0
	Mouture	2
	Scories	19
	Lignite	2
Total		265

Tab. 8: Inventaire des vestiges issus du silo 20.

La couche sous-jacente est épaisse de 30 cm. Le sédiment qui la caractérise est un limon brun à orangé, assez homogène et comporte des inclusions de charbon.

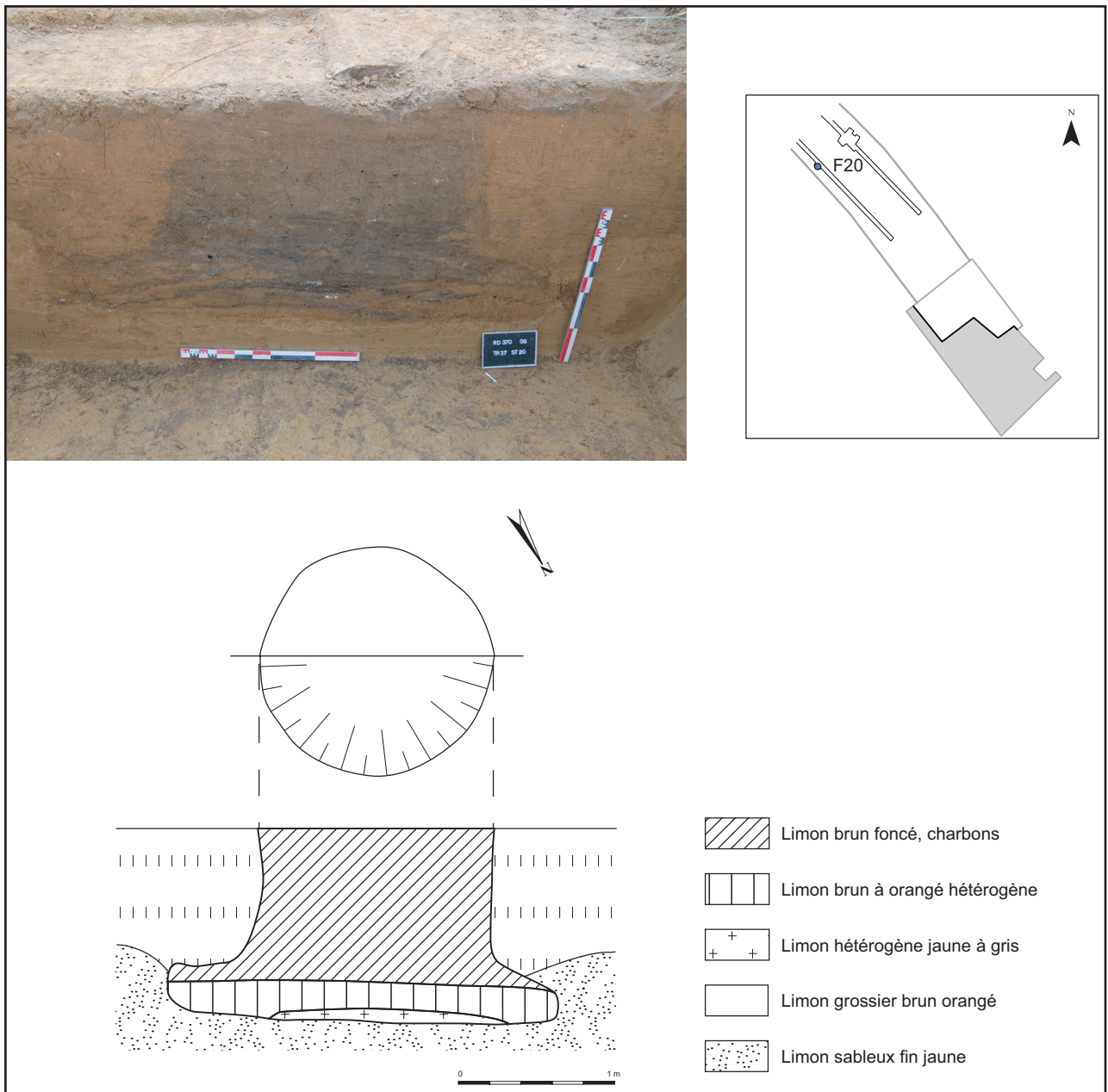


Fig. 45: Plan et coupe du silo F20 (DAO: N. Garmond).

Enfin, la couche inférieure mesure 10 cm d'épaisseur. Elle revêt la forme d'un dôme placé au centre de la fosse. Le sédiment qui caractérise cet horizon est un limon hétérogène jaune à gris recelant de nombreuses pierres calcaires, des restes animaux et deux fragments de bracelet en lignite (*cf. infra*). Parmi les os animaux, deux chevilles osseuses de bœuf ont fait l'objet d'un prélèvement de l'étui corné. Cette pratique de récupération de corne est un indice d'activité artisanale⁸⁹. Deux fragments de deux bracelets en lignite renvoient à des types tout à fait connus pour l'époque. Toutefois, nous verrons plus loin que le terme de bracelet n'est pas forcément

⁸⁹ Jouanin *in* Pariat, Garmond 2008.

adapté à la fonction réelle de ces objets.

En somme, les couches supérieure et inférieure semblent avoir été mises en place consécutivement à un rejet, ce qui pourrait trahir la proximité d'un habitat. La couche intermédiaire, stérile, pourrait avoir une origine naturelle. Quelques éléments remarquables figurent parmi les vestiges mobiliers, à l'instar de fragments de bracelets en lignite ou d'os travaillé, qui trahissent des activités en lien avec la sphère domestique. Ce type de silo est largement connu dans ce secteur du département, et des fouilles récentes menées sur les communes de Villiers-le-Bel ou du Plessis-Gassot en ont mis au jour⁹⁰.

⁹⁰ Pariat, Maret 2011 ; Laporte-Cassagne dir. à paraître.

VI.3.2.c – Le mobilier céramique

(Par C. Laporte-Cassagne, SDAVO)

VI.3.2.c.1 – Présentation générale du corpus

Le diagnostic et la fouille du site de Gonesse «Déviation de la RD 10/RD 370» ont permis de recueillir 174 fragments de céramique⁹¹ répartis dans trois structures (tab. 9). Ils ont été inventoriés après remontage, en nombre de fragments (NFR) et en nombre minimum d'individus (NMI), calculés sur les bords additionnés d'éléments susceptibles d'individualiser un récipient non compté au préalable⁹² (fond et anse), soit 11 individus.

N° Structure	Identifi- cation	NFR	NMI	Total	Total en % sur l'ensemble du corpus
20	silos	104	11	115	66,10%
18	fosse	55		55	31,60%
705	sépulture	4		4	2,30%
Total		163	11	174	100%

Tab. 9 : Répartition du mobilier céramique par structure.

Seule la sépulture 705 a livré du matériel mais seulement trois fragments nous sont parvenus sans forme précise. Les structures prises en compte ici ont été mises au jour lors du diagnostic en 2008⁹³ et se situent hors de l'emprise de fouille. Le silo 20 a fait cependant l'objet en 2009 d'une fouille intégrale, afin de récolter le mobilier archéologique.

Le sédiment n'étant pas favorable à une bonne conservation des surfaces des vases, l'état des tessons est variable selon la profondeur de l'enfouissement ; en effet, les fragments issus des niveaux supérieurs des structures sont généralement très mal conservés (friabilité, importante desquamation) tandis que les tessons issus des comblements inférieurs sont relativement moins érodés. Le corpus montre également un taux de fragmentation

91 Les 23 tessons datés de l'époque moderne ne sont pas pris en compte ici.

92 La comptabilisation des vases répond aux protocoles proposés lors de la Table-Ronde du Mont-Beuvray par P. Arcelin et M. Truffeau-Libre 1998.

93 Pariat, Garmond 2008.

très élevé⁹⁴, soit 0.05. Une planches réunissant trois dessins accompagnent cette étude.

La répartition du mobilier est inégale. L'essentiel de la céramique provient du silo 20 (60,5 % du corpus).

VI.3.2.c.2 – Caractéristiques morphologiques

Plusieurs catégories de céramiques ont été identifiées ; il s'agit essentiellement de céramiques non tournées qui représentent plus de 62 % du corpus (fig. 46). La part des céramiques tournées est très faible, représentée par un unique tesson (0,5 %). Enfin, les fragments indéterminés représentent 37 % de l'ensemble du corpus.

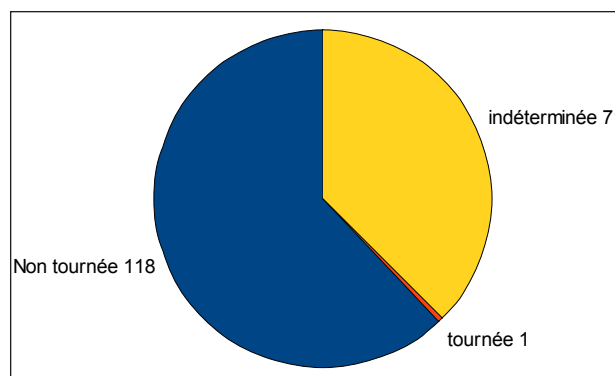


Fig. 46 : Diagramme de répartition des catégories de céramique.

La matrice commune aux productions locales est une argile sableuse avec des rajouts de dégraissants d'origine variée. Deux grandes catégories de pâtes ont ainsi été distinguées : les pâtes grossières qui représentent plus de 53 % du corpus⁹⁵ et qui se caractérisent par des céramiques mal cuites et souvent friables avec des inclusions supérieures à 1 mm ; les pâtes mi-fines (plus de 45 % du corpus) représentées par des récipients dont la cuisson est peu ou bien maîtrisée et dont les inclusions sont inférieures à 1 mm, mais encore visibles à l'œil nu.

Au sein de ces catégories de pâtes, plusieurs groupes de productions ont été identifiés grâce à la nature et à la densité des éléments non plastiques contenus dans la matrice. Ces inclusions sont de

94 Le taux de fragmentation est obtenu par la division du nombre d'individus (NMI) par celui du nombre de fragments (NFR).

95 Pourcentage calculé sur la base des productions locales (hors importations et indéterminés).

quatre origines distinctes, leurs tailles et leurs proportions variant d'un échantillon à l'autre.

Il s'agit de pâtes siliceuses de type quartz présentant des bords arrondis plaçant en faveur d'une présence naturelle de ces éléments dans la pâte⁹⁶. Elles sont majoritaires sur le site (environ 95 %) et peuvent être mi-fines (48 %) ou grossières (52 %). Pour cette dernière catégorie, certains fragments observés sous la loupe binoculaire présentent également de nombreuses vacuoles (inférieures à 1 mm) correspondant à des éléments végétaux brûlés.

Les second et troisième groupe de production sont faiblement représentés (respectivement 2,5 % et 1,5 %); il s'agit pour le premier de pâte caractérisée par des éléments de céramiques pilées, dits chamottes⁹⁷. Cette pâte est grossière. Certains fragments à pâte chamottée présentent également de nombreuses vacuoles de petites tailles (inférieures à 1 mm). Le troisième groupe de production est défini par la présence d'éléments blancs très friables au doigt et réactifs à l'acide. Il s'agit d'éléments calcaires dit coquillés. Les pâtes sont grossières.

Enfin, le dernier groupe de production est également rare dans le corpus. Il s'agit de pâte sableuse présentant des nodules blancs crayeux calcaires assez durs à l'ongle mais réactifs à l'acide. Les pâtes sont grossières.

La céramique non tournée

La céramique non tournée est généralement montée aux colombins. En effet, la présence de changements d'épaisseur sur l'ensemble des récipients souligne l'utilisation de cette technique, ainsi que l'existence de cassures préférentielles au niveau des jonctions identifiées comme étant des zones de faiblesses.

Les vases non tournés sont essentiellement cuits en atmosphère réductrice de type B primitif (céramiques à cœur rouge, beige ou sombre et présentant de nombreuses traces de coup de feu sur

les deux faces, elles-mêmes variant du sombre au marron et au beige-orangé).

Les traitements de surfaces sont variables. Les surfaces externes et internes des vases à pâte grossière sont généralement régularisées avant la cuisson à l'aide de touffes végétales qui laissent des traces caractéristiques dans la pâte (stries irrégulières). Ce traitement confère aux vases un aspect rugueux au toucher et mat à l'œil. De plus, certains vases à pâte grossière ont également été lissés sur leurs deux faces, conférant ainsi un aspect plus glabre au toucher. Enfin, quelques exemplaires présentent une face interne intégralement polie accordant au récipient une certaine étanchéité, la surface ne présentant plus un aspect poreux (vocation fonctionnelle du vase). Quelques rares exemplaires de vases à pâte grossière présentent un décor «crépissé» très caractéristique. Il s'agit d'une surface externe présentant de nombreuses aspérités ainsi que quelques grains de quartz. Il ne semble pas s'agir d'une projection de barbotine sur le récipient⁹⁸, mais nous ignorons encore cette technique de traitement de surface. Elle semble néanmoins être liée à l'impression du vase encore humide sur une surface très granuleuse type grès quartzites, abondant dans la région, et qui expliquerait la présence de grains de quartz piégés lors de cette impression.

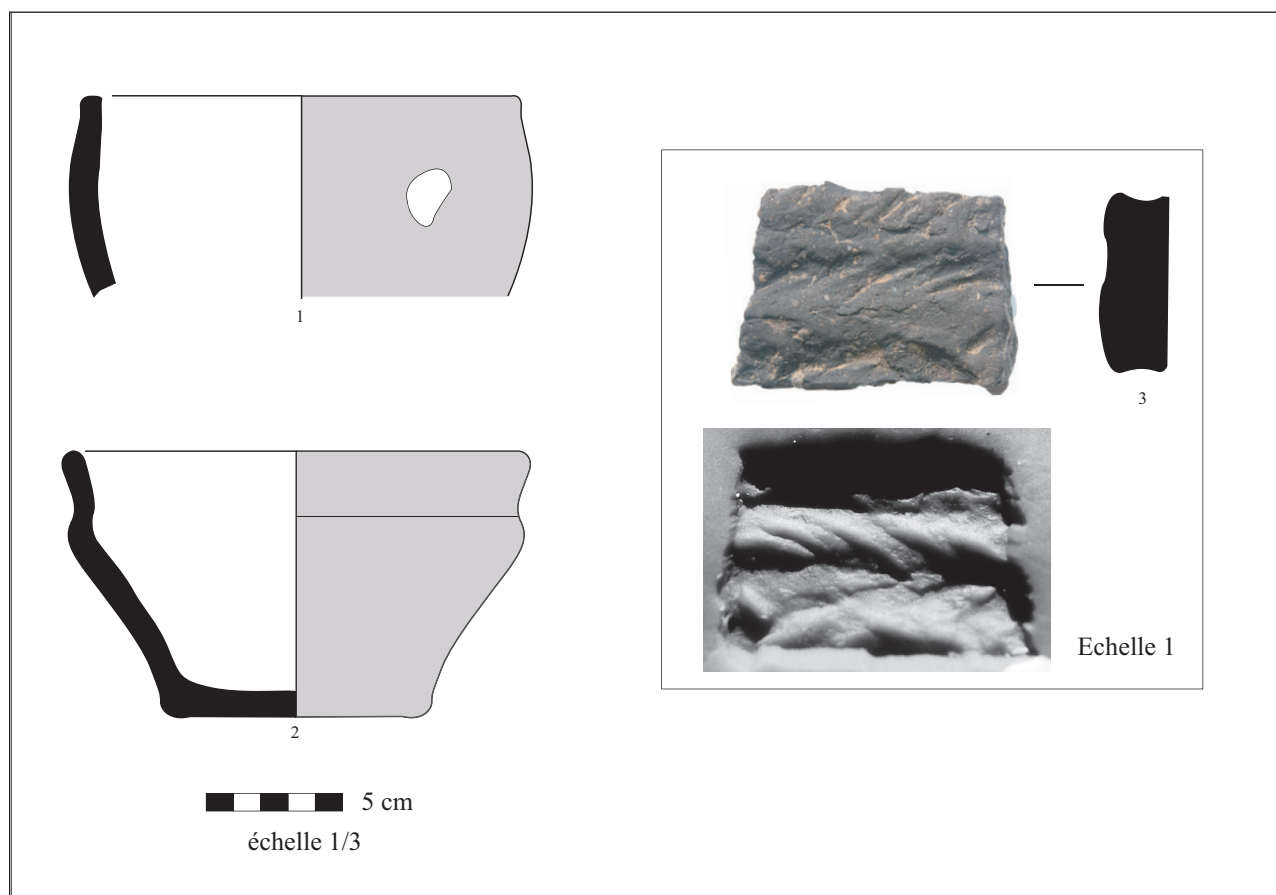
Les vases à pâte mi-fine ont reçu des traitements de surfaces variés, ces derniers pouvant être à la fois à vocation décorative et fonctionnelle. En effet, certains vases ont été intégralement lustrés sur leurs deux faces (étanchéité du récipient). La partie supérieure des faces internes et externes de nombreux exemplaires (lèvre et col) est très souvent lustrée avec soin, conférant au vase un aspect brillant à l'œil et très doux au toucher, quasi savonneux. La partie inférieure est généralement lissée voire raclée (assez frustré et rugueux au toucher).

Très peu de décors ont été identifiés. Seul un décor particulier a été mis au jour : il s'agit d'une impression d'une cordelette sur la paroi du vase ; en effet, de la pâte à modeler a été appliquée sur ce décor et a permis de faire ressortir en négatif la corde utilisée (fig. 47).

96 Durgeau 2005, p. 55.

97 La présence de chamotte facilite le séchage et évite les déformations et les fentes, qui se retrouvent souvent après la cuisson, lors de la réalisation d'objets plus ou moins volumineux.

98 Durgeau 2005, p. 83-84.



1 – (447) entre 1.20 m et le fond : bord et haut de panse de bol non tourné à pâte grossière sableuse et cuit en atmosphère réductrice irrégulière (surfaces sombres). La face interne est lissée et la face externe a été polie (aspect brillant et doux au toucher). Panse convexe et lèvre droite légèrement aplatie. Diamètre à l'ouverture de 16 cm. Une perforation oblongue de 2 cm environ a été réalisée sur la partie supérieure de la panse et présente des traces d'usures autour du trou (passage de liens ?). Des traces d'enduit noir ont également été observées sur la face externe (goudron ?).

2 – (444) entre 1 m et 1,20 m : profil archéologiquement complet d'une jatte carénée non tournée à pâte grossière sablo-calcaire et cuite en atmosphère réductrice irrégulière (surfaces sombres avec nombreuses traces de coups de feu). La face externe a été polie et la face interne est lissée. Carène arrondie portée sur le haut de la panse, col resserré et lèvre droite légèrement déversée arrondie. Diamètre à l'ouverture de 17 cm.

3 – (535) à 60 cm : fragment de panse (?) de vase indéterminé présentant un décor à la cordelette sur la face externe (impression d'un lien cordé sur la pâte encore humide du vase). Récipient non tourné à pâte mi-fine sableuse, surface interne polie. *NB : cette illustration s'est retrouvée par erreur dans le rapport de Villiers-le-Bel (Pariat, Maret 2011).*

Fig. 47 : Tesson décorée d'une impression à la cordelette issu d'un vase du silo F20
(Cliché et DAO : C. Laporte-Cassagne).

Les traces d'utilisation

Plusieurs traces d'utilisation ont été observées, permettant ainsi une première approche fonctionnelle des vases. Un exemplaire a attiré notre attention sur le fait qu'une perforation de 3 cm environ ait été pratiquée après cuisson. L'usure autour du trou indique également un frottement répété, suggérant le passage d'un lien. Cependant, sa taille, supérieure aux trous de réparations habituellement rencontrés, laisse à penser

à une réutilisation du vase avec un système de préhension. Malheureusement, le récipient étant incomplet, il nous est impossible d'affirmer avec certitude cette hypothèse.

Enfin, la surface externe de certains tessons présente une fine couche de couleur noire, généralement située sur la partie supérieure des vases. La nature de cet enduit n'est pas pleinement identifiée, mais il pourrait s'agir d'un enduit résineux ou d'un goudron de bois conférant une

F20	NR	%NR	PR	%PR	PM
boeuf	23* ¹	34,33	2068	59,34	89,91
porc	22* ¹	32,84	641	18,39	29,14
caprinés	13	19,4	95	2,73	7,31
cheval	4* ³	5,97	627	17,99	156,75
chien	3	4,48	50	1,43	16,67
coq	2	2,99	4	0,11	
Déterminés	67	65,05	3485	98,67	52,01
Indéterminés	36	34,95	47	1,33	1,31
TOTAL	103	100	3532	100	34,29

Tab. 10 : Dénombrements en nombre (NR), poids (PR, en g.) et poids moyen (PM, en g.) de restes du silo F20, La Tène C2, Gonesse Déviation RD 10-370.
(*n = présence de n ensembles anatomiques par espèce).

certaine imperméabilité au vase⁹⁹. Ces traces, lorsqu'elles se situent sur la partie supérieure des parois extérieures, ont également été interprétées comme des phénomènes de coulées venant de l'embouchure. Ces dépôts, alors liés à la cuisson, pourraient être produits par le dépôt de carbone lessivé après débordement d'un liquide porté à ébullition¹⁰⁰.

VI.3.2.c.3 – Étude typo-chronologique du corpus

Seul le silo 20 a permis de mettre au jour deux formes ouvertes, dont une complète. Il s'agit pour cette dernière d'une jatte carénée non tournée à pâte grossière sableuse et à lèvre arrondie légèrement déversée. Son module est moyen, témoignant d'un usage individuel de consommation. La seconde forme est incomplète. Il s'agit d'un bol à panse convexe, non tourné à pâte grossière sableuse. Ce récipient présente sur sa panse une perforation de 3 cm de diamètre environ présentant des traces d'usure (lien ?) ainsi qu'une trace de coulure noire sur sa face externe. Son volume semble indiquer un usage dans la préparation des aliments.

La forme du bol convexe est connue sur les sites de la vallée de l'Oise dès La Tène moyenne, en particulier sur le site de Chevrières «La Plaine du Marais»¹⁰¹. La jatte carénée apparaît quant à elle dès La Tène moyenne et perdure jusqu'au début de La Tène finale sur les sites franciliens.

99 Malrain, Pinard 2006, p. 138-140.

100 Robert 1994, p. 311.

101 Gaudefroy et al. 2006, p. 125.

Cette forme complète est très proche des productions de Villiers-le-Sec (95) datés de La Tène C2/D1¹⁰².

VI.3.2.c.4 – Conclusion

Le site de Gonesse a livré un faible lot de céramique, en particulier pour la zone funéraire où seuls quatre fragments érodés ont été inventoriés.

Les structures en creux explorées lors du diagnostic et lors de la fouille (silo F20) ont toutefois permis d'appréhender du matériel daté de La Tène C2.

VI.3.2.d – Les restes osseux animaux

(Par G. Jouanin)

Une seule structure provient de la zone qui a livré un ensemble de sépultures. Il s'agit du silo (F20), daté de La Tène C2. Ce silo a livré 103 restes dont environ 65 % ont pu être déterminés (tab. 10). Aux cinq espèces les plus communes, s'ajoutent deux restes de coq.

Comparés aux cinq principales espèces, porc et bœuf sont quasi équivalents en pourcentage de nombre de restes (autour de 35 % du nombre de restes des cinq principales espèces ou NR5 ; fig. 48). Ils sont suivis par les caprinés qui représentent 20 % du NR5. Le cheval et le chien sont faiblement représentés avec respectivement 6,2 % et 4,6 %. En poids de restes, la tendance est autre. Le bœuf est largement dominant avec 59,4 % du poids de restes des cinq principales

102 Marion 2000 et 2004.

espèces ou PR5. On retrouve en seconde place le porc et le cheval en proportion égale (autour de 18% du PR5), alors que les caprinés et le chien sont très peu représentés (moins de 3% du PR5).

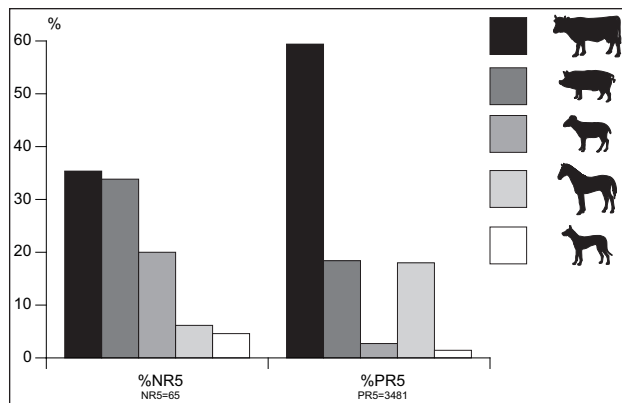


Fig. 48 : Proportions en nombre (N.R.5) et poids (P.R.5, en g) de restes des cinq principales espèces domestiques du silo F20.

Enfin, la structure F20 a livré deux chevilles osseuses de bœuf ayant fait l'objet du prélèvement de leur étui corné (fig. 49). Deux types de traces nous permettent de suivre le processus de prélèvement : dans un premier temps, les chevilles sont séparées du crâne par une section effectuée à leur base à l'aide d'un instrument de type couperet, puis l'étui corné est prélevé par sciage. Le traitement n'est pas identique pour les deux chevilles lors de la seconde étape. En effet, l'une a été intégralement sciée quelques centimètres au dessus de sa base, la seconde ne l'étant que partiellement et plus haut. Cette différence peut s'expliquer par la présence d'un coup de couperet qui est venu entailler la partie basse de la seconde cheville, abîmant la corne. L'artisan (s'il s'agit bien d'une activité spécialisée) aura donc été obligé de pratiquer son trait de scie au-dessus du raté afin d'exclure la portion de corne endommagée par le couperet.

Cette pratique de récupération de la corne est attestée sur d'autres sites de l'âge du Fer. À Lyon, une fosse de la rue du Docteur Horand¹⁰³ a livré un total de 266 fragments de chevilles osseuses, appartenant essentiellement au bœuf, mais également aux caprinés. Cet ensemble abondant a permis d'appréhender de manière précise la chaîne opératoire amenant à la récupération de

l'étui corné. Les traces observées à Gonesse sont identiques à celles rencontrées à Lyon : séparation de la cheville et du crâne par tranchage, puis récupération de la corne par sciage. L'épaisseur du trait de scie est identique sur les deux sites, environ 2,5 mm.

Nous nous interrogeons sur le type de scie utilisée lors de la phase de découpe de l'étui corné. En effet, à l'œil nu la surface sciée ne présente pas les stries habituellement rencontrées lors de l'utilisation de cet outil. En règle générale, les dents de celui-ci laissent des marques bien visibles. Dans le cas des chevilles de Gonesse, ces stries ne sont visibles qu'à fort grossissement (fig. 50). Aussi se peut-il qu'un autre instrument que la scie à lame métallique ait été utilisé ? Une hypothèse pourrait être le sciage à la ficelle. Le principe de cette opération consiste à enduire de sable une ficelle humide et de se servir du pouvoir abrasif des grains de sable pour découper la matière. Ceci reste une hypothèse pour expliquer la finesse de la découpe observée sur les chevilles osseuses de bœuf concernées.

VI.3.2.e – Deux fragments de bracelet en lignite (Par J.-G. Pariat)

Seules quelques remarques préliminaires sont consacrées ici aux bracelets en lignite, vestiges qui mériteraient des investigations approfondies. Les descriptions qui suivent portent sur des observations réalisées à l'œil nu.

Le corpus de vestiges en lignite se compose de deux fragments de bracelets et de quatre fragments indéterminés (tab. 11). Les objets de parure proviennent du silo F20 localisé au nord de l'emprise fouillée en 2009.

VI.3.2.e.1 – Les fragments indéterminés

Quatre fragments indéterminés ont été découverts dans une fosse (F716) localisée dans la zone funéraire, et découverte lors du redécapage réalisé dans ce secteur. Deux d'entre eux, en lignite noire, présentent un aspect de surface « vitrifié », et leur dimension n'excède pas 15 mm de large pour 8 mm d'épaisseur. Les deux autres,

103 Kuntz *et al.* 2000.



Fig. 49 : Chevilles osseuses de bœuf portant des traces de récupération de la corne, La Tène C2, Silo F20.

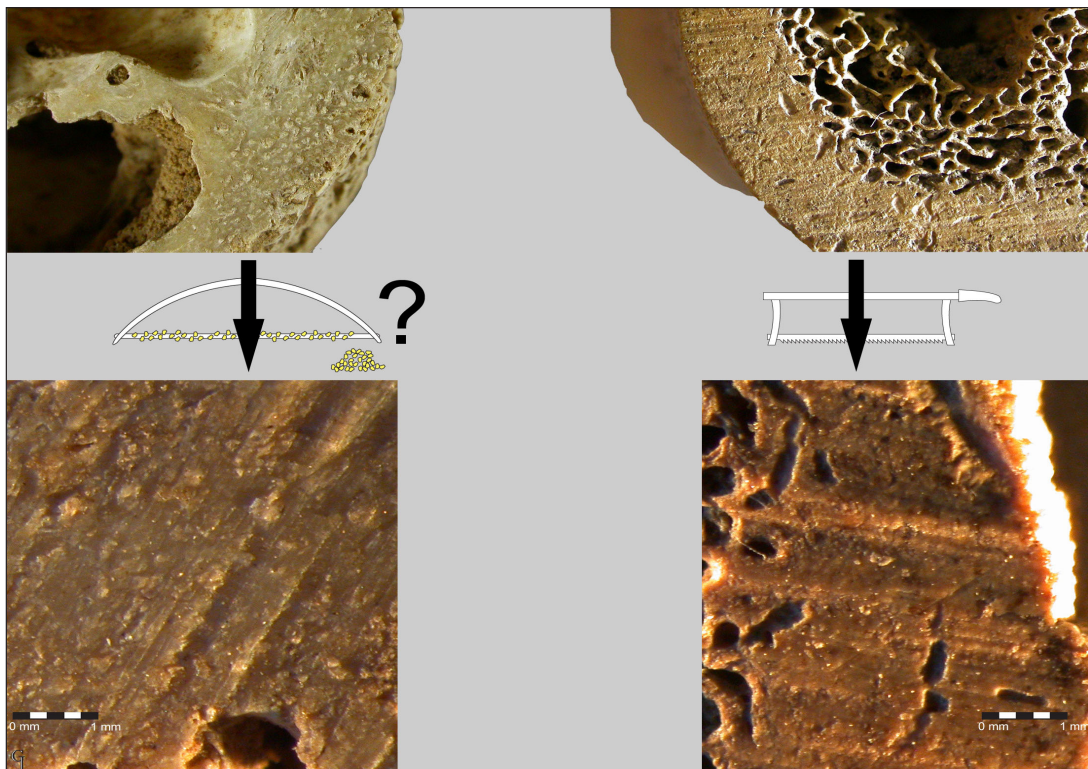


Fig. 50 : Comparaison des traces laissées par le sciage d'une des chevilles osseuses de Gonesse Déviation RD 10-370 (à gauche) et d'un métatarse du site gallo-romain de Menneville « La Bourguignotte » (Aisne ; à droite).

N°	Type structure	Description	Mesures (mm)
F 716	Fosse	4 fragments	Epaisseur : 8 Largeur conservée 10 à 15
F 20	Silo	1 fragment de bracelet, lignite marron, jonc simple, section en D, stries perpendiculaire à l'axe du jonc	Diamètre externe : 72 Diamètre interne : 47 Largeur du jonc : 13 Hauteur du jonc : 7 Largeur conservée : 57
		1 fragment de bracelet, lignite grise, jonc simple, section en D	Diamètre externe : 88 Diamètre interne : 61 Largeur du jonc : 14 Hauteur du jonc : 15 Largeur conservée : 100

Tab. 11 : Inventaire des vestiges en lignite retrouvés sur le site.

de couleur grise, ont un aspect de surface très différent, plus «lessivé» et une largeur de 10 mm pour une épaisseur de 8 mm. Ces différences demeurent difficiles à expliquer.

VI.3.2.e.2 – Les fragments de bracelet issus du silo F20

Deux fragments de bracelet en lignite sont issus du silo F20 découvert en 2008 lors du diagnostic, et intégralement fouillé en 2009. Ce silo de 1,31 m de profondeur a été rattaché à La Tène C2 (fig. 51).

Un des fragments est issu de la moitié sud. Il se trouvait à 1 m de profondeur dans une couche riche en vestiges de nature détritique. Le matériau employé correspond à une lignite de couleur grise (fig. 52). Le jonc, simple, présente une section en D symétrique (fig. 53). La face convexe est polie, à l'inverse de la face plane qui est rugueuse. De nombreuses traces ont été observées sur la face convexe. Il s'agit de stries organisées perpendiculairement à l'axe du jonc. La largeur conservée du bracelet est de 57 mm. Son diamètre externe est de 47 mm pour un diamètre interne de 72 mm. La hauteur du jonc est de 7 mm pour une largeur de 13 mm.

Le second fragment de bracelet est issu de la moitié nord. Il a été retrouvé vers le fond, entre 1,20 m et 1,30 m de profondeur, dans une couche recelant des restes animaux et céramiques. L'objet est en lignite grise. Le jonc est simple à section en D, parfaitement symétrique. La largeur conservée est de 100 mm. Le diamètre externe atteint 88 mm pour un diamètre interne de 61 mm. La hauteur du jonc est de 15 mm pour une largeur de 14 mm.

VI.3.2.e.3 – Synthèse et comparaisons

Les vestiges en lignite découverts sur le site se scindent en deux fragments d'objets finis, rejetés dans un silo (des bracelets) et quatre fragments qui ne semblent pas avoir été travaillés mais dont la présence ne peut s'expliquer par de simples phénomènes d'érosion du site.

Les différences de matière observées (gris, marron, noir) sont complexes à interpréter. Elles pourraient avoir un lien avec la localisation des gisements de matière première. À ce propos, plusieurs gisements de lignite, qui ont pu alimenter une production locale, sont connus dans la moyenne vallée de l'Oise¹⁰⁴. Ils sont localisés, à près de 2 m de profondeur, sur les communes de Moyvillers, Arsy, Jonquières et Canly dans l'Oise.

À Gonesse, les fragments de bracelet ont exclusivement été retrouvés dans le comblement d'un silo. Ce constat corrobore les observations effectuées sur le site de Bobigny où les structures de grandes tailles qui présentent des volumes importants, à l'instar des silos, sont souvent celles qui abritent des fragments de bracelet en lignite¹⁰⁵.

Du point de vue typologique, un bracelet constitué d'un jonc simple à section en D est une forme courante durant La Tène moyenne, période d'apogée de la diffusion de ce type de bracelet¹⁰⁶. Le site d'habitat du «Bâtiment de Radiothérapie» à Bobigny a livré des bracelets comparables à ceux de Gonesse. La plupart d'entre eux comporte des stries qui pourraient résulter de la découpe de la rondelle centrale lors de la mise en forme de l'objet¹⁰⁷. Peut-être peut-on avancer la même hypothèse pour expliquer la présence de traces sur les deux fragments de bracelets découverts dans le silo F20 ?

Enfin, le terme de bracelet pour qualifier ce type de fragment est peut-être inadapté dans certains cas de figure. En effet, le diamètre externe de l'un des bracelets issu du silo F20 est de 88 mm, ce qui est considérable. Cette remarque rejoint celle formulée au sujet de certains objets d'un diamètre externe excédant 75 mm à Bobigny. Dans ces cas, les auteurs proposent de considérer les artefacts comme des brassards¹⁰⁸.

104 Gaudefroy 2006, p. 170.

105 Marion *et al.* 2005, p. 60.

106 Gaudefroy 2006, p. 170.

107 Marion *et al.* 2005, p. 58.

108 Marion *et al.* 2005, p. 60.

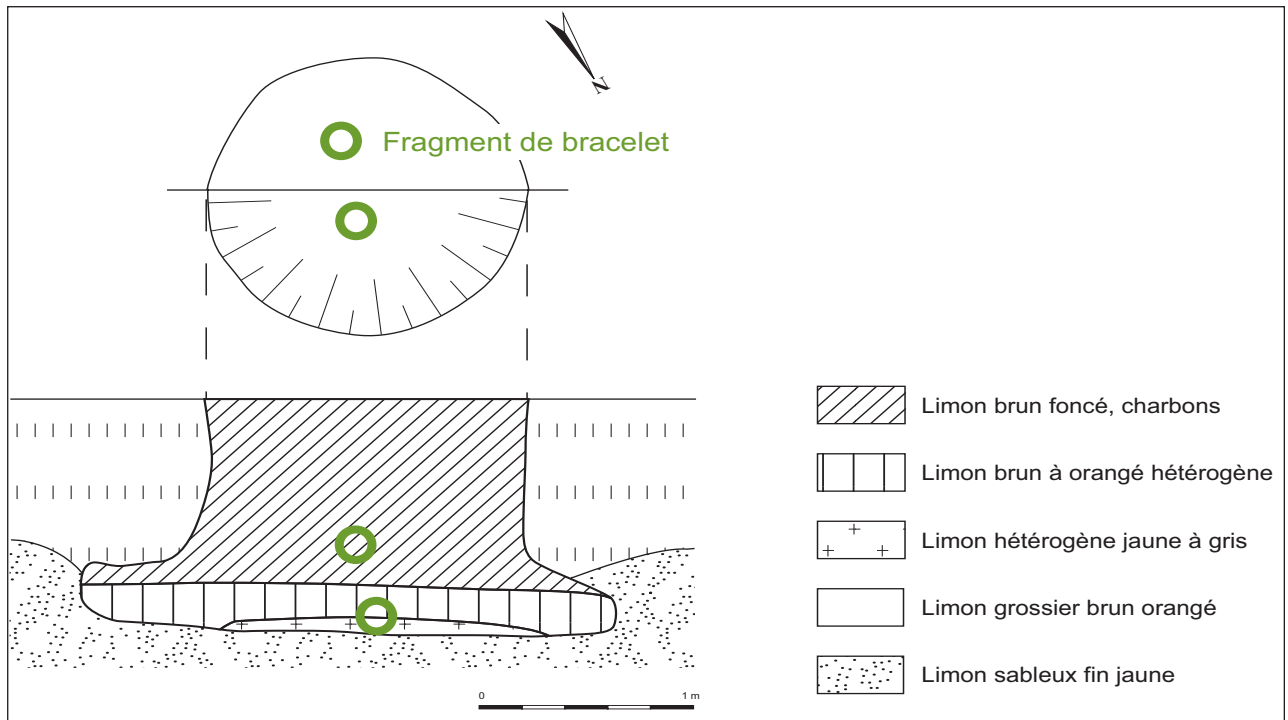


Fig. 51 : Position des fragments de bracelet dans le silo F20.



Fig. 52 : Fragments de bracelet issus des silos F20 et F501 (Cliché : A. Battistini).

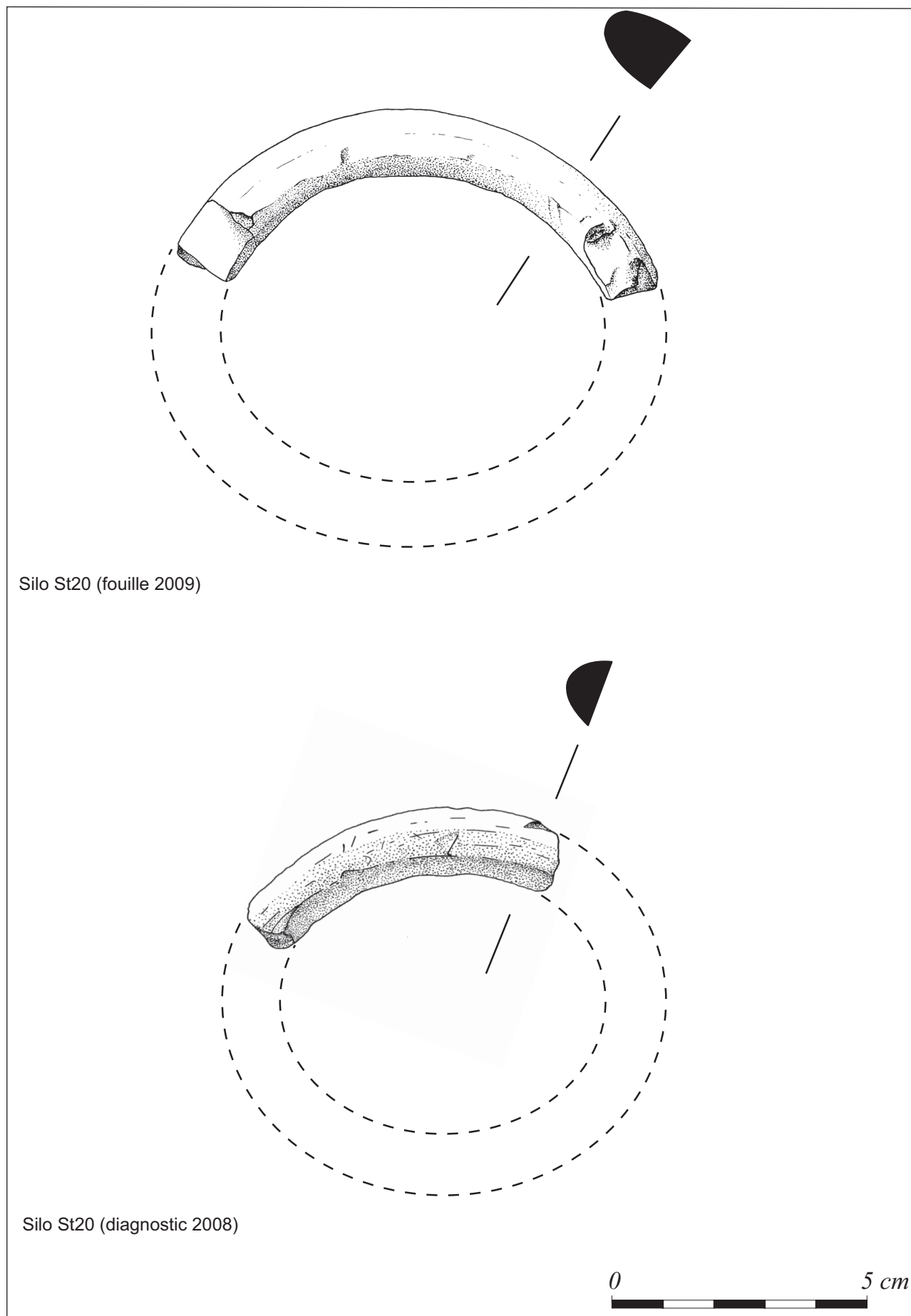


Fig. 53: Bracelets en lignite issus des silos F20 et F501 (Illustration: A. Battistini).

VI.4– L'époque moderne

Une structure en creux (F716) moderne jouxtant une structure contemporaine (F702) fut découverte lors du redécapage de la zone funéraire. Elle est située dans la partie sud de l'emprise de fouille (fig. 4).

Cette structure est une fosse au contour circulaire dont le diamètre est de 3,37 m (fig. 54). Son profil revêt la forme d'un entonnoir (fig. 55). Le creusement perfore le limon grossier brun-orangé, le limon sableux jaune fin et le marno-calcaire. Il pourrait se poursuivre au-delà de cet horizon, mais l'exploration de cette structure n'a pas été réalisée au-delà de 2,25 m de profondeur pour des raisons de sécurité. À cette profondeur, la fosse s'ouvre semble-t-il sur une galerie orientée sud-nord.

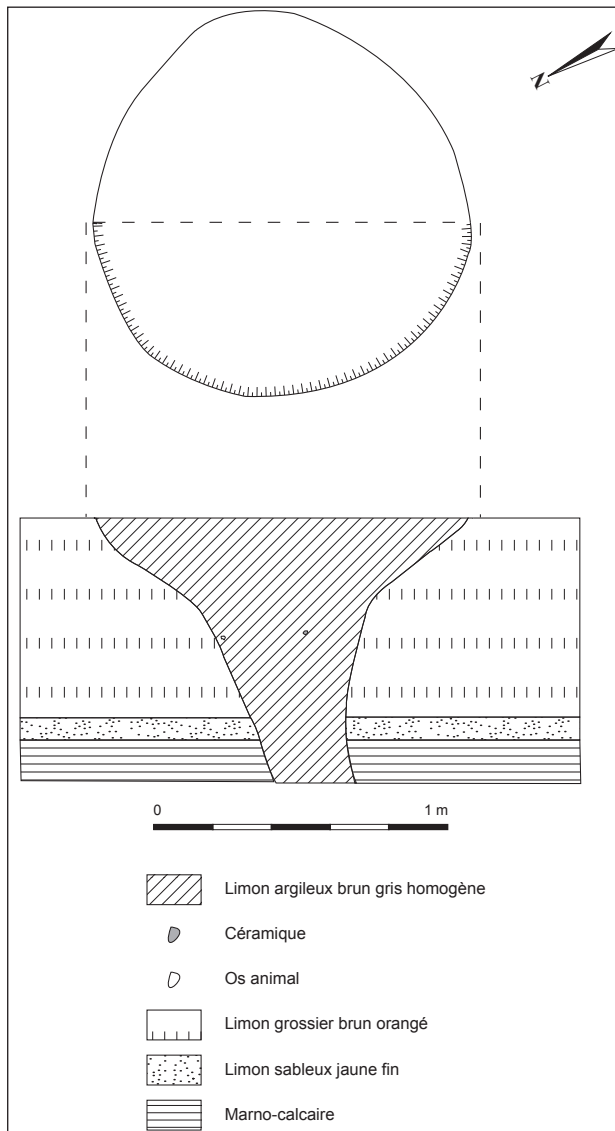


Fig. 54 : Plan et coupe de la fosse F716 (DAO : I. Najera-Marcos).



Fig. 55 : Coupe de la fosse F716 (Cliché : V. Maret).

Le comblement, très homogène, est limono-argileux brun-gris. Onze vestiges y ont été recueillis : quatre tessons de céramique d'un poids total de 60 g, un fragment de cheville osseuse de bœuf pesant 29 g, quatre fragments de lignite de 4 g et deux fragments en fer de 34 g (tab. 12).

	Nombre de restes	Poids
Céramique	4	60
Faune	1	29
Lignite	4	4
Métal	2	34
Total	11	127

Tab. 12 : Inventaire des vestiges issus de la fosse F716.

La datation de cette structure repose sur les tessons épars issus du remplissage, qui renvoient à l'époque moderne.

Cette structure est interprétée comme étant un puits d'extraction de matière première.

VI.5– L'époque contemporaine

Une seule et unique structure (F702) doit être rattachée à l'époque contemporaine. Il s'agit d'une fosse repérée dans la partie sud de l'emprise de fouille, et au sud de la fosse F716 (fig. 56).

De forme oblongue, elle mesure 5,50 m de large par 6,20 m de long pour une profondeur de 0,20 m. Cette fosse est donc très arasée. Cependant, son contour se démarque nettement de

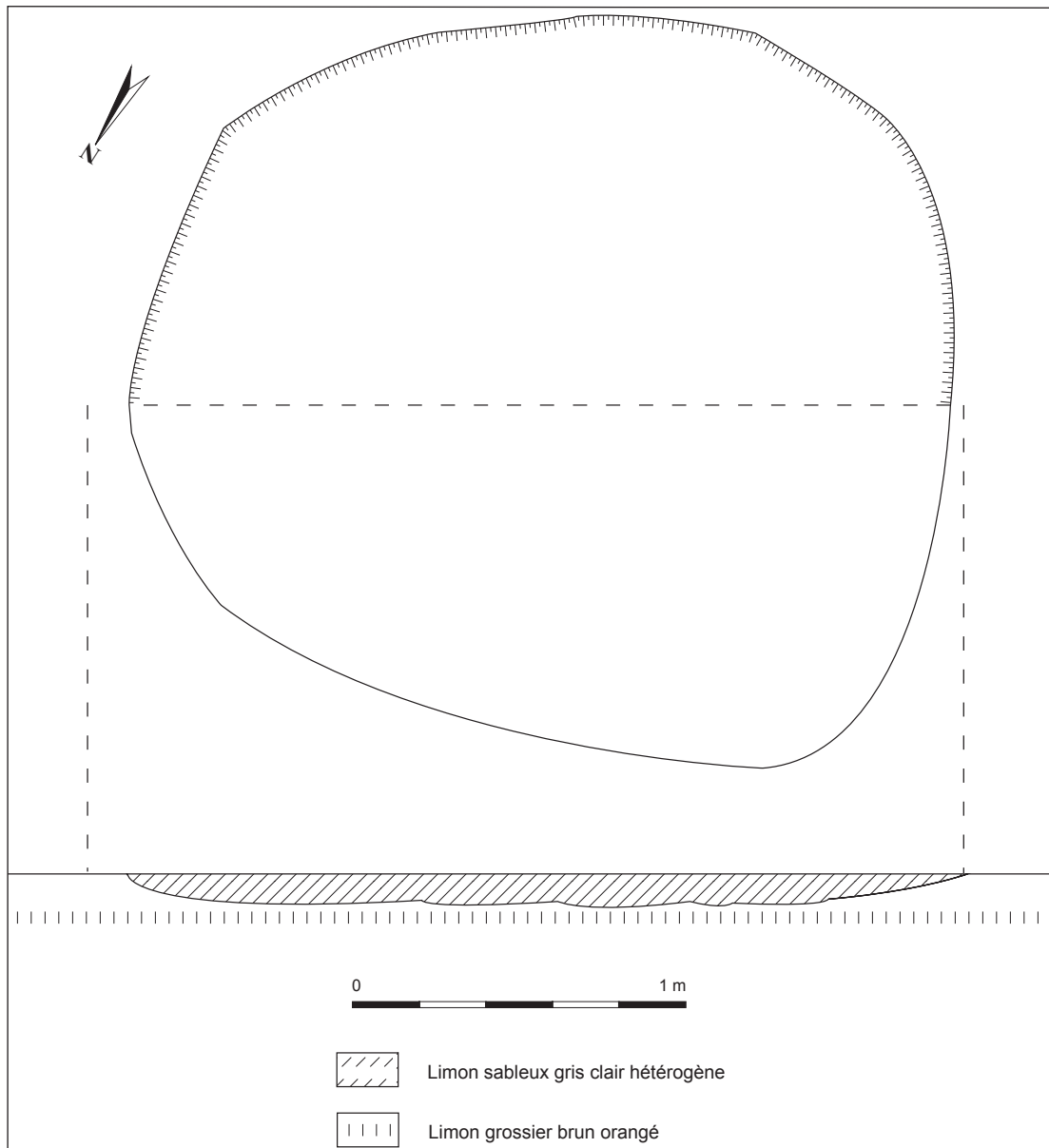


Fig. 56 : Plan et coupe de la fosse F702 (DAO : I. Najera-Marcos).

l'encaissant limoneux brun-orangé grossier. Les vingt-et-un vestiges issus du comblement limono-sableux gris clair hétérogène renvoient sans contexte à l'époque contemporaine (plastique, verre, porcelaine, tab. 13).

	Nombre de restes	Poids (g)
Céramique	7	47,5
Faune	1	3
Lithique	1	19
Verre	5	8
Divers	7	9
Total	21	86,5

Tab. 13 : Inventaire des vestiges issus de la fosse F702.

La fonction de cette fosse n'est guère problématique : il s'agit sans doute d'une fosse de type poubelle.

VI.6 – Les structures non datées

Six structures en creux sont indatables faute de mobilier. Elles sont relativement dispersées à l'échelle de la zone fouillée (fig. 4). L'inventaire qui suit propose quelques pistes de réflexion sur la chronologie ou à la fonction de ces structures.

VI.6.1 – La structure F701

La structure F701 a été repérée dès le diagnostic en 2008, et fouillée en 2009. Cette fosse est localisée dans l'emprise de la fouille, à l'est du groupe de tombes rattaché à La Tène B2.

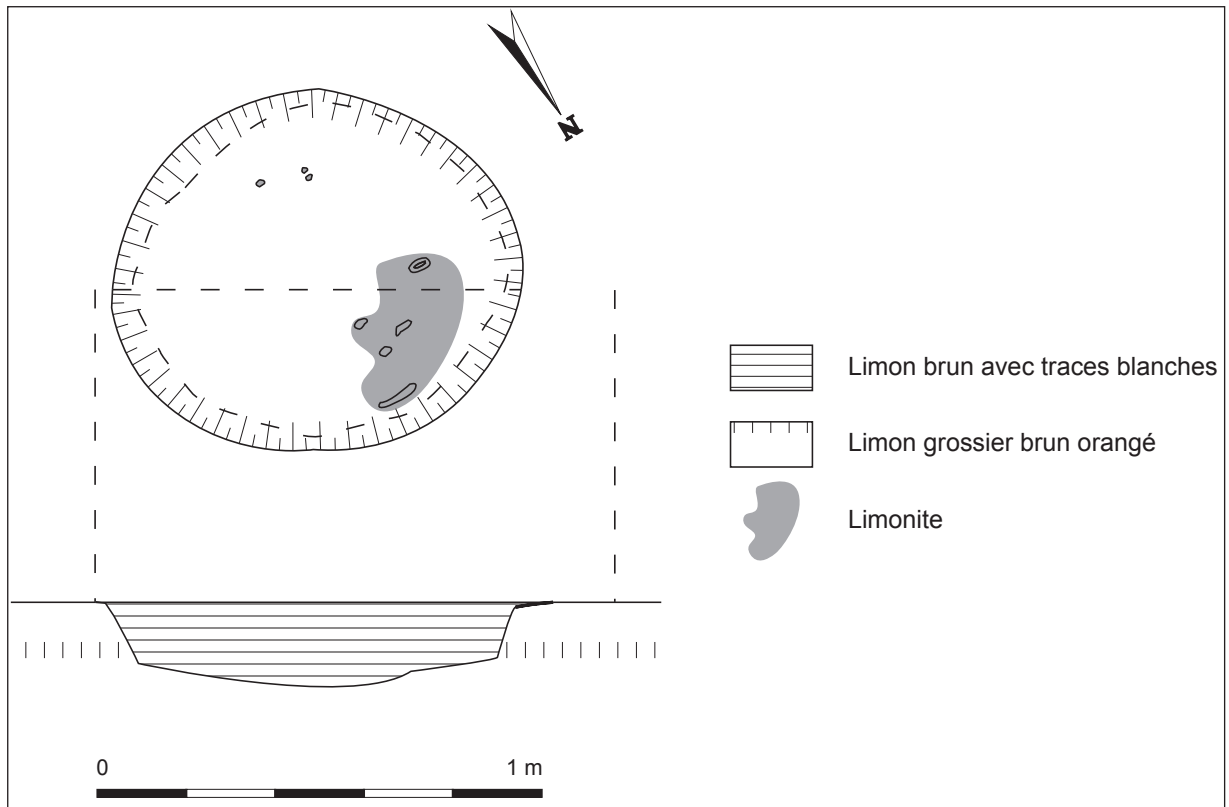


Fig. 57 : Plan et coupe de la fosse F701 (DAO : I. Najera-Marcos).

Elle est creusée dans le limon grossier brun-orangé et présente un contour circulaire et un profil en cuvette (fig. 57). Son diamètre est de 0,90 m pour une profondeur de 0,20 m. Son comblement limoneux brun comporte quelques traces blanches. Enfin, le quart nord-ouest de la fosse (fig. 58) recèle de nombreux nodules de limonite.



Fig. 58 : Vue oblique de la fosse F701
(Cliché : I. Najera-Marcos).

Aucun vestige mobilier n'a été retrouvé dans son comblement, ce qui rend difficile toute attribution chronologique. Nous proposons un rattachement au III^e siècle av. J.-C., puisque cette structure est apparue à la même profondeur que l'ensemble de tombes situé à quelques mètres à peine.

Pour terminer, la fonction de cette fosse est problématique. Si l'on peut affirmer qu'il ne s'agit pas d'une tombe à inhumation, il est en revanche bien plus délicat d'écarter l'hypothèse d'une tombe à incinération, très érodée. En effet, ce type de structure côtoie parfois des tombes à inhumation dans ce secteur de l'Île-de-France. Ainsi, à Roissy-en-France «La Fosse Cotheret», une structure circulaire de 1,60 m de diamètre par 70 cm de profondeur a livré deux fibules et un fragment d'émail dentaire¹⁰⁹.

Toutefois, l'hypothèse de l'incinération reste fragile dans le cas de la tombe 701 de Gonesse, car aucun fragment d'os, *a fortiori* brûlé, n'a été retrouvé et le sédiment n'est pas cendré.

109 Lejars, Paccard 2000.

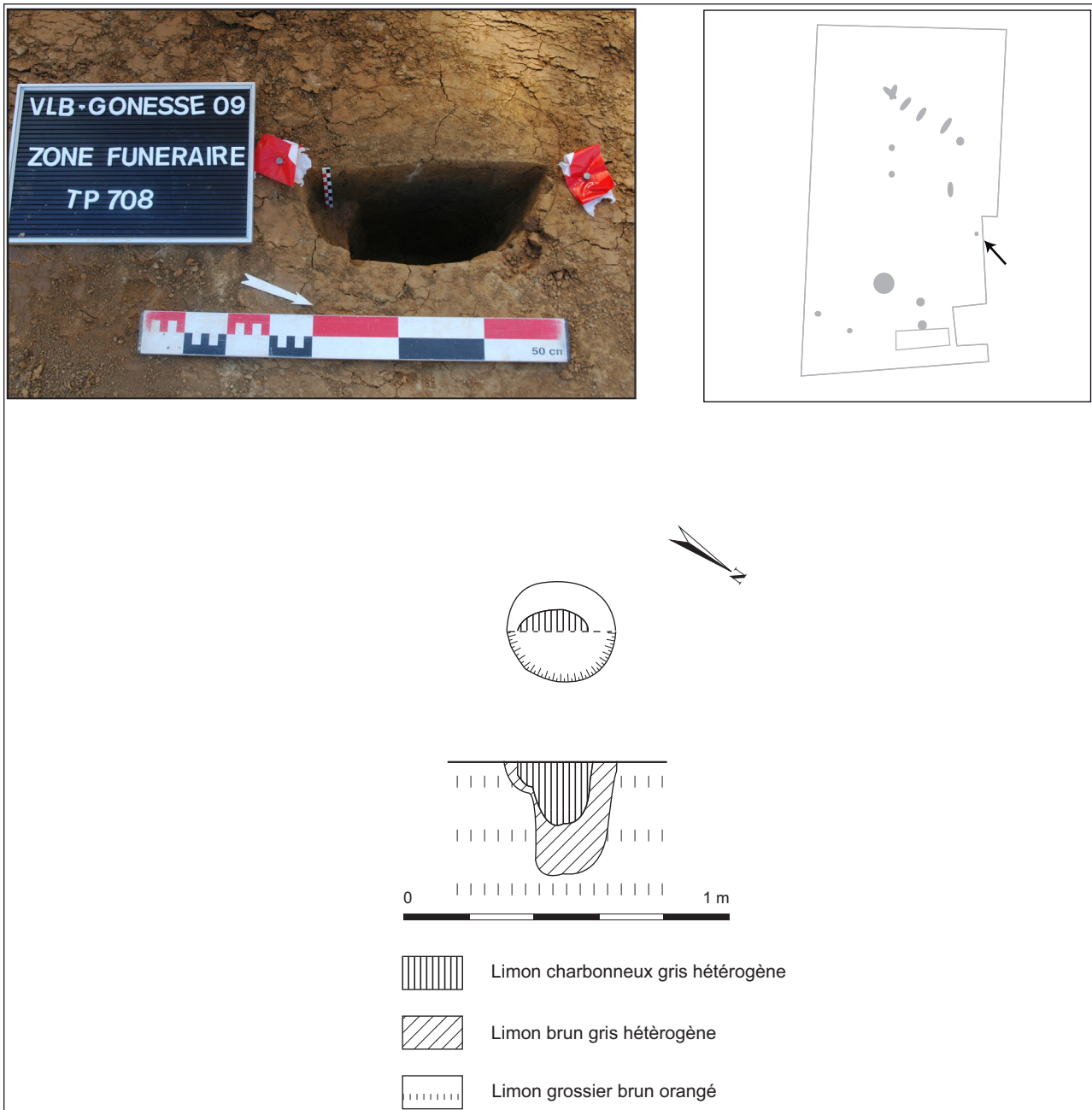


Fig. 59 : Plan et coupe du trou de poteau TP708 (DAO : I. Najera-Marcos).

VI.6.2– Le trou de poteau TP708

Le trou de poteau TP708 a été identifié dans la zone redécapée, près de la limite d'emprise à l'est. Cette structure, creusée dans le limon grossier brun-orangé, présente un contour circulaire et un profil en «U» (fig. 59). Elle mesure 0,32 m de diamètre pour 0,34 m de profondeur.

Le comblement se scinde en deux. L'empreinte du poteau se démarque nettement d'un limon brun-gris hétérogène par un sédiment limono-charbonneux gris hétérogène.

Aucun mobilier ne provient de trou de poteau.

VI.6.3– Le trou de poteau TP717

Le trou de poteau TP717 a été identifié vers le nord, dans la zone redécapée. Il présente un contour circulaire et un profil en cuvette (fig. 60). Son diamètre est de 60 cm pour une profondeur de 8 cm. Il est donc très arasée. Son comblement est limono-sableux gris hétérogène, et ne recèle aucun mobilier.

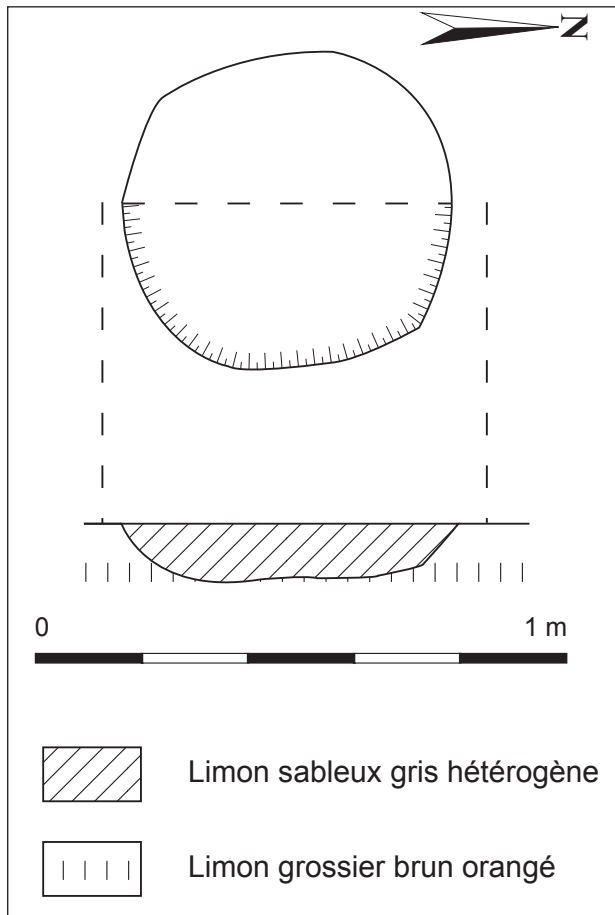


Fig. 60 : Plan et coupe du trou de poteau TP717 (DAO: I. Najera-Marcos).

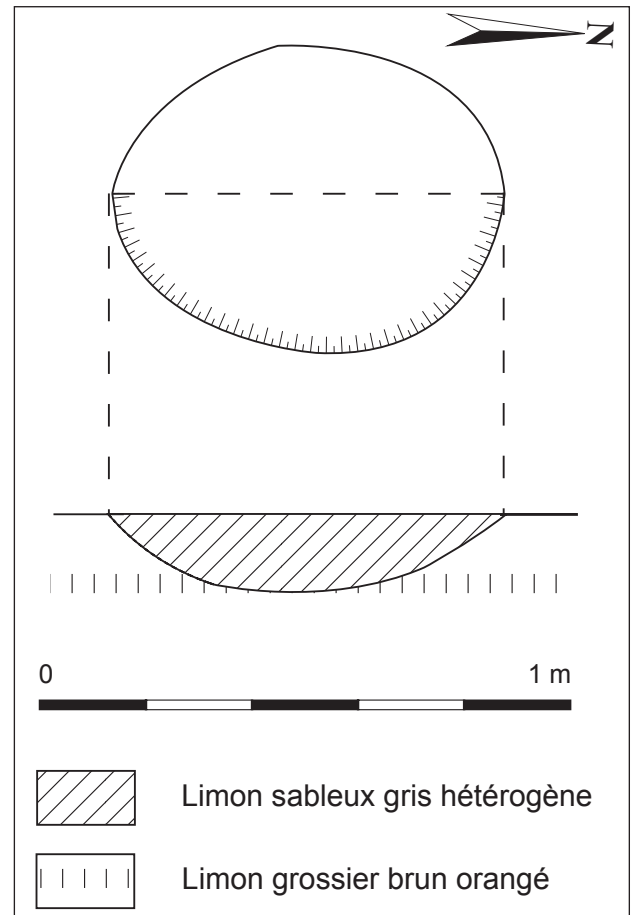


Fig. 61 : Plan et coupe du trou de poteau TP718 (DAO: I. Najera-Marcos).

VI.6.4– Le trou de poteau TP718

Le trou de poteau TP718 se trouve à 8 cm au sud du trou de poteau TP717. Creusé dans le limon grossier brun-orangé, il présente un contour circulaire et un profil en cuvette (fig. 61). Son diamètre est de 74 cm pour une profondeur de 14 cm. Le remplissage, vierge de vestige, est limono-sableux gris hétérogène.

Ce trou de poteau, comme le trou de poteau TP717, pourrait appartenir aux fondations d'un seul et même bâtiment.

VI.6.5– Le trou de poteau TP719

Le trou de poteau TP719 se trouve dans la zone redécapée au sud. Creusé dans le limon grossier brun-orangé, il présente un contour circulaire et un profil en cuvette (fig. 62). Son diamètre est de 38 cm pour une profondeur de 6 cm. Cette

structure, très arasée, présente un comblement limoneux brun-gris hétérogène avec de rares inclusions de charbon.

VI.6.6– La fosse F720

La fosse F720 est apparue dans la zone redécapée au sud. Elle est creusée dans le limon grossier brun-orangé et présente un contour circulaire avec un profil en cuvette (fig. 63). Son diamètre est de 80 cm pour une profondeur de 5 cm. Le comblement est limono-sableux gris clair à brun.

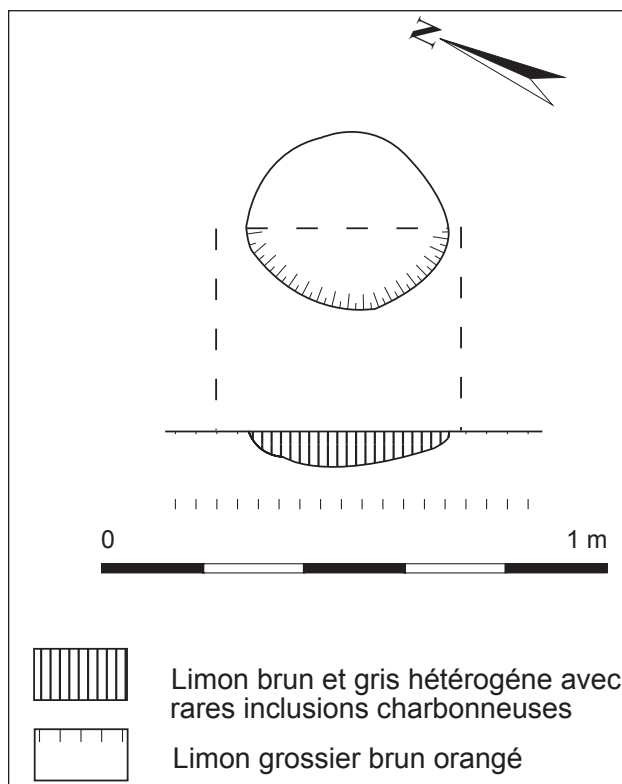


Fig. 62: Plan et coupe du trou de poteau TP719
(DAO: I. Najera-Marcos)

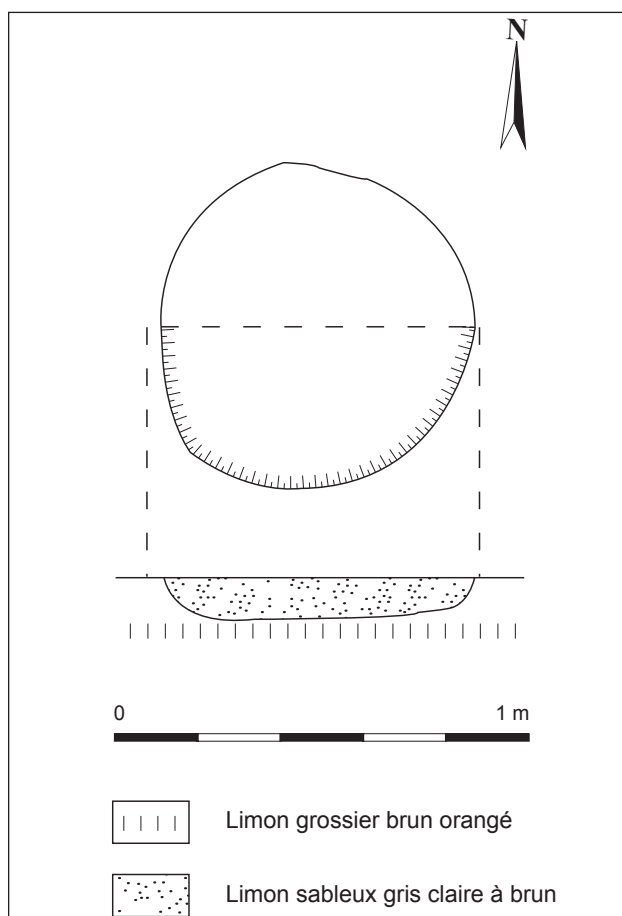


Fig. 63: Plan et coupe de la fosse F720
(DAO: I. Najera-Marcos).

Conclusion générale

La fouille de Gonesse a révélé un territoire intensément occupé à différentes époques.

Comme souvent dans le département, les occupations les plus anciennes sont difficiles à caractériser sur le site. Deux structures en creux, non perçues en surface mais identifiées lors d'un second décapage, datées au carbone 14, renvoient l'une au Néolithique final, l'autre à la fin de l'âge du Bronze. Leur fonction demeure énigmatique.

L'occupation la plus dense se caractérise par six tombes datées du III^e siècle av. J.-C. (fin de La Tène B2). Malgré une forte érosion et de nombreuses interrogations quant à l'extension maximale de cet ensemble funéraire, les analyses approfondies apportent des éléments d'interprétation.

Cet ensemble a abrité les dépouilles d'au moins cinq individus, sans doute allongés sur le dos avec la tête au nord, bien que la mauvaise conservation osseuse ne permette pas de l'affirmer. Une majorité de défunts reposait initialement dans un contenant mobile périssable de type cercueil.

Les corps étaient inhumés avec différents attributs : une épée dans son fourreau, une arme d'*hast*, un bouclier. Une étude poussée a révélé que ses objets n'étaient jamais en position de port, en accord avec les découvertes de ce type.

L'analyse typo-chronologique du mobilier métallique autorise une datation affinée. Quatre tombes contemporaines les unes des autres datent du premier quart du III^e siècle av. J.-C. et une cinquième sépulture est légèrement plus récente (milieu du III^e siècle av. J.-C.), tandis que la sixième ne peut pas être datée.

Ce petit ensemble funéraire s'insère dans un contexte local qui s'enrichit régulièrement et témoigne des pratiques funéraires au cours III^e siècle av. J.-C. Cependant, contrairement aux autres ensembles du secteur, il n'a livré aucune tombe à char, particularité jusqu'ici des sites du nord-est francilien.

Sans continuité claire, le site est réoccupée près d'un siècle plus tard, au IInd siècle av. J.-C. (La Tène C2). Il se caractérise alors par deux structures domestiques dont un silo recelant des

vestiges variés, parmi lesquels des fragments d'objet en lignite (bracelet ou brassard) et une cheville osseuse animale ayant fait l'objet d'un prélèvement de l'étui corné.

Le secteur semble ensuite abandonné durant une longue période, avant d'être réoccupé à l'époque moderne, durant laquelle un puits d'extraction a été creusé, puis à l'époque contemporaine à laquelle correspond une fosse à caractère détritique.

Enfin, six structures en creux n'ont pas pu être déterminées tant du point de vue fonctionnel, que du point de vue chronologique.

Cette opération sur une faible surface est venu enrichir la connaissance de ce secteur du département du Val d'Oise, notamment pour la Préhistoire récente et la Protohistoire. La zone d'inhumation offre une vision actualisée des pratiques funéraires en vigueur au III^e siècle av. J.-C. pour le nord-est francilien, qui laisse entrevoir une société aux pratiques funéraires bien plus diversifiées et complexes que cela n'avait été pressenti jusqu'à présent. La présence sur cette zone de structures domestiques plus récentes d'un siècle au même endroit suggère une réimplantation volontaire sur un lieu initialement dévolu aux pratiques sépulcrales. Faut-il y voir une volonté de ré-appropriation de l'espace par l'homme ou n'y a-t-il aucun lien direct entre ces deux occupations ?

Bibliographie

Abadie 2007 : ABADIE (I.) – *Villiers-le-Bel « 5, rue Joseph Guerbigny » (Val d'Oise)* : Rapport de diagnostic archéologique du 19/06/07 au 22/06/07. Paris : INRAP, SRAIF, 2007.

Arcelin, Truffeau-Libre 1998 : ARCELIN (P.), TRUFFEAU-LIBRE (M.) – *La quantification des céramiques* : Conditions et protocoles. Glux-en-Glenne : Centre archéologique du Mont-Beuvray, 1998. (Bibracte ; 2)

Baray 2003 : BARAY (L.) – *Pratiques funéraires et sociétés à l'Âge du Fer dans le Bassin Parisien*. Paris : CNRS, 2003. (supplément à Gallia ; 56)

Barbet, Bayard 1996 : BARBET (P.), BAYARD (D.) – Les tombes de Vismes-au-Val (Somme) dans le contexte du *Belgium*. *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, 1996, p. 177-188.

Bataille 2008 : BATAILLE (G.) – *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*. Dijon : Éd. Universitaires de Dijon, 2008. 405 p.

Bedos 1980 : BEDOS (B.) – *La châtelainie de Montmorency des origines à 1328, aspects féodaux, sociaux et économiques*. Pontoise : SHAPV, 1980.

Blazy 1982 : BLAZY (J.-P.) – *Gonesse, la terre et les hommes des origines à la Révolution*. Gonesse : J.P. Blazy, 1982.

Brunaux, Lambot 1987 : BRUNAUX (J.-L.), LAMBOT (B.) – *Guerre et armement chez les Gaulois, 450-52 av. J.-C.* Paris : Éd. Errance, 1987. 219 p.

Bulard 1979 : BULARD (A.) – Fourreaux ornés d'animaux fantastiques affrontés découverts en France. *Études Celtiques*, n° 16, 1979, p. 27-52.

Cecchini et al. 1977 : CECCHINI (M.), GUADAGNIN (R.), LENGLET (P.) — *Fouille de sauvetage archéologique d'une sépulture de La Tène II au lieudit Fossé-à-Deux-Gueulles, Bouqueval (95)* : rapport de fouille. Villiers-le-Bel : JPGF, 1977.

Charpy 1987 : CHARPY (J.-J.). Les épées laténiennes à bouterolle circulaire et ajourée des IV^e et III^e siècles avant J.C. en Champagne. *Études celtiques*, n° 24, 1987, p. 43-102.

Collectif 1990 : *Du silex à la poudre : 4000 ans d'armement en Val de Saône* : catalogue de l'exposition tenue au musée Denon de Chalon-sur-Saône. Montagnac : Éd. Monique Mergoïl, 1990. 196 p.

Collectif 2009 : *Nanterre et les Parisii : Une capitale au temps des Gaulois ?* : Catalogue de l'exposition tenue à l'espace Paul Éluard du 11 avril au 14 juin 2008. Paris : Éd. Somogy, 2009. 125 p.

De Navarro 1972 : DE NAVARRO (J.-M.) – *The finds from the site of La Tène* : Scabbards and swords found in them. Londres : Oxford University Press, 1972, 2 vol.

Durand 2009 : DURAND (J.-C.) – *Villiers-le-Bel « ZAC des Tissonvilliers III, avenue des Érables », deuxième tranche (Val d'Oise, Île-de-France)* : Rapport de diagnostic archéologique. Paris : INRAP, SRAIF, 2009.

Durand, Durand 2009 : DURAND (J.), DURAND (S.) – L'identification des sites du Néolithique ancien en contexte de plateau : le site de Lieusaint (77) « Centre Commercial 2 », premiers résultats. In : *Actes des Journées Archéologiques d'Île-de-France, 8-9 décembre 2007, Actualité archéologique régionale, Institut d'Art et d'Archéologie, Paris*. Paris : DRAC, SRAIF, 2009, p. 9-21.

Durgeau 2005 : DURGEAU (S.) – *Mise en place de méthodes pour l'étude technique des céramiques de l'âge du Fer en Ile-de-France, étude de cas : le matériel du site « le bâtiment hospitalier de l'Hôpital Avicenne » (Bobigny, Seine-Saint-Denis)* : Mémoire de DEA en Préhistoire, Ethnologie et Anthropologie. Paris : Université de Paris 1, 2005, 135 p.

Fleury 1979 : FLEURY (M.) – Informations archéologiques : circonscription de l'Île-de-France. *Gallia*, 37-2, 1979, p. 340-342.

Gaufrey 2006 : GAUDEFROY (S.) – La parure, In MALRAIN (F.), PINARD (E.) dir. – Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^{er} siècle avant notre ère. *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 23, 2006, p. 167–174.

Gaufrey et al. 2006 : GAUDEFROY (S.), PINARD (E.), MALRAIN (F.) – Le vaisselier de La Tène ancienne à La Tène finale, In MALRAIN (F.), PINARD (E.) dir. – Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^{er} siècle avant notre ère. *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 23, 2006, p. 101–146.

Gentili 2000 : GENTILI (F.) dir. – *Villiers-le-Sec (Val d'Oise), «La Place de la Ville»* : Document Final de Synthèse de sauvetage urgent, du 1^{er} mars au 31 octobre 1995 et du 24 juin au 30 octobre 1996. Paris : AFAN, SDAVO, SRAIF, 2000.

Gentili et al. 2006 : GENTILI (F.) dir., LEFÈVRE (A.), DURGEAU (S.), MATHIS (D.), WARMÉ (N.), ABADIE (I.) – *Occupation de l'Âge du Fer et Village médiéval (IX^e–XII^e siècle), Villiers-le-Bel (Val d'Oise), 69-69 bis, avenue Gambetta et 22, rue du Général Archinard* : Rapport final d'opération du 15 octobre au 31 décembre 2004. Paris : INRAP, SRAIF, 2006.

Ginoux 1994 : GINOUX (N.) – Les fourreaux ornés de France du V^e au IInd siècle avant J.-C. *Études Celtiques*, n°30, 1994, p. 7–86.

Ginoux 1995 : GINOUX (N.) – Lyres et dragons, nouvelles données pour l'analyse d'un des principaux thèmes ornementaux des fourreaux laténiens. In : *L'Europe celtique du Ve au III^e siècle avant J.C. : Contacts, échanges et mouvements de populations* : Actes du deuxième symposium international d'Hautvillers. Sceaux : Kronos B.Y., 1995, p. 405–412 (Mémoire de la Société archéologique champenoise ; 9) (Chronothèque : Sources archéologiques de l'Europe ancienne ; 1).

Ginoux 2007 : GINOUX (N.) – *Le thème symbolique de «la paire de dragons» sur les fourreaux celtiques (IV^e–II^e siècles avant J.-C.)* : Étude iconographique et typologie. Oxford : BAR British Archaeological Reports, 2007. 268 p. (BAR international series ; 1702).

Ginoux 2009 : GINOUX (N.) – Élités guerrières au nord de la Seine au début du III^e siècle av. J.-C. : La nécropole celtique du Plessis-Gassot (Val d'Oise). *Revue du Nord*, Hors série, collection Art et Archéologie n°15, 2009, 164 p.

Ginoux à paraître : GINOUX (N.) – *Le Plessis-Gassot, Le Mesnil-Aubry (Val d'Oise), Secteur Nord de la carrière REP (95-492-005)* : Opération de fouille préventive sur la nécropole laténienne, évaluation de l'habitat protohistorique, du 17/08/98 au 25/03/99. Paris : INRAP, SRAIF, à paraître.

Granchon, Pucheu-Lashores 2007 : GRANCHON (P.), PUCHEU-LASHORES (C.) – *Gonesse «ZAC des Tulipes Nord» (Val d'Oise, Île-de-France)* : Rapport de diagnostic archéologique du 11-06-07 au 26-07-07. Paris : INRAP, SRAIF, 2007.

Guadagnin 1977 : GUADAGNIN (R.) – *Évolution de l'implantation humaine dans le Pays de France de son origine à l'époque carolingienne* : Mémoire de l'EHESS. Paris : EHESS, 1977.

Guadagnin 1981 : GUADAGNIN (R.) – Évolution de l'implantation humaine : diachronie évolutive du peuplement dans le Pays-de-France, de la Préhistoire au Bas Empire romain. In : *Dix ans de recherches en Pays-de-France : archéologie, histoire, ethnographie, 1970–1980* : catalogue d'exposition. Ermont : JPGF, 1981, p. 16–41.

Guadagnin 1984 : GUADAGNIN (R.) – La nécropole celtique de Bouqueval. *Bulletin annuel de la JPGF*, 8, 1978, p. 12–65.

Guadagnin 1985 : GUADAGNIN (R.) – La nécropole celtique de Bouqueval. *Les Dossiers : histoire et archéologie*, 98, 1985, p. 52–63.

Guadagnin 1988 : GUADAGNIN (R.) – La nécropole celtique de Bouqueval. *Celtic art* (Londres), 1988, p. 139–140.

Guadagnin 1991 : GUADAGNIN (R.) – Bouqueval : Les trésors des tombes gauloises. *Vivre en Val d'Oise*, 6, 1991, p. 30–35.

Guadagnin, Renaux 1975: GUADAGNIN (R.), RENAUX (D.) – *Histoire de Villiers-le-Bel*. [S.l.]: R. Guadagnin, 1975. 334 p.

Hubert, Carpentier 1977: HUBERT (B.), CARPENTIER (G.) — *Fouille de sauvetage au lieu-dit la Fauconnière, Gonesse (Val d'Oise): rapport 1977*. Vincennes: SRA Ile-de-France, 1978. 8 p.

Kubiak et al. 2008: KUBIAK (T.), PUCHEU-LASHORES (C.), LEFÈVRE (A.), CLAUDE (C.) – *Gonesse «Bassins de la ZAC Entrée Sud» (Val d'Oise, Ile-de-France): Rapport de diagnostic février 2008*. Paris: INRAP, SRAIF, 2008.

Kuntz et al. 2000: KUNTZ (L.), ARGANT (T.), BELLON (C.) – Un atelier de cornetier du I^{er} Âge du Fer à Lyon. *In Des Ivoires et des Cornes dans les mondes anciens (Orient-Occident)*. Lyon: Institut d'Archéologie et d'Histoire de l'Antiquité, Université Lumière-Lyon 2, 2000, p. 67–74. (Coll. de l'IAHA; 4)

Laporte-Cassagne dir. à paraître: LAPORTE-CASSAGNE (C.) – *Le Mesnil-Aubry/Le Plessis-Gassot: Rapport final d'opération du 03/05/10 au 31/05/10*. Saint-Ouen-L'Aumône: SDAVO, Paris: SRAIF, à paraître.

Lecalve, Eusèbe 2001: LECALVE (G.), EUSEBE (S.) – *Villiers-le-Bel (Val d'Oise), rue des 9 Arpents – rue Gambetta, projet de médiathèque: rapport d'évaluation archéologique (07/11/2001 – 21/11/2001)*. Paris: INRAP, SRAIF, 2001.

Leconte 1991: LECONTE (L.). – Les nécropoles laténiennes de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne). *Antiquités Nationales*, n° 22–23, 1991, p. 43–80.

Lefevre 2008: LEFEUVRE (A.) – *Le Mesnil-Aubry/Le Plessis-Gassot (Val d'Oise), «Le Bois Bouchard», phase 1: Rapport de diagnostic archéologique du 03/09/2007 au 21/09/2007*. Saint-Ouen-l'Aumône: SDAVO; Paris: SRAIF, 2008.

Lefevre 2009: LEFEUVRE (A.) – *Le Mesnil-Aubry (Val d'Oise) «Le Bois Bouchard» – Phase 2: Rapport de diagnostic archéologique du 10/03/2008 au 31/03/2008*. Saint-Ouen-l'Aumône: SDAVO; Paris: SRAIF, 2009.

Lejars 1994: LEJARS (T.). – *Les fourreaux d'épées des Gaulois: le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*. Gournay 3. Paris: Éd. Errance, Paris, 1994.

Lejars 1996: LEJARS (T.). – L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise: Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme): la chronologie du second Âge du fer en Gaule du Nord. *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, 1996, p. 79–103.

Lejars, Paccard 2000: LEJARS (T.), PACCARD (N.) – *Roissy-en-France/La Fosse Cotheret (95): Document Final de Synthèse, Rapport archéologique et études spécialisées*. Paris: INRAP, SRAIF, 2000.

Malrain et al. 1996: MALRAIN (F.), GRAN-SAR (F.), MATTERNE (V.), LE GOFF (I.) – Une ferme gauloise de La Tène D1 et sa nécropole: Jaux «Le Camp du Roi» (Oise). *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3–4, 1996.

Malrain, Pinard 2006: MALRAIN (F.), PINARD (E.) – Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au 1^{er} siècle avant notre ère. *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 23, 2006, 268 p.

Marion 2000: MARION (S.) – Le mobilier protohistorique, la céramique». *In: GENTILI (F.) – Villiers-le-Sec, (Val d'Oise) «La Place de la Ville», Vol. 1: Présentation et données antérieures au haut Moyen-Âge: Rapport final d'opération*. Paris: AFAN, SRAIF, 2000, p. 43–63.

Marion 2004: MARION (S.). – *Recherches sur l'Âge du Fer en Ile-de-France, entre Hallstatt final et La Tène finale: Analyse des sites fouillés, chronologie et société*. Oxford: BAR British Archaeological Reports, 2004. 2 vol. (BAR international series; 1231)

- Marion 2009** : MARION (S.). – Des objets dans les tombes : éléments d'interprétation des assemblages funéraires du III^e siècle dans les sépultures des environs de Paris. *Revue Archéologique de Picardie*, n°3/4, 2009, p. 225–236.
- Marion et al. 2005** : MARION (S.), LE BÉCHENNEC (Y.), LE FORESTIER (C.) – Bobigny (Seine-Saint-Denis), Bâtiment Hospitalier, Bâtiment de Radiothérapie : Rapport final d'opération du 01/08/2002 au 30/09/2003. Bobigny : Conseil général de la Seine-Saint-Denis ; Paris : INRAP, SRAIF, 2 vol.
- Mathieu 2005** : MATHIEU (F.). – Nouvelles propositions sur la suspension des épées laténiennes. *Bull. Instrumentum*, n° 22, 2005, p. 24–29.
- Millet 2008** : MILLET (E.). – La nécropole du second âge du Fer de Saint-Benoît-sur-Seine, «La Perrière» (Aube) : Étude synthétique. *Revue Archéologique de l'Est*, n°57, 2008, p. 75–184.
- Pariat, Garmond 2008** : PARIAT (J.-G.), GARMOND (N.) – Villiers-le-Bel/Gonesse, déviation de la RD 10/RD 370 : rapport de diagnostic archéologique du 02/06/2008 au 21/06/2008. Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO ; Paris : SRAIF, 2008.
- Pariat, Maret 2011** : PARIAT (J.-G.) dir., MARET (V.) dir. – Villiers-le-Bel (Val d'Oise), Déviation RD 10–370. Un site agricole gaulois dans le Bassin du Croult : Rapport final d'opération du 04/05/2009 au 31/07/2009. Saint-Ouen-l'Aumône : SDAVO ; Paris : SRAIF, 2011.
- Prié, Couderc 2006** : PRIÉ (A.), COURDERC (J.) – Bonneuil-en-France, Gonesse «Boulevard Intercommunal du Parisis (BIP) : D47 nord – N170 (Val d'Oise, Île-de-France). Rapport de diagnostic archéologique du 03/10/05 au 14/10/05. Paris : INRAP, SRAIF, 2006.
- Rapin 1983** : RAPIN (A.). – L'armement du guerrier celte au deuxième âge du Fer. In : *L'art celtique en Gaule* [: Catalogue de l'exposition réalisée par la Direction des musées de France, en collaboration avec les villes de Bordeaux, Dijon, Marseille, et la Réunion des musées nationaux]. Paris : RMN, 1984, p. 69–79.
- Rapin 1985** : RAPIN (A.). – Le fourreau d'épée à «lyre zoomorphe» des «Jogasses» à Chouilly (Marne). *Études Celtiques*, n° 22, 1985, p. 9–26.
- Rapin 1987** : RAPIN (A.). – Le système suspension des fourreaux d'épées laténiennes au III^e siècle av. J.C. : Innovations techniques et reconstitutions des éléments périssables. In : *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V sec.a.C. alla romanizzazione*. Bologne : University Press Bologna, 1987, p. 529–539.
- Rapin 1988** : RAPIN (A.). – *Gournay II, boucliers et lances*. Paris : Éd. Errance, 1988, 245 p.
- Rapin 1989** : RAPIN (A.). – L'épée et le fourreau de la sépulture 13 de la nécropole de «Mainville» à Bromeilles (Loiret). In : Actes du colloque AFEAF de Châteaudun, 1985, *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 28, fac. 1, 1989, p. 7–14.
- Rapin 1995** : RAPIN (A.). – Propositions pour un classement des équipements militaires celtiques en amont et en aval d'un repère historique : Delphes 278 avant J.C. In : *L'Europe celtique du V^e au III^e siècle avant J.C. : Contacts, échanges et mouvements de populations* : Actes du deuxième symposium international d'Hautvillers. Sceaux : Kronos B.Y, 1995. p. 275–290 (Mémoire de la Société archéologique champenoise ; 9) (Chronothèque : Sources archéologiques de l'Europe ancienne ; 1).
- Rapin 1996** : RAPIN (A.). – Les armes des Celtes : Des messages enfouis sous la rouille. *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, t.108, n°2, 1996, p. 505–522.
- Rapin 1999** : RAPIN (A.). – L'armement celtique en Europe : chronologie de son évolution technologique du Ve au 1^{er} siècle av. J.C. *Glaadius*, t. 19, 1999, p. 33–67.
- Rapin 2000** : RAPIN (A.). – Les équipements militaires celtes dans la collection Lamarre. *Antiquités nationales*, n° 32, 2000, p. 185–207.
- Rapin 2003** : RAPIN (A.). – Entre *terminus post quem* et *terminus ante quem* : la chronologie de l'armement laténien. In : Actes du colloque AFEAF de Nantes, 1999. *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n°10, 2003, p. 269–278.

Rapin 2007 : RAPIN (A.). – L'armement laténien aux IV^e et III^e siècle av. J.-C. en Europe. In : *Actes du colloque AFEAF de Clermont-Ferrand, 2003*. Lattes : Éd. de l'Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Rousillon, 2007, p. 241–253 (Monographies d'archéologie méditerranéenne, 1286–8868).

Rapin 2009 : RAPIN (A.). – L'armement. In : DESENNE (S.), POMMEPUY (C.), DEMOULE (J.-P.) – Bucy-le-Long : Une nécropole de la Tène ancienne (V^e–IV^e siècle avant notre ère). *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 26, 2009, p. 335–363.

Robert 1994 : ROBERT (B.) – *Chaînes opératoires et spécialisation de la production céramique à la fin de l'âge du Fer*», *Terre cuite et Société* : La céramique, document technique, économique, culturel : XIV^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes. Juan-les-Pins : Éd. APDCA, 1994, p. 310–312.

Rodriguez 2009 : RODRIGUEZ (P.) – Dolmens et autres mégalithes du Val d'Oise. *Vivre en Val d'Oise*, n° 116, juillet-août 2009, p. 26–31.

Séguier et al. 2010 : SÉGUIER (J.-M.), DELATTRE (V.), GRATUZE (B.), PEAKE (R.), VIAND (A.) avec la collaboration de DIDELOT (C.), MASSE (F.), RELIER (C.) – Les nécropoles protohistoriques de La Haute Grève à Gouaix (Seine-et-Marne) : Contribution à l'étude des pratiques funéraires au cours de l'étape moyenne du Bronze final (XII^e–XI^e siècle av. J.-C.) et au début du Second âge du Fer (V^e–III^e siècle av. J.-C.) dans le sud du Bassin parisien. *Revue Archéologique du Centre de la France*, supplément n° 37, 2010.

Susini-Collin à paraître : SUSINI-COLLIN (P.) – « *Chemin Notre-Dame* », 93007 Le Blanc-Mesnil, Seine-Saint-Denis : Rapport de diagnostic archéologique du 27/04/09 au 11/05/09 et du 01/07/09 au 24/07/09. Bobigny : Conseil général de Seine-Saint-Denis, Direction de la culture, du patrimoine, du sport et des loisirs. Service du Patrimoine Culturel, Bureau de l'Archéologie. SRAIF, à paraître.

Susini, Pariat en cours : SUSINI (P.), PARIAT (J.-G) avec la collaboration de MARET (V.), LEFEUVRE (A.), PAROT (S.) – Le Blanc-Mesnil «Chemin Notre-Dame»/Gonesse «Déviation RD 10-370» : état des recherches sur deux ensembles funéraires gaulois récemment fouillés. *Revue Archéologique d'Ile-de-France*, à paraître.

Szabó, Petres 1986 : SZABÓ (M.), PETRES (E.). – Notes on the so-called Hatvan-Boldog type scabbards. In : Actes du VIII^e colloque AFEAF. *Aquitania*, supplément n° 1, 1986, p. 257–272.

Wabont et al. 2006 : WABONT (M.), ABERT (F.), VERMEERSCH (D.) – *Carte archéologique de la Gaule : Val d'Oise (95)*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006.

Liste des figures

Fig. 1 : Localisation des opérations archéologiques.	18
Fig. 2 : Fiche de démontage d'une sépulture (Auteur: V. Maret).	19
Fig. 3 : Consolidation du mobilier pour prélèvement (Cliché: F. Dussère).	20
Fig. 4 : Plan masse de la zone fouillée.	21
Fig. 5 : Exemple de dessin réalisé à partir d'un anneau de suspension issu de la tombe 715 (A. Battistini).	22
Fig. 6 : Extrait de la carte géologique.	23
Fig. 7 : Coupe du sondage géologique pratiqué dans la partie sud de l'emprise.	24
Fig. 8 : Carte non exhaustive des opérations archéologiques réalisées autour des zones de fouille.	26
Fig. 9 : Sites archéologiques connus dans un rayon de 2 km autour des zones de fouille (M. Wabont).	27
Fig. 10 : Plan et coupe de la fosse F707 (DAO: I. Najera-Marcos).	30
Fig. 11 : Plan et coupe de la fosse F714 (DAO: I. Najera-Marcos).	31
Fig. 12 : Vue oblique de la fosse F714 (Cliché: V. Maret).	31
Fig. 13 : Plan d'ensemble des tombes gauloises de Gonesse (DAO: V. Maret).	33
Fig. 14 : Plan et coupe de la fosse de la sépulture 700 (DAO: V. Maret).	34
Fig. 15 : Vue zénithale de la tombe 700 en cours de fouille (Cliché: V. Maret).	32
Fig. 16 : Vue de détail des dents de la mandibule de la tombe 700 (Cliché: C. Roy).	32
Fig. 17 : Proposition de restitution d'un dispositif sépulcral de La Tène ancienne (Coll. SDAVO © Conseil Général du Val d'Oise – P. Payet).	35
Fig. 18 : Ensemble du mobilier métallique de la tombe 700 (Illustration: A. Battistini).	37
Fig. 19 : Tombe 700, proposition de restitution de l'épée et du fourreau (Illustration: A. Battistini).	36
Fig. 20 : Vue zénithale des contours et du fond de fosse de la tombe 703 (Cliché: G. Le Goïc).	40
Fig. 21 : Plan et coupe de la fosse de la tombe 703 (DAO: V. Maret).	41
Fig. 22 : Vue de l'épée en place et radiographie (Cliché: J.-G. Pariat, Radiographie: CHU Pontoise, MAN).	40
Fig. 23 : Ensemble du mobilier métallique de la tombe 703 (Illustration: A. Battistini).	43
Fig. 24 : Tombe 703, proposition de restitution de l'épée et du fourreau (Illustration: A. Battistini).	44
Fig. 25 : Décor de griffon placé sur la plaque avers du fourreau de la tombe 703 (Cliché: J.-G. Pariat).	45
Fig. 26 : Plans et coupes des fosses d'implantation des sépultures 704 et 715 (DAO: V. Maret).	48
Fig. 27 : Mobilier métallique issu de la tombe 704 (Illustration: A. Battistini).	47
Fig. 28 : Plan et coupe de la fosse de la sépulture 705 (DAO: V. Maret).	49
Fig. 29 : Vue oblique du fond de fosse de la sépulture 705 (Cliché: R. Marque).	50
Fig. 30 : Vue d'ensemble des fosses sépulcrales et localisation de la tombe 706 (Cliché: V. Maret).	51
Fig. 31 : Plan de la fosse de la sépulture 706 (DAO: V. Maret).	50
Fig. 32 : Détail d'une concentration de limonite repérée dans la fosse sépulcrale (Cliché: V. Maret).	51
Fig. 33 : Plan et coupe de la fosse de la sépulture 715 (DAO: V. Maret).	53
Fig. 34 : Détail des fragments de côtes droites (Cliché: F. Dussère).	52
Fig. 35 : Ensemble du mobilier métallique de la tombe 715 (Illustration: A. Battistini).	55
Fig. 36 : Tombe 715, proposition de restitution de l'épée et du fourreau (Illustration: A. Battistini).	56
Fig. 37 : Phasage des tombes de l'ensemble funéraire (Illustration: J.-G. Pariat).	59
Fig. 38 : Quelques hypothèses de signalement en surface des tombes (Coll. SDAVO © Conseil Général du Val d'Oise – P. Payet).	61
Fig. 39 : Le Blanc-Mesnil « Chemin Notre-Dame », vue verticale de la tombe 003 (Cliché: P. Susini-Collin).	62
Fig. 40 : Gonesse, orientation des corps.	63

Fig. 41 : Plan de la nécropole de Bouqueval (Maret d'après Guadagnin 1984).	64
Fig. 42 : Traces de cuir minéralisé dans la corrosion d'un anneau de la tombe 715 (Cliché : V. Maret).	67
Fig. 43 : Sites funéraires du début du III ^e siècle av. J.-C. dans le nord-est francilien.	69
Fig. 44 : Profil de la structure St 18 (DAO : N. Garmond).	70
Fig. 45 : Plan et coupe du silo F20 (DAO : N. Garmond).	71
Fig. 46 : Diagramme de répartition des catégories de céramique.	72
Fig. 47 : Tesson décorée d'une impression à la cordelette issu d'un vase du silo F20 (Cliché et DAO : C. Laporte-Cassagne).	74
Fig. 48 : Proportions en nombre (N.R.5) et poids (P.R.5, en g) de restes des cinq principales espèces domestiques du silo F20.	76
Fig. 49 : Chevilles osseuses de bœuf portant des traces de récupération de la corne, La Tène C2, Silo F20.	77
Fig. 50 : Comparaison des traces laissées par le sciage d'une des chevilles osseuses de Gonesse Déviation RD 10-370 (à gauche) et d'un métatarse du site gallo-romain de Menneville « La Bourguignotte » (Aisne ; à droite).	77
Fig. 51 : Position des fragments de bracelet dans le silo F20.	79
Fig. 52 : Fragments de bracelet issus des silos F20 et F501 (Cliché : A. Battistini).	79
Fig. 53 : Bracelets en lignite issus des silos F20 et F501 (Illustration : A. Battistini).	80
Fig. 54 : Plan et coupe de la fosse F716 (DAO : I. Najera-Marcos).	81
Fig. 55 : Coupe de la fosse F716 (Cliché : V. Maret).	81
Fig. 56 : Plan et coupe de la fosse F702 (DAO : I. Najera-Marcos).	82
Fig. 57 : Plan et coupe de la fosse F701 (DAO : I. Najera-Marcos).	83
Fig. 58 : Vue oblique de la fosse F701 (Cliché : I. Najera-Marcos).	83
Fig. 59 : Plan et coupe du trou de poteau TP708 (DAO : I. Najera-Marcos).	84
Fig. 60 : Plan et coupe du trou de poteau TP717 (DAO : I. Najera-Marcos).	85
Fig. 61 : Plan et coupe du trou de poteau TP718 (DAO : I. Najera-Marcos).	85
Fig. 62 : Plan et coupe du trou de poteau TP719 (DAO : I. Najera-Marcos).	86
Fig. 63 : Plan et coupe de la fosse F720 (DAO : I. Najera-Marcos).	86

Tableaux

Tab. 1 : Inventaire des ossements humains issus de la tombe 700.	36
Tab. 2 : Inventaire des ossements humains issus de la tombe 715.	54
Tab. 3 : Caractéristiques des fosses sépulcrales de l'ensemble funéraire.	60
Tab. 4 : Tableau synthétique des modes d'inhumation et des dispositifs sépulcraux.	62
Tab. 5 : Inventaire des matériaux organiques repérés sur les épées (F. Dussère).	65
Tab. 6 : La population inhumée au sein de la nécropole de Gonesse.	64
Tab. 7 : Inventaire du mobilier issu des tombes.	66
Tab. 8 : Inventaire des vestiges issus du silo 20.	70
Tab. 9 : Répartition du mobilier céramique par structure.	72
Tab. 10 : Dénombrements en nombre (NR), poids (PR, en g.) et poids moyen (PM, en g.) de restes du silo F20, La Tène C2, Gonesse Déviation RD 10-370. (*n = présence de n ensembles anatomiques par espèce).	75
Tab. 11 : Inventaire des vestiges en lignite retrouvés sur le site.	77
Tab. 12 : Inventaire des vestiges issus de la fosse F716.	81
Tab. 13 : Inventaire des vestiges issus de la fosse F702.	82

Annexe 1

Les étapes du prélèvement *in situ* et du dégagement pour étude du mobilier métallique

Par

Florence Dussère
(SDAVO)

1 – Le terrain

Face au mauvais état de conservation de certains objets, il a fallu en consolider la surface afin de pouvoir les extraire dans les meilleures conditions possibles. Ce fut notamment le cas de trois épées issues de trois sépultures découvertes lors du diagnostic et de la fouille.

Ainsi, après avoir été fouillée par un archéologue, chaque épée a été prise en charge dès le terrain.

Dans un premier temps, l'objet a été recouvert d'une résine acrylique en émulsion dans l'eau (Acryl 33) à l'aide d'un pinceau. Cette résine présente l'avantage d'être particulièrement adaptée à des terrains humides, gorgés d'eau de pluie, comme c'était le cas à Gonesse.

Dans un second temps, une gaze en coton doublée d'une gaze non tissée en fibre de verre fut posée sur chaque objet afin de garantir le maintien de la cohérence de l'ensemble (fig. 1), et de nouveau recouverte de résine Acryl 33. Cette étape nécessita un temps de séchage d'une trentaine de minutes. Puis, un film polyéthylène fut placé par-dessus afin d'assurer une protection préalable à la mise en place de bandes plâtrées destinées, elles, à épouser la forme de l'objet, à faire un support et à le retourner sans encombre.



Fig. 1 : Sépulture 700, pose d'une gaze en coton sur une épée (Cliché : F. Dussère).

Après un nouveau temps de séchage, le sol fut surcreusé afin de passer sous l'objet et de pouvoir réaliser un prélèvement en motte (fig. 2). Dès lors, l'objet a été placé dans une caisse fermée puis acheminé vers le laboratoire du Service départemental d'archéologie du Val d'Oise.

L'ensemble de ces opérations concerna plusieurs types d'objets issus des tombes : trois épées, des anneaux de suspension en fer et alliage cuivreux, des rivets, trois fibules, des fragments d'orle et des matériaux organiques.



Fig. 2 : Sépulture 700, prélèvement en motte d'une épée (Cliché : F. Dussère).

2 – Premiers traitements en laboratoire

À partir du mois de juin 2009, le mobilier métallique fut pris en charge dans les locaux du SDAVO. Au cours de l'été, une partie des objets furent triés en collaboration avec A. Lefeuvre (paléoméallurgie, SDAVO) afin d'être radiographiés. Les clichés obtenus furent réalisés grâce à un partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire de Pontoise, et le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, qui disposaient des infrastructures adaptées¹ (fig. 3).

Dès l'automne, le mobilier fit l'objet d'un nouveau tri, car certaines pièces métalliques en fer devaient subir un traitement de déchloruration. Ainsi, les deux épées issues des tombes 700 et 703, un fer de lance et des fibules furent soigneusement sélectionnées. La troisième épée provenant de la tombe 715 présentait une altération trop forte pour pouvoir être traitée.

¹ Nous souhaitons ici remercier chaleureusement L. Renoux du Centre Hospitalier Universitaire de Pontoise, ainsi que P. Perrin et C. Proust du Musée des Antiquités Nationales pour leur soutien.

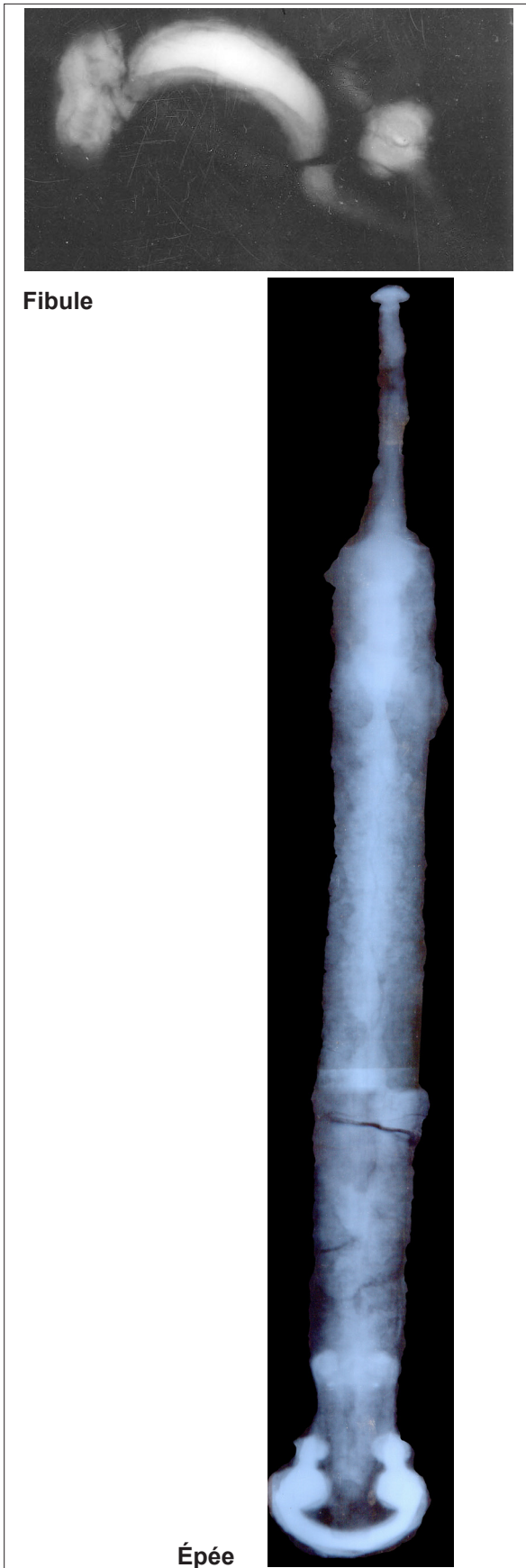


Fig. 3 : Exemples de radiographies réalisées au Centre Hospitalier Universitaire de Pontoise et au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye.



Fig. 4 : Sépulture 700, anneau en alliage cuivreux en cours de dégagement.



Fig. 5 : Sépulture 700, anneau après dégagement pour étude.

Le laboratoire «Arc Antique» localisé à Nantes est l'une des rares structures en France à pouvoir réaliser ce genre de traitement. Il fut donc choisi pour son expérience en la matière². Le mobilier fut pris en charge dès le mois de novembre 2009. Neuf mois plus tard, le taux optimal de 5 mg de chlore présent dans les objets fut atteint. Les éléments métalliques furent par conséquent réacheminés depuis Nantes vers le SDAVO, en septembre 2010.

3- Le dégagement pour étude

Parallèlement à la déchloruration des objets ferreux, certains vestiges en alliage cuivreux, à l'instar des anneaux de suspension de l'épée issus de la tombe 700, furent dégagés de leur corrosion dès la fin de l'année 2009 (fig 4 et 5).

² Ce même laboratoire assura en partie la déchloruration de certains objets ferreux issus de la fouille du Plessis-Gassot (N. Ginoux, INRAP).

Mais c'est surtout depuis l'automne 2010 que les travaux s'intensifient sur l'ensemble du mobilier. Le dégagement pour étude est une étape qui vise à atteindre la surface réelle de l'objet contenue dans l'épaisseur des produits de corrosion. L'enlèvement de la corrosion excédentaire permet de mettre en évidence les informations archéologiques et d'en favoriser l'étude par un spécialiste (fig 6, 7, 8 et 9).

Ce travail s'est scindé en deux phases. Les épées, comme les anneaux et les fibules, furent dégagées sous loupe binoculaire, à un grossissement variant jusqu'à 40 fois, à l'aide d'une micro-sableuse projetant par air comprimé un jet de billes de verre d'un diamètre de 1 à 45 microns à très faible pression (1 millibar) au moyen d'un stylo sur la surface de l'objet. Cette technique, par rapport à l'emploi d'un micro-tour – moins précis et plus lent –, permet un dégagement de qualité en évitant les pressions mécaniques trop importantes au sein de la structure fragilisée des objets métalliques corrodés. Les produits de corrosion en excès se désolidarisent facilement de la surface d'origine plus compacte et plus dense. Le gain de temps pour les opérations de nettoyage est par ailleurs considérable. Ces opérations de dégagement sont ponctuées de phase de consolidation par des résines Époxy, afin de combler les fissures qui apparaissent ou de coller les fragments qui se détachent (fig. 10).

On a pu ainsi mettre en évidence des traces de matériaux organiques minéralisés contenus dans les couches de corrosion. Ces traces très fugaces ont été conservées grâce à la minéralisation des fibres organiques apparues lors d'un micro-sablage délicat. Les fibres animales (textiles, fourrure?) en constituent une illustration exemplaire (fig. 11, 12, 13, 14, 15 et 16)

Dans certains cas, un micro-tour de prothésiste fut également employé en alternance avec le micro-sablage. Cette technique, qui utilise entre autre des fraises diamantées, donne à la corrosion rebelle une pulvérulence qui sera facile à éliminer par la suite avec la projection de billes de verre.

Dans un second temps, une résine acrylique diluée à 5% dans l'acétone fut passée sur la surface des objets afin d'en assurer la protection.



Fig. 6 : Sépulture 703, bouterolle d'un fourreau d'épée avant nettoyage.



Fig. 7 : Sépulture 703, bouterolle d'un fourreau d'épée après dégagement pour étude. Les produits de corrosion sont dégagés jusqu'à la surface originelle.



Fig. 8



Fig. 9

Fig. 8 et 9 : Sépulture 700, corrosion différentielle de la lame de l'épée qui indique l'emplacement de la tôle du fourreau et de l'entrée du fourreau.



Fig. 10 : Fibre de verre appliquée avant la résine de collage pour consolider les fragments d'un même objet.

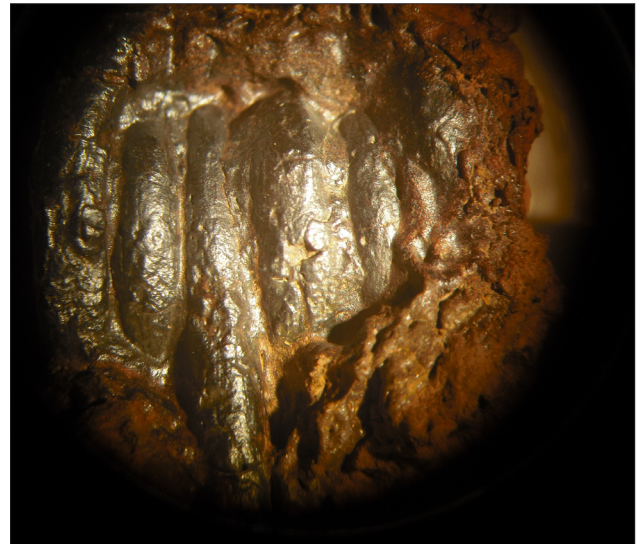


Fig. 13 : Sépulture 715, apparition des spires d'une fibule lors du nettoyage.

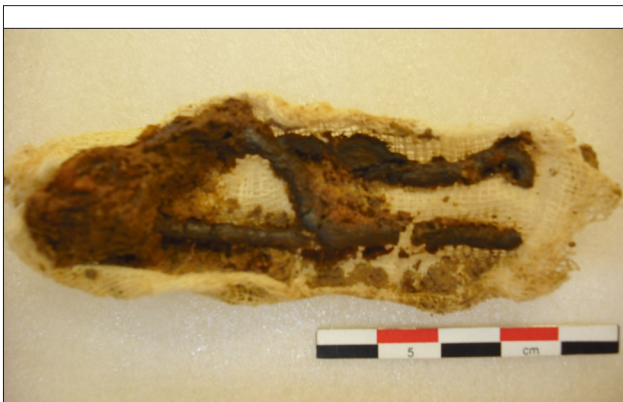


Fig. 11



Fig. 12

Fig. 11 et 12 : Sépulture 715, dégagement des produits de corrosion sur une fibule. La fibule très fragmentaire et très fragile est consolidée par un tissu en fibre de verre qui permet les manipulations, et qui sert de support.

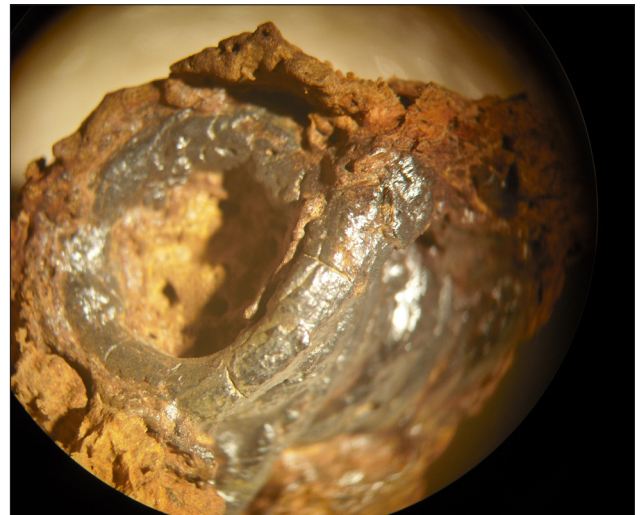


Fig. 14 : Sépulture 715, restes de matériaux organiques (fibres textiles) sur les spires d'une fibule.

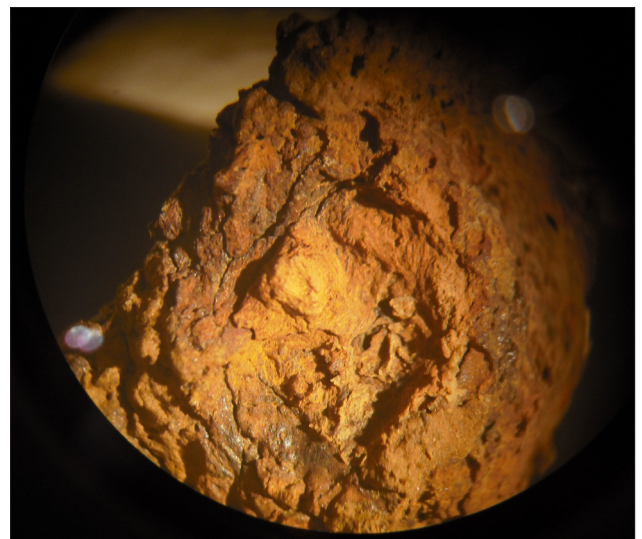


Fig. 15 : Sépulture 715, détails des matériaux organiques (fourrure ?) à l'intérieur du ressort de la fibule.

La plupart des vestiges furent disponibles pour dessin et étude en janvier 2011.

4- Retour sur les vestiges muséographiables

Après étude, certains objets de Gonesse devaient à nouveau être pris en charge pour restauration définitive, à l'image des épées. Elles subiront un traitement de surface pour améliorer les qualités mécaniques et esthétiques en vue de leur exposition définitive dans un musée.

Les techniques de restauration des objets métalliques impliquent l'emploi de colles cyanocrylate pour assembler les fragments à coller, puis de résines à deux composants de la famille des Époxy. Chargées de pigments, elles permettent d'obtenir la teinte la plus proche de celle de l'objet. Fluidifiées sous des lampes infra-rouges pour une bonne pénétration ou chargée de poudre de silice, elles comblent les lacunes parfois importantes et volumineuses (fig. 17). Ces résines durcies sont abrasées par des pièces en caoutchouc montées sur un micro-tour de prothésiste. Il s'agit alors de retrouver la forme de l'objet tout en respectant les déformations survenues avant et pendant son abandon. Les parties manquantes sont ainsi comblées en ajustant la résine au contour exact de la lacune, tout en restant repérable. L'objet s'en retrouve d'autant consolidé et protégé pour toutes les manipulations ultérieures.

Un dernier nettoyage est ensuite préconisé, polissage léger permettant de mettre en évidence certaines qualités de l'objet : décors, assemblages et éléments rapportés.

L'étape finale est la protection de l'objet contre les agents corrosifs de son environnement : elle se fait par imprégnation de résines acryliques en solution, le Paraloid dilué à 5% dans l'acétone.

Aucune action de remise en forme n'est envisageable, le métal en grande partie minéralisé ayant perdu ses propriétés plastiques d'origine. La forme de l'objet est donc présentée à l'image de ce qu'elle était au moment de l'abandon, sa fonction jamais.



Fig. 16 : Sépulture 703, restes de matériaux organiques sur le fourreau (cuir ?) d'une épée.



Fig. 17 : Séchage des résines avec des lampes infrarouges.

Annexe 2

Réalisation du dessin archéologique du mobilier métallique

Par

**Aurélie Battistini
(SDAVO)**

Le dessin archéologique appartient à la chaîne opératoire du traitement du mobilier. Il doit être considéré comme un document scientifique descriptif et un support de communication. Ce travail sur le mobilier métallique de Gonesse a été réalisé en collaboration avec différents spécialistes du service (F. Dussère, A. Lefeuvre). Le corpus représenté regroupe 47 objets repartis dans 4 tombes. Le dessin est intervenu après le nettoyage et la restauration du mobilier.

Le dessin archéologique permet de transmettre sans ambiguïté, non seulement ce que voit l'observateur, mais aussi la connaissance que l'on a de l'objet représenté. En effet, contrairement à la photographie, il permet de réunir sur un seul dessin une multitude d'observations pas toujours présentes simultanément sur un cliché. L'alliance des techniques graphiques et des conventions font de ce mode d'expression un langage universel. Il est complémentaire des différents supports de relevés archéologiques (photographies et relevés de terrains) dont il est, en quelque sorte, l'aboutissement.

1 – Les conventions

L'identification de l'objet est une étape importante car elle permet de déterminer son orienta-

tion. Dans notre cas, le mobilier est représenté dans sa position d'utilisation. En effet, les épées sont conventionnellement représentées la pointe de l'épée vers le bas.

Comme dans tout le dessin scientifique et de façon universelle, la lumière éclairant l'objet vient du haut à gauche en suivant une inclinaison à 45°. Les ombres reportées sur le dessin permettent ainsi de rendre compte du relief de la pièce (fig 1).

La disposition des vues s'est faite suivant la méthode dite «à la française»: c'est-à-dire que les profils droits sont à droite et les profils gauches à gauche. Quelle que soit la méthode choisie (américaine ou française), il est indispensable de la garder durant toute la publication.

À partir de la détermination de la vue principale, il suffit d'effectuer à chaque fois une rotation de 90° pour obtenir les différentes vues. Le choix des vues varie suivant les objets: seules celles nécessaires à la description ou au caractère propre de l'objet sont exécutées. Ainsi, les fourreaux des épées sont présentés de face pour les décors et les détails de la bouterolle, et de dos pour la forme générale du pontet et de la bouterolle. Tous ces éléments sont indispensables pour les comparaisons et les datations de l'épée, car ils appartiennent

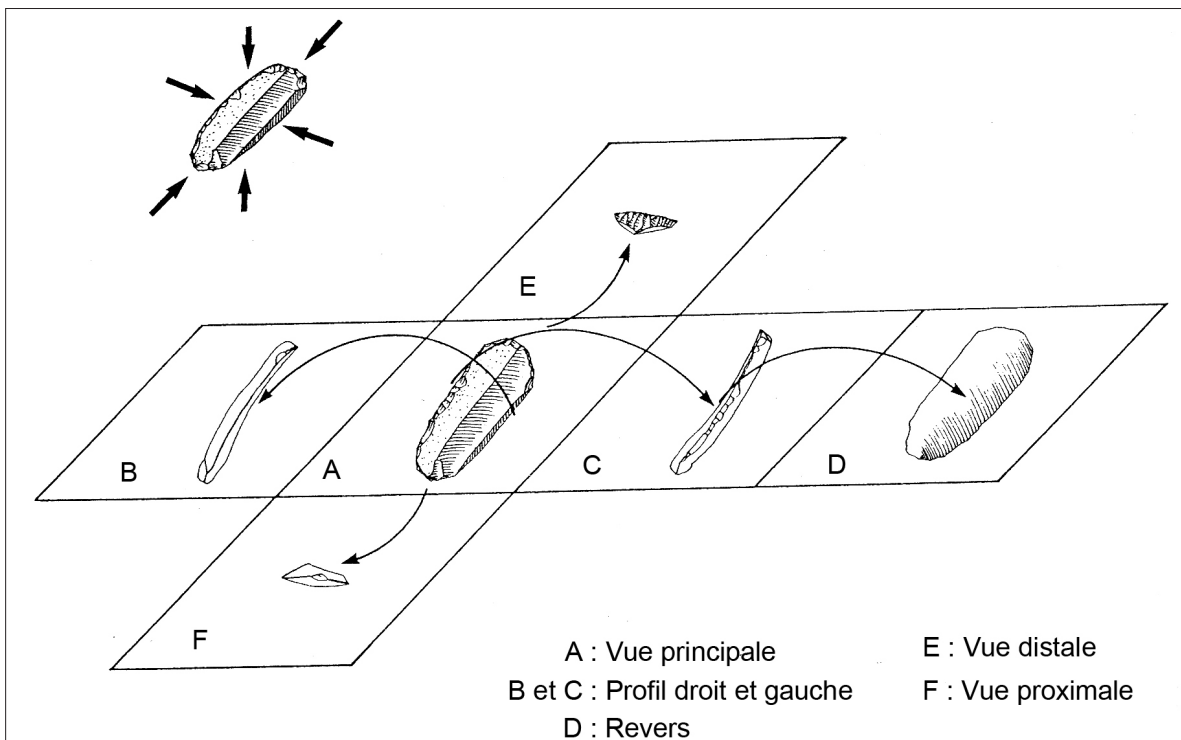


Fig. 1 : Disposition des vues descriptives (méthode dite «à la française»).

nent à une typologie spécifique qui renvoie à une chronologie. Pour compléter cette description, des sections des lames sont dessinées, un trait de part et d'autre du dessin indique l'endroit où elles ont été effectuées. Elles permettent ainsi de préciser sa morphologie (fig 2).

2– L'élaboration du dessin (fig 3)

Après immobilisation de l'objet (face principale sur le dessus), une équerre est appliquée contre la pièce permettant ainsi de réaliser une projection orthogonale du contour du mobilier. Quand le nombre de point est suffisant pour décrire la forme générale, ils sont reliés entre eux. Cette méthode permet de restituer le plus fidèlement possible la morphologie de l'objet. L'opération sera répétée pour toutes les vues descriptives.

Les détails et les décors sont quant à eux réalisés à partir du dessin du contour et sont reportés à l'aide d'un pied à coulisse et d'une équerre, ou d'un compas. Cela consiste à reporter sur le contour les distances en projection orthogonale entre des «points repères» qui vont aider au dessin interne de l'objet. Ce premier dessin pose les bases scientifiques pour le rendu final. C'est ainsi que les ombres et les sections y sont indiquées. Ce dessin fournit toutes les informations propres à l'objet évitant ainsi, toutes les manipulations excessives du mobilier encore fragile malgré les restaurations.

Le traitement à l'encre est l'étape ultime dans la mise en œuvre du dessin. Pour tous les objets, leurs contours et leurs détails sont réalisés avec des épaisseurs de traits variables (plus épais dans les zones d'ombres). Cette technique permet d'accentuer l'impression de relief. Conventionnellement, le rendu du volume se fait par des traits, hachures ou pointillés. Dans le cas présent, il est traduit par des pointillés. Suivant le modelé de la pièce, la densité des points va varier ; plus la zone est éclairée moins les points sont présents voir inexistant, contrairement aux zones d'ombres où les points sont les plus fréquents (fig 4).

3– Numérisation et mise en page des planches

Pour réaliser les mises en page, les dessins sur calque ont été scannés en mode «opaque», en «niveau de gris», à 100% et avec une résolution de 800 Dpi. Les scans des différents objets ont été montés en planches par tombes et non par typologie. Cette présentation permet de comparer le contenu des différentes tombes. Sur toutes les planches, les dessins des épées et du mobilier associé comme les rivets et les anneaux de suspension, ont été réduits à 50%. Seule l'épée de la tombe 700 a été diminuée à 40% car ses dimensions ont été adaptées à la taille du format des planches. Pour une meilleure lecture des éléments de type parure, l'échelle 1 a été adoptée. Ainsi, sur chaque planche figure deux échelles graphiques, une pour les épées, l'autre pour la parure. Et enfin, les lames des épées ont été volontairement grisées afin de les différencier plus rapidement du fourreau.

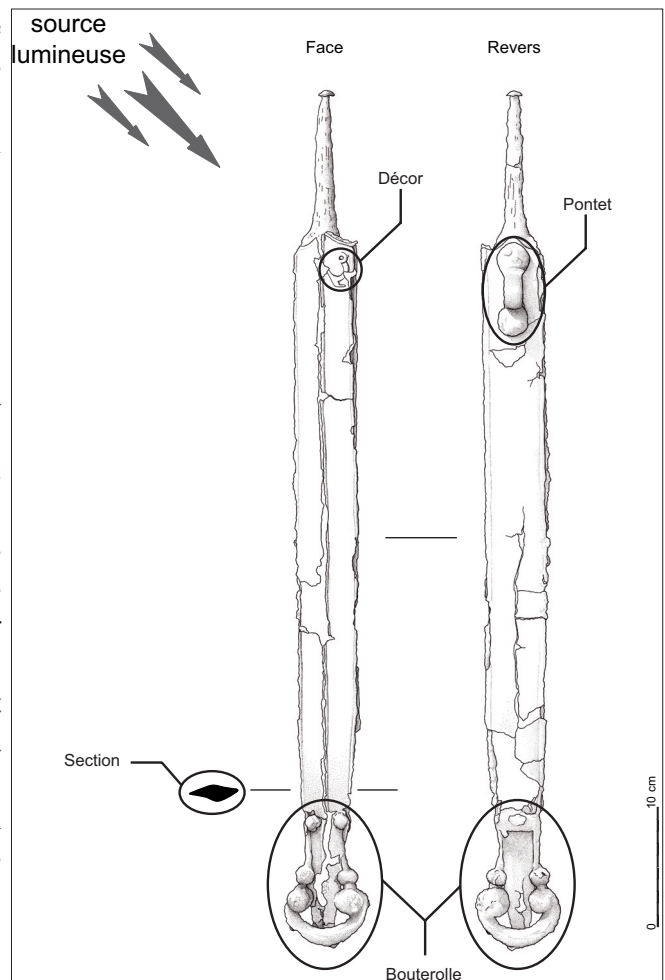


Fig. 2 : Normes du dessin : exemple de l'épée 703.

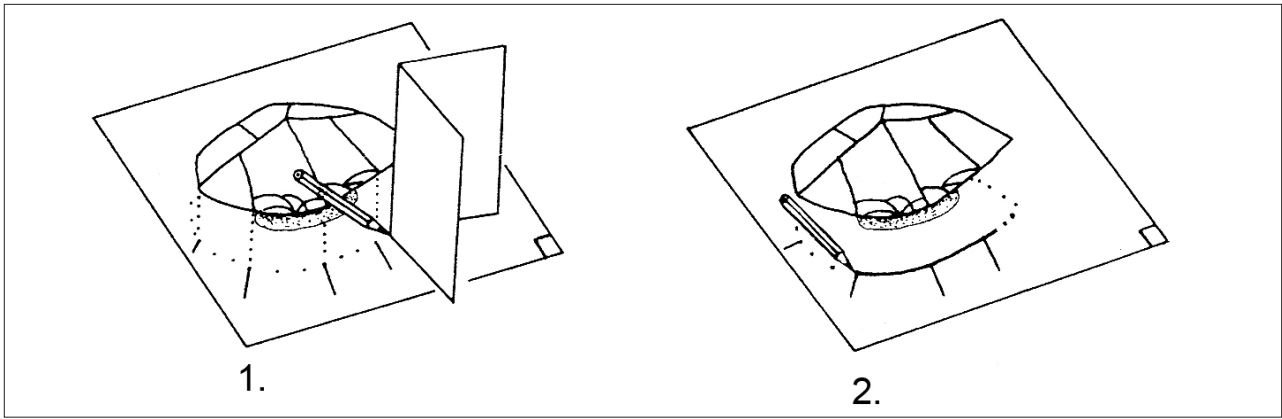


Fig. 3 : Méthode d'élaboration du dessin.

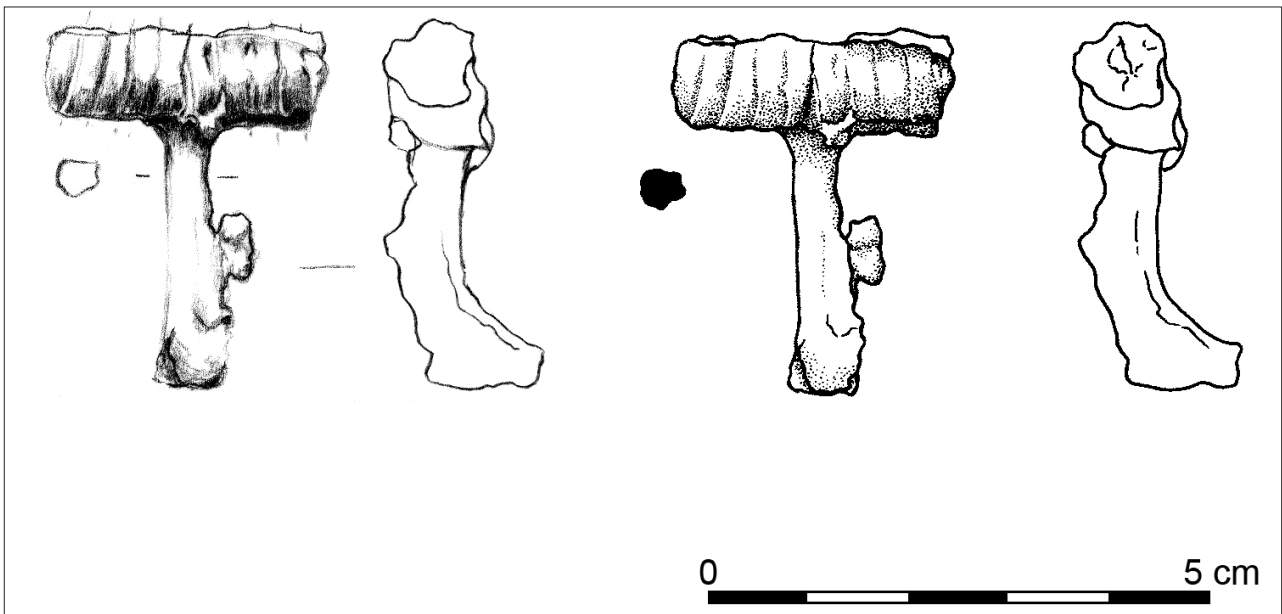


Fig. 4 : Passage du dessin au crayon à l'encre.

Annexe 3

Inventaire des structures

Inventaire structures

Type de Structure	N° Structure	Description	Longueur	Largeur	Diamètre	Profondeur	Datation	Fouille	Plan	Coupe	N° de plans
fosse	F 714	Fosse ovale à la forme irrégulière. Fond plat et profil en cuvette. Comblement: limon brun-gris clair homogène avec inclusions chabonneuses de taille millimétrique. Absence de mobilier.	1 m	0,62 m		0,16 m	Age du Bronz	Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	19
fosse	St 701	Fosse circulaire. Comblement: limon brun avec traces blanches (os désagrégé? J'en doute). Au centre de la fosse: comblement à coloration blanchâtre dans lequel apparaît de nombreuses traces ferreuses pulvérulants. Sagit-il de fantômes d'éléments métalliques ou de limonite? Aucune trace de charbon.			1,80 m	0,38 m	Indéterminé	Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	10
fosse	F 720	Fosse circulaire à fond plat. Comblement: alternance de couches de sable gris clair et de fins niveaux brun sableux en mille-feuille. Absence de mobilier.			0,76 m	0,10 m	Indéterminé	Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	22
fosse	F 702	Fosse contemporaine circulaire et arasée. Les sillons de labours très marqués ont étaler la structure. Comblement: limon sableux gris clair, hétérogène avec verre, porcelaine, plastique. Creusé dans le limon de plateau orangé assez sableux dans cette partie du décapage.	6,20 m	5,50 m		0,20 m	Contemporain	Mécanique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	8
fosse	F 707	Deux niveaux de comblement: limon gris homogène avec nombreuses inclusions charbonneuses; limon gris-jaune avec inclusions charbonneuses en moins grand nombre. Absence de mobilier.	1,85 m	1,25 m		0,45 m	Préhistoire	Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	21

Type de Structure	N° Structure	Description	Longueur	Largeur	Diamètre	Profondeur	Datation	Fouille	Plan	Coupe	N° de plans
puits de galerie	F 716	Cette fosse se situe sous F 702. Comblement: limon sableux gris homogène. Creusée dans le limon de plateau orangé, puis dans le sable jaune, l'argile verte et enfin dans le calcaire.			3,35 m		Moderne	Mécanique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	9
sépulture	Sp 703	Fouillé au diagnostique en 2008. Fosse longitudinale à fond plat très arasé. Comblement: limon brun-roux avec nodules de terre orangées indéterminés. Os humain nom conservés. Lors du diagnostique, mise au jour d'une épée et d'un fer de lance.	2,10 m	0,78 m		0,10 m	Âge du Fer	Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	6
sépulture	Sp 704	Fosse oblongue très arasée. Est recoupée par Sp 715. Ossements non conservés. Comblement: limon brun-gris homogène. Absence de mobilier.	2,10 m	0,95 m		0,05 m	Âge du Fer	Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	28
sépulture	Sp 705	Sépulture fouillée au diagnostic. Absence d'ossements et de mobilier.	2 m	1 m		0,02 m	Âge du Fer	Manuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Néant
sépulture	Sp 700	Fosse large et oblongue à fond plat, très arasée. Comblement: limon brun compact avec nodules de charbon et de torchis (de taille millimétrique) en très petite quantité (présence plus importante au pied de la fosse, vers le nord). Présence de poches blanche indéterminées qui pourraient être les os décomposés, particulièrement visible au niveau du crâne et de la mandibule. Présence de tous petits fragments ferreux très dégradés au niveau des pieds (limonite). Individus allongé sur le dos. Ossements très dégradés par le sédiment, ne subsiste que quelques dents. Mobilier: épée en fer, fibule en fer, objet en fer indéterminé, orles en fer et un clou en fer au niveau des pieds. Présence de deux amas organiques au niveau du thorax: reste du bouclier?	2,53 m	1,13 m		0,14 m	Âge du Fer	Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	5

Type de Structure	N° Structure	Description	Longueur	Largeur	Diamètre	Profondeur	Datation	Fouille	Plan	Coupe	N° de plans
sépulture	Sp 715	Recoupe Sp 704. Sépulture très arasée. Squelette très dégradé, ne subsiste que quelques dents, un fragment d'humérus droit, des fragments des fémurs droit et gauche, des os du carpe gauche et quelques côtes droites. Mobilier: deux fibules en fer, un objet indéterminé en fer, une épée, trois anneaux de suspension en alliage cuivreux, et un rivet en fer.	2,40 m	0,90 m		0,06 m	Âge du Fer	Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	28
sépulture	Sp 706	Fosse au contour quadrangulaire. Parois subverticales et fond plat. Comblement limoneux brun avec limonite.	2 m	1 m		0,10 m	Âge du Fer	Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Néant
silo	silo diag08	Silo dont la moitié sud-ouest a été fouillé lors du diagnostique en 2008. Trois niveaux de comblement: limon gris hétérogène avec nodule de charbon, scories, céramique, faune et pierres; limon jaune-orangé assez homogène avec nodules de charbon; limon gris hétérogène avec nodules de charbon, nombreuses pierres calcaires brûlées (surtout au fond), nombreux restes animaux et un fragment de bracelet en lignite. Transition La Tène C2-D1.			2,90 m	1,31 m	Âge du Fer	Manuelle et m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Néant
trou de poteau	Tp 717	Fosse circulaire au profil en cuvette. Comblement: limon gris-roux. Fosse peu visible en surface, fantôme d'une structure arasée. Absence de mobilier.			0,60 m	0,08 m	Indéterminé	Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	12
trou de poteau	Tp 718	Fosse circulaire. Comblement: limon gris-roux. Fosse peu visible en surface, fantôme d'une structure arasée. Absence de mobilier.			0,74 m	0,14 m	Indéterminé	Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	11
trou de poteau	Tp 719	Creusement circulaire à fond plat, très arasé. Comblement: limon brun gris hétérogène avec inclusions charbonneuses de taille millimétriques. Absence de mobilier.			0,38 m	0,06 m	Indéterminé	Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	20
trou de poteau	TP 708	Trou de poteau avec négatif du poteau. Comblement: limon brun-gris hétérogène. Négatif du poteau: limon charbonneux hétérogène. Absence de mobilier.			0,32 m	0,34 m	Indéterminé	Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	13

Annexe 4

Inventaire du mobilier Artefacts et Ecofacts

Inventaire du mobilier (artefacts)

Matériau	NSTUS	N° sondage	Description	Attribution	NR	NMI Poids (g)	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
alliage cuivr	F 504		monnaie moitié sud - 60 cm, n° restauration : 07/09	Âge du Fer	1	0 3		60	1528
alliage cuivr	F 504		-95 cm, indéterminé	Âge du Fer	1	0 2		64	1462
alliage cuivr	Fo 200	B	0 à -20 cm (sous les céramiques A et B). n° 04/09 (n° de restauration)	Âge du Fer	1	0 2		60	1419
alliage cuivr	Fo 200	B	monnaie n°1 (n° démontage), n° 01/09	Âge du Fer	1	0 2		60	1420
alliage cuivr	Fo 200	38	-30 cm, monnaie n°06/09 (n° de restauration)	Âge du Fer	1	0 2		60	1421
alliage cuivr	Fo 200	3	sous céramique E (n° démontage), monnaie n°03/09 (n° de restauration)	Âge du Fer	1	0 1,03		60	1422
alliage cuivr	Fo 200	O	0 à -20 cm, monnaie n°02/09 (n° de restauration)	Âge du Fer	1	0 3		60	1423

Villiers-le-Bel "Déviation RD 10 / 370" - Fouille SDAVO 2009

Matériau	NSTUS	N° sondage	Description	Attribution	NR	NMI Poids (g)	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
alliage cuivr	Fo 200	I	-50 à -70 cm, monnaie n°05/09 (n° de restauration)	Âge du Fer	1	0 1,73		60	1424
céramique	F 203			Âge du Fer	3	0 28,5		13	456
céramique	F 204		décapage	Âge du Fer	1	0 11,5		13	439
céramique	F 214		-20 cm	Âge du Fer	1	1 9		13	457
céramique	F 241		surface	Âge du Fer	3	0 4		13	437
céramique	F 500		-18 cm	Âge du Fer	1	0 25,5		13	455
céramique	F 500		-10 à -18 cm	Âge du Fer	8	0 60		13	454
céramique	F 500		0 à -10 cm	Âge du Fer	7	0 72		13	438
céramique	F 500		-10 à -18 cm	Âge du Fer	3	0 19		13	441
céramique	F 501		-120 à -140 cm	Âge du Fer	5	0 81		12	425
céramique	F 501		0 à -60 cm	Âge du Fer	3	1 31,5		12	426
céramique	F 501		-60 à -70 cm	Âge du Fer	3	0 153		12	424
céramique	F 501		-17 cm (couche gris foncé)	Âge du Fer	5	0 31,5		12	427

Villiers-le-Bel "Déviation RD 10 / 370" - Fouille SDAVO 2009

Matériau	NSTUS	N°sondage	Description	Attribution	NR	NMI Poids (g)	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
céramique	F 501		-80 à -100 cm moitié nord	Âge du Fer	1	0 5		12	428
céramique	F 501		-35 à -50 cm démontage	Âge du Fer	19	4 240		12	423
céramique	F 501		-140 à -160 cm	Âge du Fer	10	2 291,5		12	430
céramique	F 501		relevé photo n°2	Âge du Fer	5	2 56		12	431
céramique	F 501		-60 à -80cm	Âge du Fer	5	0 75		12	429
céramique	F 501		-60 à -80 cm	Âge du Fer	9	1 70		12	414
céramique	F 501		nettoyage	Âge du Fer	9	0 42,5		12	404
céramique	F 501		décapage	Âge du Fer	2	1 17,5		12	405
céramique	F 501		-230 à -250 cm	Âge du Fer	15	2 1288		12	406
céramique	F 501		-80 à -90 cm	Âge du Fer	12	0 145		12	407
céramique	F 501		-95 cm démontage	Âge du Fer	9	3 218		12	408
céramique	F 501		-35 à -50 cm nettoyage	Âge du Fer	22	4 157		12	409
céramique	F 501		-32 cm	Âge du Fer	9	2 170		12	419
céramique	F 501		-230 à -250 cm	Âge du Fer	8	2 541		12	412

Villiers-le-Bel "Déviation RD 10 / 370" - Fouille SDAVO 2009

Matériau	NSTUS	N°sondage	Description	Attribution	NR	NMI Poids (g)	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°
céramique	F 501		-110 cm	Âge du Fer	5	1 41		12	422
céramique	F 501		-60 à -70 cm	Âge du Fer	2	0 51		12	415
céramique	F 501		photos n°1	Âge du Fer	3	1 18		12	416
céramique	F 501		-40 à -60 cm moitié nord	Âge du Fer	6	1 37,5		12	417
céramique	F 501		140 à -160 cm moitié nord	Âge du Fer	1	0 16		12	413
céramique	F 501		décapage	Âge du Fer	1	0 5,5		12	418
céramique	F 501		-220 à -240 cm moitié nord	Âge du Fer	4	1 96		12	420
céramique	F 501		décapage	Âge du Fer	5	1 8		12	421
céramique	F 501		-100 à -120 cm moitié nord	Âge du Fer	4	0 31,5		12	410
céramique	F 501		-80 à -100 cm moitié nord	Âge du Fer	2	1 25		12	411
céramique	F 501		0 à -20 cm, demi nord	Âge du Fer	15	1 44		12	533
céramique	F 501		-10 à -17 cm	Âge du Fer	7	0 19		12	432

Villiers-le-Bel "Déviation RD 10 / 370" - Fouille SDAVO 2009

Inventaire du mobilier (artefacts)

Matériau	NSTUS	Description	Attribution	NR	NMI Poids (g)	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°	Isolat n°
alliage cuivreux	Sp 715	zone funéraire, anneaux de suspension à droite de l'épée, prélevé dans le sédiment et la couche noire. Anneaux associé à deux autres anneaux (sac n°1426 et 1427).	Âge du Fer	1	0 7		62	1428	
alliage cuivreux	Sp 715	zone funéraire, rivet n°07/09 (n° labo)	Âge du Fer	1	0 7		61	1425	
alliage cuivreux	Sp 715	zone funéraire, anneau de suspension associé à deux autres anneaux de suspension (sac n° 1426 et 1428)	Âge du Fer	1	0 7		62	1427	
alliage cuivreux	Sp 715	anneau de suspension à droite de l'épée. Dans la même tombe deux autres anneaux de suspension (sac n°1427 et 1428)	Âge du Fer	1	0 7		62	1426	
céramique	F 702		Contemporai	7	0 47,5		1	460	
céramique	silo diag08	-60 cm, silo diag 2008 (F 20) zone funéraire	Âge du Fer	38	5 277		1	535	

Gonesse "Déviation RD 10-370" - Fouille SDAVO 2009

Matériau	NSTUS	Description	Attribution	NR	NMI Poids (g)	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°	Isolat n°
céramique	F 712		Âge du Fer	2	0 2,5		1	433	
céramique	silo diag08	nettoyage coupe silo diag 2008 (F 20) zone funéraire	Âge du Fer	1	0 45		1	459	
céramique	silo diag08	-60 à -80 cm silo diag 2008 (F 20) zone funéraire	Âge du Fer	25	2 202		1	453	
céramique	silo diag08	-120 cm à fond silo diag 2008 (F 20) zone funéraire	Âge du Fer	13	1 431		1	447	
céramique	silo diag08	-80 à -100cm silo diag 2008 (F 20) zone funéraire	Âge du Fer	6	1 16		1	446	
céramique	F 716	moderne	Moderne	4	0 60		1	445	
céramique	silo diag08	-100 à -120 cm silo diag 2008 (F 20) zone funéraire	Âge du Fer	14	1 439		1	444	
divers	silo diag08	-120 à fond, zone funéraire, bracelet en lignite	Âge du Fer	1	0 19		71	1515	
divers	F 702	zone funéraire, objet en plastique: bouchons, roue (jouet), non conservés	Contemporai	7	0 9		-		
divers	Sp 700	Amas de matériaux organiques, reste de bouclier	Âge du Fer	1	0 274		69	1508	

Gonesse "Déviation RD 10-370" - Fouille SDAVO 2009

Matériau	NSTUS	Description	Attribution	NR	NMI Poids (g)	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°	Isolat n°
divers	Sp 700	reste de bouclier, amas de matériaux organiques+ métal (all cu et fer)	Âge du Fer	1	0 1161		69	1507	
divers	F 716	sondage mécanique, lignite	Moderne	4	0 4		4	1335	
fer	Sp 700	Fragments d'orle. 21/09.	Âge du Fer	3	0 4		75	1583	
fer	Sp 700	Rivet de l'épée. 20/09.	Âge du Fer	2	0 2		75	1582	
fer	Sp 700	Fragments d'orle. 22/09.	Âge du Fer	3	0 4		75	1581	
fer	Sp 700	Fragments d'orle. 23/09.	Âge du Fer	2	0 3		75	1580	
fer	Sp 700	1 fibule	Âge du Fer	1	0 70		70	1509	
fer	Sp 700	Fragments bouterolle. N°25/09.	Âge du Fer	1	0 3		75	1578 ?	
fer	Sp 700	1 clou, 1 rivet à tête discoïde, N° de conservation 24/09.	Âge du Fer	1	0 1		75	1579	
fer	St 701	zone funéraire, indéterminé, détruit.	Âge du Fer	1	0			1525	
fer	F 716	sondage mécanique, indéterminé	Moderne	2	0 34		63	1521	

Gonesse "Déviation RD 10-370" - Fouille SDAVO 2009

Matériau	NSTUS	Description	Attribution	NR	NMI Poids (g)	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°	Isolat n°
fer	Sp 715	1 fibule à côté des dents	Âge du Fer	1	0 20		70	1513	
fer	Sp 700	en haut de la sépulture à droite de la fibule, 1 fibule, fragment	Âge du Fer	1	0 18		70	1512	
fer	Sp 715	1 fragment de talon de lance	Âge du Fer	1	0 96		70	1511	
fer	Sp 715	zone funéraire, élément de bouclier n°07/09 (n° labo)	Âge du Fer	1	0 55		61	1425	
fer	Sp 715	rivet de la sépulture 715	Âge du Fer	1	0 10		70	1510	
fer	Sp 703	zone funéraire, niveau tête, clou	Âge du Fer	2	0 4		63	1429	
fer	Sp 700	épée partie pour traitement à Nantes	Âge du Fer	0	0				2
fer	Sp 715	épée non partie en bain, 2 têtes de rivet jointives, 3 têtes de rivet	Âge du Fer	1	0				1
fer	Sp 705	1 fibule	Âge du Fer	8	0 30		63	1431	
fer	Sp 703	1 fragment de douille de lance	Âge du Fer	5	0 24		63	1430	
lithique	F 702	zone funéraire	Indéterminé	1	0 19		3	1307	

Gonesse "Déviation RD 10-370" - Fouille SDAVO 2009

Matériau	NSTUS	Description	Attribution	NR	NMI Poids (g)	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°	Isolat n°
lithique	silodiag08	-80 à -100 cm, zone funéraire, meule en grès	Âge du Fer	1	0 1563		6	1397	
lithique	silodiag08	zone funéraire silo diag 2008 -60 à -80 cm	Âge du Fer	1	0 5		3	1312	
scorie	silodiag08	Zone funéraire, -80 à -100 cm	Âge du Fer	2	0 66		5	1343	
scorie	silodiag08	zone funéraire, nettoyage de la coupe	Âge du Fer	2	0 13		5	1360	
scorie	silodiag08	zone funéraire, -60 à -80 cm	Âge du Fer	12	0 38		5	1366	
scorie	silodiag08	-50 à -60 cm, zone funéraire	Âge du Fer	1	0 37		5	1368	
scorie	silodiag08	zone funéraire, nettoyage coupe	Âge du Fer	2	0 9		5	1374	
torchis	silodiag09	-60 cm.	Âge du Fer	20	0 45		8	1530	

Inventaire du mobilier (écofacts)

Matériau	NSTUS	Description	Attribution	NR	NMI Poids (g)	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°	Isolat n°	Go
charbon	F 707	Prélèvement de 50l. Envoyé pour datation C14.	Âge du Fer	0	0 0,89				8	<input checked="" type="checkbox"/>
charbon	F 714	Prélèvement de 50l. Envoyé pour datation C14.	Âge du Fer	0	0 0,46				1	<input checked="" type="checkbox"/>
os animal	silos diag08	-120 à fond, zone funéraire	Âge du Fer	27	0 1110		2	1193		<input checked="" type="checkbox"/>
os animal	silos diag08	-80 à -100 cm, zone funéraire	Âge du Fer	11	0 110		2	1194		<input checked="" type="checkbox"/>
os animal	F 716	sondage mécanique	Moderne	1	0 29		2	1195		<input checked="" type="checkbox"/>
os animal	silos diag08	zone funéraire, silo diag 2008, microfaune	Âge du Fer	7	0 1		7	1417		<input checked="" type="checkbox"/>
os animal	silos diag08	Coupe, zone funéraire	Âge du Fer	1	0 32		2	1196		<input checked="" type="checkbox"/>
os animal	silos diag08	-60 cm, zone funéraire	Âge du Fer	1	0 20		2	1197		<input checked="" type="checkbox"/>
os animal	F 702		Contemporai	1	0 3		2	1198		<input checked="" type="checkbox"/>
os animal	silos diag08	-60 à -80 cm, zone funéraire	Âge du Fer	1	0 3		2	1199		<input checked="" type="checkbox"/>
os animal	silos diag08	-100 à -120 cm, zone funéraire	Âge du Fer	21	0 975		2	1192		<input checked="" type="checkbox"/>

Gonesse "Déviation RD 10-370" - Fouille SDAVO 2009

Matériau	NSTUS	Description	Attribution	NR	NMI Poids (g)	Caisse n°	Boîte n°	Sac n°	Isolat n°	Go
os humain	Sp 715	radius gauche	Âge du Fer	1	0 1		A1216	1380		<input checked="" type="checkbox"/>
os humain	Sp 715	fémur gauche (détruit)	Âge du Fer	1	0 1		A1216	1377		<input checked="" type="checkbox"/>
os humain	Sp 715	main gauche	Âge du Fer	4	0 4		A1216	1379		<input checked="" type="checkbox"/>
os humain	Sp 715	1 tiers distal humérus droit, adulte	Âge du Fer	3	1		A1216	1589		<input checked="" type="checkbox"/>
os humain	Sp 700	dents	Âge du Fer	6	0 5		A1216	1381		<input checked="" type="checkbox"/>
os humain	Sp 715	dents à côté de la fibule	Âge du Fer	7	0 6		A1216	1382		<input checked="" type="checkbox"/>
os humain	Sp 715	os long	Âge du Fer	1	0 91		A1216	1383		<input checked="" type="checkbox"/>
os humain	Sp 715	fragments côtes droites	Âge du Fer	4	1		A1216	1586		<input checked="" type="checkbox"/>
os humain	Sp 715	fragment indéterminé	Âge du Fer	1			A1216	1587		<input checked="" type="checkbox"/>
os humain	Sp 715	fragments côtes droites	Âge du Fer	8	1		A1216	1588		<input checked="" type="checkbox"/>
os humain	Sp 715	fémur droit (détruit)	Âge du Fer	1	0 1		A1216	1378		<input checked="" type="checkbox"/>

Gonesse "Déviation RD 10-370" - Fouille SDAVO 2009

Annexe 5

Inventaire des photographies

NOM du fichier	N° structure	Description	Auteur	Publiable
ARC09N08524-1392	zonefunéraire	décapage	VM,CR,GLG...	Non
ARC09N08524-1393	zonefunéraire	décapage1	VM,CR,GLG...	Oui
ARC09N08524-1394	SP700,St701	vue général	VM	Non
ARC09N08524-1395	SP700,St701	vue général1	VM	Non
ARC09N08524-1396	SP700,St701	avant fouille	VM	Non
ARC09N08524-1397	SP700	avant fouille	VM	Non
ARC09N08524-1398	SP700	avant fouille	VM	Non
ARC09N08524-1399	SP700	en-cours-fouille	CR	Non
ARC09N08524-1400	SP700	en-cours-fouille1	CR	Non
ARC09N08524-1401	St701	en-cours-fouille	YZ	Non
ARC09N08524-1402	St701	en-cours-fouille1	YZ	Non
ARC09N08524-1403	St701	en-cours-fouille2	YZ	Non
ARC09N08524-1404	St701	en-cours-fouille3	YZ	Non
ARC09N08524-1405	St701	détail	YZ	Non
ARC09N08524-1406	St701	détail1	YZ	Non
ARC09N08524-1407	zonefunéraire-silo	en-cours-fouille	INM	Non
ARC09N08524-1408	zonefunéraire-silo	en-cours-fouille1	INM	Non
ARC09N08524-1409	zonefunéraire-silo	en-cours-fouille2	INM	Non
ARC09N08524-1410	zonefunéraire-silo	détail	INM	Non
ARC09N08524-1411	SP700	cours-de-fouille	JGP	Non
ARC09N08524-1412	SP700	cours-de-fouille1	JGP	Non
ARC09N08524-1413	SP700	cours-de-fouille2	JGP	Non
ARC09N08524-1414	SP700	cours-de-fouille3	JGP	Non
ARC09N08524-1415	SP700	cours-de-fouille4	JGP	Non
ARC09N08524-1416	SP700	cours-de-fouille5	JGP	Non
ARC09N08524-1417	SP700	cours-de-fouille6	JGP	Non
ARC09N08524-1418	SP700	cours-de-fouille7	JGP	Oui
ARC09N08524-1419	SP700	cours-de-fouille8	JGP	Non
ARC09N08524-1420	SP700	cours-de-fouille9	JGP	Oui
ARC09N08524-1421	SP700	cours-de-fouille10	JGP	Non
ARC09N08524-1422	SP700	détail	CR	Non
ARC09N08524-1423	SP700	détail1	CR	Non
ARC09N08524-1424	SP700	détail2	CR	Non
ARC09N08524-1425	SP700	détail3	CR	Non
ARC09N08524-1426	SP700	détail4	CR	Non
ARC09N08524-1427	SP700	détail5	CR	Non
ARC09N08524-1428	SP700	détail6	CR	Non
ARC09N08524-1429	SP700	détail7	CR	Oui
ARC09N08524-1430	SP700	détail8	CR	Non
ARC09N08524-1431	SP700	détail9	CR	Non
ARC09N08524-1432	SP700	détail10	CR	Non
ARC09N08524-1433	SP700	détail11	CR	Non
ARC09N08524-1434	SP700	détail	FD	Non
ARC09N08524-1435	SP700	détail1	FD	Non
ARC09N08524-1436	SP700	détail2	FD	Non
ARC09N08524-1437	SP700	épée	CR	Non
ARC09N08524-1438	SP700	épée1	CR	Oui
ARC09N08524-1439	SP700	épée2	CR	Oui
ARC09N08524-1440	SP700	épée3	CR	Non
ARC09N08524-1441	SP700	épée-détail	CR	Non
ARC09N08524-1442	SP700	épée-détail1	CR	Non
ARC09N08524-1443	SP700	épée-détail2	CR	Non
ARC09N08524-1444	SP700	épée-détail	FD	Non
ARC09N08524-1445	SP700	épée-détail1	FD	Non
ARC09N08524-1446	SP700	épée-détail2	FD	Non
ARC09N08524-1447	SP700	épée-détail3	FD	Non
ARC09N08524-1448	SP700	épée-détail4	FD	Non
ARC09N08524-1449	SP700	épée-détail5	FD	Non
ARC09N08524-1450	SP700	épée-détail6	FD	Non
ARC09N08524-1451	SP700	épée-détail7	FD	Non
ARC09N08524-1452	SP700	épée-détail8	FD	Non
ARC09N08524-1453	SP700	épée-détail9	FD	Non
ARC09N08524-1454	SP700	épée-détail10	FD	Non
ARC09N08524-1455	SP700	épée-détail11	FD	Non
ARC09N08524-1456	SP700	épée-détail12	FD	Non
ARC09N08524-1457	SP700	épée-détail13	FD	Non
ARC09N08524-1458	SP700	épée-détail14	FD	Non
ARC09N08524-1459	SP700	épée-détail15	FD	Non
ARC09N08524-1460	SP700	épée-détail16	FD	Non

NOM du fichier	N° structure	Description	Auteur	Publiable
ARC09N08524-1461	SP700	épée-détail17	FD	Non
ARC09N08524-1462	SP700	épée-détail18	FD	Non
ARC09N08524-1463	SP700	épée-détail19	FD	Non
ARC09N08524-1464	SP700	épée-détail20	FD	Non
ARC09N08524-1465	SP700	épée-détail21	FD	Non
ARC09N08524-1466	SP700	épée-détail22	FD	Non
ARC09N08524-1467	SP700	épée-détail23	FD	Non
ARC09N08524-1468	SP700	épée-détail24	FD	Non
ARC09N08524-1469	SP700	épée-prélèvement	FD	Non
ARC09N08524-1470	SP700	épée-prélèvement1	FD	Non
ARC09N08524-1471	SP700	épée-prélèvement2	FD	Non
ARC09N08524-1472	SP700	épée-prélèvement3	FD	Non
ARC09N08524-1473	SP700	épée-prélèvement4	FD	Non
ARC09N08524-1474	SP700	épée-prélèvement5	FD	Non
ARC09N08524-1475	SP700	épée-prélèvement6	FD	Non
ARC09N08524-1476	SP700	épée-restauration	FD	Oui
ARC09N08524-1477	SP700	épée-restauration1	FD	Non
ARC09N08524-1478	SP700	épée-restauration2	FD	Non
ARC09N08524-1479	SP700	épée-restauration3	FD	Oui
ARC09N08524-1480	SP700	épée-restauration4	FD	Non
ARC09N08524-1481	SP700	épée-restauration5	FD	Non
ARC09N08524-1482	SP700	épée-restauration6	FD	Oui
ARC09N08524-1483	SP700	épée-restauration7	FD	Non
ARC09N08524-1484	SP700	épée-restauration8	FD	Non
ARC09N08524-1485	SP700	épée-restauration9	FD	Non
ARC09N08524-1486	SP700	épée-restauration10	FD	Non
ARC09N08524-1487	SP700	épée-restauration11	FD	Non
ARC09N08524-1488	St701	cours-fouille-détail	YZ	Non
ARC09N08524-1489	St701	cours-fouille-détail1	YZ	Non
ARC09N08524-1490	St701	cours-fouille-détail2	YZ	Non
ARC09N08524-1491	St701	cours-fouille	YZ	Non
ARC09N08524-1492	St701	cours-fouille1	YZ	Non
ARC09N08524-1493	St701	cours-fouille2	YZ	Non
ARC09N08524-1494	SP700	détail-clou	CR	Non
ARC09N08524-1495	SP700	détail-clou1	CR	Non
ARC09N08524-1496	SP700	détail-orle	CR	Non
ARC09N08524-1497	SP700	détail-orle1	CR	Non
ARC09N08524-1498	SP700	détail-orle2	CR	Non
ARC09N08524-1499	SP700	détail-orle3	CR	Non
ARC09N08524-1500	SP700	détail-orle4	CR	Non
ARC09N08524-1501	SP700	détail-orle5	CR	Non
ARC09N08524-1502	SP700	fouillée	CR	Non
ARC09N08524-1503	SP700	fouillée1	CR	Non
ARC09N08524-1504	SP700	fouillée2	CR	Non
ARC09N08524-1505	SP700	fouillée3	CR	Non
ARC09N08524-1506	SP700	fouillée4	CR	Non
ARC09N08524-1507	SP700	fouillée5	CR	Non
ARC09N08524-1508	SP700	fouillée6	CR	Non
ARC09N08524-1509	SP700	fouillée7	CR	Non
ARC09N08524-1510	SP700	fouillée8	CR	Non
ARC09N08524-1511	SP700	fouillée9	CR	Non
ARC09N08524-1512	SP700	fouillée10	CR	Non
ARC09N08524-1513	SP700	fouillée11	CR	Non
ARC09N08524-1514	zonefunéraire-silo	silo-100cm-oblique	VM	Non
ARC09N08524-1515	zonefunéraire-silo	silo-100cm-oblique1	VM	Oui
ARC09N08524-1516	zonefunéraire-silo	silo-100cm-oblique2	VM	Non
ARC09N08524-1517	zonefunéraire-silo	silo-détail	VM	Non
ARC09N08524-1518	zonefunéraire	sondage-géol	VM	Non
ARC09N08524-1519	zonefunéraire	sondage-géol1	VM	Non
ARC09N08524-1520	zonefunéraire	sondage-géol2	VM	Non
ARC09N08524-1521	zonefunéraire-silo	fouillé-après-paroi-écroulée	INM	Non
ARC09N08524-1522	zonefunéraire-silo	fouillé-après-paroi-écroulée1	INM	Non
ARC09N08524-1523	SP704-SP715	cours-de-fouille	CR	Non
ARC09N08524-1524	SP704-SP715	cours-de-fouille-détail	CR	Non
ARC09N08524-1525	SP715	détail-anneaux	GLG	Oui
ARC09N08524-1526	SP715	détail-anneaux1	GLG	Oui
ARC09N08524-1527	SP715	détail-anneaux2	GLG	Non
ARC09N08524-1528	SP715	détail-anneaux3	GLG	Non
ARC09N08524-1529	SP715	détail-anneaux4	GLG	Non

NOM du fichier	N° structure	Description	Auteur	Publiable
ARC09N08524-1530	SP715	détail-avant-fouille-os	CR	Non
ARC09N08524-1531	SP715	détail-avant-fouille-os1	CR	Non
ARC09N08524-1532	SP715	détail-avant-fouille-os2	CR	Non
ARC09N08524-1533	SP715	détail-avant-fouille-os3	CR	Non
ARC09N08524-1534	SP715	détail	CR	Non
ARC09N08524-1535	SP715-SP704	détail	CR	Non
ARC09N08524-1536	SP705	fouillée	RM	Oui
ARC09N08524-1537	SP705	détail	RM	Non
ARC09N08524-1538	SP705	détail1	RM	Non
ARC09N08524-1539	SP715	détail-anneaux	FD	Non
ARC09N08524-1540	SP715	détail-anneaux1	FD	Non
ARC09N08524-1541	SP715	détail-anneaux2	FD	Non
ARC09N08524-1542	SP715	détail-bronze	FD	Non
ARC09N08524-1543	SP715	détail-bronze1	FD	Non
ARC09N08524-1544	SP715	clous-topo	GLG	Oui
ARC09N08524-1545	SP715	clous-topo1	GLG	Non
ARC09N08524-1546	SP715	détail-anneaux	GLG	Non
ARC09N08524-1547	SP715	détail-bronze	GLG	Non
ARC09N08524-1548	SP715	détail-dents	GLG	Non
ARC09N08524-1549	SP715	détail-dents1	GLG	Non
ARC09N08524-1550	SP715	détail-épée	GLG	Non
ARC09N08524-1551	SP715	détail-épée1	GLG	Non
ARC09N08524-1552	SP715	détail-épée2	GLG	Non
ARC09N08524-1553	SP715	détail-épée3	GLG	Oui
ARC09N08524-1554	SP715	détail-fémurG	FD	Non
ARC09N08524-1555	SP715	détail-fer	GLG	Non
ARC09N08524-1556	SP715	détail-fer1	GLG	Non
ARC09N08524-1557	SP715	détail-fer2	GLG	Non
ARC09N08524-1558	SP715	détail-fer3	GLG	Non
ARC09N08524-1559	SP715	détail-fibule	FD	Non
ARC09N08524-1560	SP715	détail-fibule	GLG	Non
ARC09N08524-1561	SP715	détail-fibule-dents	GLG	Non
ARC09N08524-1562	SP715	détail-fibule-dents1	GLG	Non
ARC09N08524-1563	SP715	détail-humérusD	FD	Non
ARC09N08524-1564	SP715	fouillée-potence	GLG	Non
ARC09N08524-1565	SP715	fouillée-potence1	GLG	Oui
ARC09N08524-1566	SP715	fouillée-potence2	GLG	Oui
ARC09N08524-1567	SP715	fouillée-potence3	GLG	Oui
ARC09N08524-1568	SP715	fouillée-potence4	GLG	Oui
ARC09N08524-1569	SP715	fouillée-potence5	GLG	Non
ARC09N08524-1570	SP715	fouillée-potence6	GLG	Non
ARC09N08524-1571	SP715	restauration-détail	FD	Non
ARC09N08524-1572	SP715	restauration-détail1	FD	Non
ARC09N08524-1573	SP715	restauration-détail2	FD	Non
ARC09N08524-1574	SP715	restauration-détail3	FD	Non
ARC09N08524-1575	SP715	restauration-détail4	FD	Non
ARC09N08524-1576	SP715	restauration-détail5	FD	Non
ARC09N08524-1577	SP715	restauration-détail6	FD	Non
ARC09N08524-1578	SP715	restauration-détail7	FD	Non
ARC09N08524-1579	SP715	restauration	FD	Non
ARC09N08524-1580	SP715	restauration1	FD	Non
ARC09N08524-1581	SP715	restauration2	FD	Non
ARC09N08524-1582	SP715	restauration3	FD	Non
ARC09N08524-1583	SP715	restauration4	FD	Non
ARC09N08524-1584	SP715	restauration5	FD	Non
ARC09N08524-1585	SP715	restauration6	FD	Non
ARC09N08524-1586	SP715	restauration7	FD	Non
ARC09N08524-1587	SP715	restauration8	FD	Non
ARC09N08524-1588	SP715	restauration9	FD	Non
ARC09N08524-1589	SP715	restauration10	FD	Non
ARC09N08524-1590	St701	demi-fouillé	INM	Non
ARC09N08524-1591	St701	demi-fouillé1	INM	Non
ARC09N08524-1592	St701	détail	INM	Non
ARC09N08524-1593	St701	détail1	INM	Non
ARC09N08524-1594	St701	détail2	INM	Non
ARC09N08524-1595	St701	fouillé	INM	Oui
ARC09N08524-1596	St701	fouillé1	INM	Non
ARC09N08524-1597	St701	fouille-oblique	INM	Oui
ARC09N08524-1598	St716	coupe	VM	Oui

NOM du fichier	N° structure	Description	Auteur	Publiable
ARC09N08524-1599	St716	coupe1	VM	Non
ARC09N08524-1600	St716	plan	VM	Non
ARC09N08524-1601	St716	plan1	VM	Non
ARC09N08524-1602	St717	demi-fouillé	CR	Oui
ARC09N08524-1603	St717	demi-fouillé1	CR	Non
ARC09N08524-1604	St717	demi-fouillé2	CR	Non
ARC09N08524-1605	St718	demi-fouillé	CR	Non
ARC09N08524-1606	St718	demi-fouillé1	CR	Non
ARC09N08524-1607	zonefunéraire	Vue-d'ensemble	VM	Non
ARC09N08524-1608	zonefunéraire	Vue-d'ensemble1	VM	Non
ARC09N08524-1609	zonefunéraire	Vue-d'ensemble2	VM	Non
ARC09N08524-1610	F707	fouillé	GLG	Non
ARC09N08524-1611	F707	fouillé1	GLG	Non
ARC09N08524-1612	F707	fouillé2	GLG	Non
ARC09N08524-1613	F707	oblique	GLG	Non
ARC09N08524-1614	F707	oblique1	GLG	Non
ARC09N08524-1615	F707	oblique2	GLG	Non
ARC09N08524-1616	F707	oblique3	GLG	Non
ARC09N08524-1617	F714	coupe	VM	Non
ARC09N08524-1618	F714	coupe1	VM	Non
ARC09N08524-1619	F714	fouillé	VM	Non
ARC09N08524-1620	F719	fouillé1	VM	Non
ARC09N08524-1621	F719	coupe	VM	Non
ARC09N08524-1622	F719	coupe1	VM	Non
ARC09N08524-1623	F720	coupe2	VM	Non
ARC09N08524-1624	F720	coupe	VM	Non
ARC09N08524-1625	F720	coupe1	VM	Non
ARC09N08524-1626	F720	coupe2	VM	Non
ARC09N08524-1627	SP706	détail	VM	Non
ARC09N08524-1628	SP706	détail1	VM	Non
ARC09N08524-1629	SP706	détail2	VM	Non
ARC09N08524-1630	SP706	détail3	VM	Non
ARC09N08524-1631	SP706	détail4	VM	Non
ARC09N08524-1632	SP706	détail5	VM	Non
ARC09N08524-1633	SP706	détail6	VM	Non
ARC09N08524-1634	SP706	détail7	VM	Non
ARC09N08524-1635	SP706	fouillé2	GLG	Non
ARC09N08524-1636	SP706	restauration	VM	Non
ARC09N08524-1637	SP706	restauration1	VM	Non
ARC09N08524-1638	zonefunéraire	vued'ensemble	VM	Non
ARC09N08524-1639	zonefunéraire	vued'ensemble1	VM	Non
ARC09N08524-1640	zonefunéraire	vued'ensemble2	VM	Non
ARC09N08524-1641	zonefunéraire	vued'ensemble3	VM	Oui
ARC09N08524-1642	zonefunéraire	vued'ensemble4	VM	Oui
ARC09N08524-1643	zonefunéraire	vued'ensemble5	VM	Oui
ARC09N08524-1644	zonefunéraire	vued'ensemble6	VM	Oui
ARC09N08524-1645	zonefunéraire	vued'ensemble7	VM	Oui
ARC09N08524-1646	zonefunéraire	vued'ensemble8	VM	Oui
ARC09N08524-1647	zonefunéraire	vued'ensemble9	VM	Non
ARC09N08524-1648	zonefunéraire	vued'ensemble10	VM	Non
ARC09N08524-1649	zonefunéraire	vued'ensemble11	VM	Oui
ARC09N08524-1650	zonefunéraire	vued'ensemble12	VM	Non
ARC09N08524-1651	zonefunéraire	vued'ensemble13	VM	Oui
ARC09N08524-1652	zonefunéraire	vued'ensemble14	VM	Non
ARC09N08524-1653	zonefunéraire	vue-général	VM	Non
ARC09N08524-1654	zonefunéraire	décapage	VM	Non
ARC09N08524-1655	zonefunéraire	décapage1	VM	Non
ARC09N08524-1656	zonefunéraire	Cécile	VM	Oui
ARC09N08524-1657	zonefunéraire	Cécile1	VM	Non
ARC09N08524-1658	zonefunéraire	t-shirt	VM	Non
ARC09N08524-1659	zonefunéraire	Cécile	VM	Non
ARC09N08524-1660	zonefunéraire	groupe	VM	Non
ARC09N08524-1661	zonefunéraire	SP700-fouillée	CR	Non
ARC09N08524-1662	zonefunéraire	SP700-fouillée1	CR	Non
ARC09N08524-1663	zonefunéraire	SP700-fouillée2	CR	Non
ARC09N08524-1664	zonefunéraire	SP700-fouillée3	CR	Non
ARC09N08524-1665	zonefunéraire	pelle	VM	Non
ARC09N08524-1666	zonefunéraire	pelle1	VM	Non
ARC09N08524-1667	zonefunéraire	Guillaume	VM	Non

NOM du fichier	N° structure	Description	Auteur	Publiable
ARC09N08524-1668	zonefunéraire	SP706	GLG	Non
ARC09N08524-1669	zonefunéraire	SP706(1)	GLG	Non
ARC09N08524-1670	zonefunéraire	SP706(1)	GLG	Non
ARC09N08524-1671	zonefunéraire	SP706(1)	GLG	Non
ARC09N08524-1676	zonefunéraire	ambiance-travail	JGP	Oui
ARC09N08524-1677	zonefunéraire	ambiance-travail1	JGP	Oui
ARC09N08524-1678	zonefunéraire	ambiance-travail2	JGP	Non
ARC09N08524-1679	zonefunéraire	ambiance-travail3	JGP	Non
ARC09N08524-1680	zonefunéraire	ambiance-travail4	JGP	Non
ARC09N08524-1681	zonefunéraire	Cécile-et-Guillaume	JGP	Oui
ARC09N08524-1682	zonefunéraire	Cécile-et-Guillaume1	JGP	Oui
ARC09N08524-1683	zonefunéraire	Cécile-et-Guillaume2	JGP	Oui
ARC09N08524-1855	Sp700	détail matière organique	FD	Oui
ARC09N08524-1856	Sp700	détail matière organique	FD	Oui
ARC09N08524-1857	Sp700	détail dents	FD	Oui
ARC09N08524-1858	Sp700	détail objet en fer	FD	Oui
ARC09N08524-1859	Sp700	détail objet en fer	FD	Oui
ARC09N08524-1860	Sp700	détail objet en fer	FD	Oui
ARC09N08524-1861	Sp700	détail objet en fer	FD	Oui
ARC09N08524-1862	Sp700	détail objet en fer	FD	Oui
ARC09N08524-1863	Sp700	consolidation du mobilier	FD	Oui
ARC09N08524-1864	Sp700	consolidation du mobilier	FD	Oui
ARC09N08524-1865	Sp700	consolidation du mobilier	FD	Oui
ARC09N08524-1866	Sp700	consolidation du mobilier	FD	Oui
ARC09N08524-1867	Sp700	consolidation du mobilier	FD	Oui
ARC09N08524-1868	Sp700	consolidation du mobilier, détail	FD	Oui
ARC09N08524-1869	Sp700	consolidation du mobilier, détail	FD	Oui
ARC09N08524-1870	Sp700	consolidation du mobilier, détail	FD	Oui
ARC09N08524-1871	Sp700	consolidation du mobilier, détail	FD	Oui
ARC09N08524-1872	Sp700	consolidation du mobilier, détail	FD	Oui
ARC09N08524-1873	Sp700	consolidation du mobilier, détail	FD	Oui
ARC09N08524-1874	Sp700	plâtrage du mobilier avant prélèvement	FD	Oui
ARC09N08524-1875	Sp700	plâtrage du mobilier avant prélèvement	FD	Oui
ARC09N08524-1876	Sp700	fond de fosse potence, partie nord	VM	Non
ARC09N08524-1877	Sp700	fond de fosse potence, partie nord	VM	Non
ARC09N08524-1878	Sp700	fond de fosse potence, partie sud	VM	Non
ARC09N08524-1879	Sp700	fond de fosse potence, partie sud	VM	Non
ARC09N08524-1880	Sp700	fond de fosse potence, partie sud	VM	Non
ARC09N08524-1881	St701	vue d'ensemble, fosse vide	INM	Non
ARC09N08524-1882	St701	vue d'ensemble, fosse vide	INM	Non
ARC09N08524-1883	Tp708	vue d'ensemble, fosse et coupe	VM	Non
ARC09N08524-1884	Tp708	vue d'ensemble, fosse et coupe	VM	Non
ARC09N08524-1885	Tp708	plan rapproché, fosse et coupe	VM	Non
ARC09N08524-1886	Sp703	fosse vide, potence	GLG	Non
ARC09N08524-1887	Sp704	fosse vide, potence	VM	Non
ARC09N08524-1888	Sp704	fosse vide, potence	VM	Non
ARC09N08524-1889	Sp705	fosse vide, potence	GLG	Non
ARC09N08524-1890	Sp715	détail matière organique	VM	Non
ARC09N08524-1891	Sp715	détail matière organique	VM	Non
ARC09N08524-1892	Sp715	détail ossements	VM	Non
ARC09N08524-1893	Sp715	détail ossements	VM	Non
ARC09N08524-1894	Sp715	détail ossements	VM	Non
ARC09N08524-1895	Sp715	détail ossements	VM	Non
ARC09N08524-1896	Sp715	détail ossements	VM	Non
ARC09N08524-1897	Sp715	vue générale des ossement, après prélèvement du mobilier métallique	VM	Non
ARC09N08524-1898	Sp715	vue générale des ossement, après prélèvement du mobilier métallique	VM	Non
ARC09N08524-1899	Sp715	vue générale des ossement, après prélèvement du mobilier métallique	VM	Non
ARC09N08524-1900	Sp715	vue générale de la fosse vide, potence	VM	Non
ARC09N08524-1901	Sp715	vue générale de la fosse vide, potence	VM	Non
ARC09N08524-1902	Sp715	vue générale de la fosse vide, potence	VM	Non
ARC09N08524-1905	Sp715	anneau de suspension	VM	Non
ARC09N08524-1906	Sp715	anneau de suspension, détail poils	EH	Non
ARC09N08524-1907	Sp715	anneau de suspension, détail poils	VM	Non
ARC09N08524-1908	Sp715	anneau de suspension, mis en page	VM	Oui
ARC09N08524-1909	Sp703	décor de griffon	JGP	Non
ARC09N08524-1910	Sp703	décor de griffon	JGP	Non
ARC09N08524-1911	Sp703	décor de griffon	JGP	Non